Les Echos

MERCREDI 28 AOÛT 2024



Cryptos Donald Trump veut relocaliser toute la chaîne de production du bitcoin // P. 25

Climat Contrôler les précipitations en ensemençant les nuages, une idée en vogue // P. 6

Paris rallume la flamme



Lionel Urman/Sipa

● La cérémonie d'ouverture ce mercredi marque le coup d'envoi des Jeux Paralympiques. ● Double défi pour ce « match retour » des JO : prolonger la liesse de la quinzaine olympique et changer le regard sur le handicap en France. ● 4.400 athlètes sont présents.

// PAGES 2 À 4

La production mondiale de sucre menacée

MATIÈRES PREMIÈRES Alerte sur la production de sucre. Au Brésil, premier exportateur au monde, de spectaculaires mégafeux sévissent dans la principale région productrice de canne à sucre. Selon les premières estimations, près de 5 millions de tonnes de canne ont été touchées par les flammes. Sur les marchés, la livre de sucre a bondi de plus de 4 %. Elle reste encore à des niveaux relativement bas mais les choses pourraient changer dans les prochaines semaines si la situation vient à se dégrader. De son côté, le robusta cote à un plus haut historique mais la demande ne faiblit pas.

// PAGE 23



Joel Silva/Reuters

analyses



Futur gouvernement : l'impossibilité d'une île

Par **A. Karklins-Marchay**

Les voix qui dénonceront toute mesure « austéritaire » qui plomberait l'activité ou fragiliserait encore plus les services publics ne manqueront jamais. Mais une réalité s'impose : la France n'est pas une île qui pourrait suivre son destin sans se soucier de son déficit et de sa trajectoire budgétaires, ni s'extraire du contexte international. La situation n'est plus tenable sur la durée et le futur gouvernement, quel qu'il soit, devra l'accepter et le faire accepter. // PAGE 10

Travail et canicule : les Etats-Unis en pointe
Par **Jacques Henno**

Le football français doit changer de modèle
Par **Cyril Linette**

JO : Comment Paris a rallumé la « Ville Lumière »
Par **Sylvain Kahn**

// PAGES 9 À 11

Energie : l'alerte du Medef



Les industriels espèrent voir se matérialiser en Europe un « Pacte industriel européen » capable de tempérer les effets du pacte vert. *Getty Images*

ÉNERGIE Alors que la vacance politique au sommet de l'Etat retarde plusieurs décisions clés en matière d'énergie, le Medef monte au créneau et alerte sur les risques pour la compétitivité des entreprises. A l'occasion de ses universités d'été, l'organisation patronale publie une étude qui pointe les risques de persistance de l'écart de compétitivité énergétique de l'Europe avec le reste du monde d'ici à 2050. Il appelle l'Etat à se remettre « d'urgence » autour de la table, avec EDF, pour améliorer les modalités d'accès à l'électricité pour les industriels électro-intensifs. Il plaide aussi pour préserver les industriels d'éventuels coup de rabots budgétaires. // PAGE 17



M 00104 - 828 - F: 3,60

ISSN0153.4831 — 117e ANNÉE
NUMÉRO 24283 — 28 PAGES

Antilles-Réunion 4,70 €. **Belgique** 4,20 €. **Espagne** 5,10 €. **Luxembourg** 4,40 €. **Maroc** 44 DH. **Suisse** 6,60 FS. **Tunisie** 9,8 TND.

Au Royaume-Uni, Keir Starmer annonce des temps difficiles

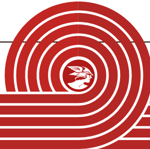
EUROPE *« Les choses vont empirer avant que nous allions mieux. »* Pour son premier discours depuis son arrivée au pouvoir le mois dernier, Keir Starmer a averti les Britanniques que les temps seraient difficiles, accusant ses prédécesseurs conservateurs d'avoir laissé un *« trou noir »* de 22 milliards de livres dans les comptes publics. Le Premier ministre travailliste a, certes, commencé par augmenter les salaires des cheminots et des personnels de santé. Mais des mesures d'économie sont prises, à commencer par un coup de rabot sur les aides pour les factures d'énergie des retraités. D'autres décisions douloureuses sont à prévoir. // PAGE 7

Au beau fixe, la croisière attire toujours plus de passagers

TOURISME Après un bon début d'année, l'été a été profitable aux croisiéristes. L'association internationale des compagnies de croisières CLIA s'attend, pour 2024, a un trafic record de 35,7 millions de passagers. Le prix compétitif de ces villages de vacances flottants explique en partie leur succès. Les associations écologistes, cependant, s'inquiètent de cette croissance inexorable. Transport & Environnement estime que les émissions de CO_2 des bateaux de croisières européens sont aujourd'hui supérieures d'au moins 20 % à celles de 2019. Malgré les efforts du secteur pour verdir sa flotte. // PAGE 18

Russie : la sortie des banques européennes vire au bras de fer

BANQUE A compter du 1er septembre, les banques européennes encore actives en Russie, comme Raiffeisen ou UniCredit, seront obligées de couper les paiements en euros et en dollars sur demande de la BCE. Un nouveau tour de vis qui rend plus difficile la poursuite des opérations des entreprises européennes maintenant des filiales en Russie et qui envenime les relations entre les banques et leurs clients, occidentaux ou russes. Le groupe bancaire italien UniCredit, confronté à plusieurs litiges, conteste la décision du superviseur. La BCE dépasse ses compétences territoriales, fait notamment valoir la banque. // PAGE 24



Paris au défi de réussir les Jeux Paralympiques

● La cérémonie d'ouverture de mercredi soir marque le coup d'envoi de la seconde séquence olympique.
● Après la quinzaine réussie des JO, les enjeux sont forts en matière d'engouement populaire et d'organisation.

ÉVÉNEMENT

Marion Kindermans

Place aux Jeux Paralympiques ! Mercredi soir, la cérémonie d'ouverture, qui se tiendra comme pour celle des Jeux Olympiques hors d'un stade, dans le cadre majestueux de la place de la Concorde à Paris, marquera le lancement de ces premiers Jeux Paralympiques organisés en été en France. Mais cette 17e édition mettant à l'honneur le handisport ne se fait pas sans pression. Après une quinzaine olympique réussie, saluée par le monde entier et qui a même surpris par l'ampleur de la ferveur populaire, la marche est haute pour ce *« match retour des JO »*, comme la qualifie Tony Estanguet, le patron de Paris 2024.

Les enjeux sont multiples. Il s'agit de conserver durant ces onze jours, du 29 août à la cérémonie de clôture dans l'enceinte du Stade de France le 8 septembre, la même organisation quasi sans fausse note et la même liesse. Tout en respectant une ambition de taille. Celle de faire mieux que les éditions précédentes, Tokyo en 2021, mais surtout Londres, en 2012, qui reste une référence en matière de ressort pour l'inclusion. Et ce dans un contexte politique national tendu qui pourrait brouiller la fête.

Comme pour les Jeux Olympiques, c'est le relais de la flamme paralympique, assuré par 1.200 porteurs, qui a lancé, le week-end dernier, le début du compte à rebours. Partie le 24 août de Stoke Mandeville, en Grande-Bretagne, berceau des Jeux Paralympiques, la torche allumera la vasque lors de la cérémonie d'ouverture ce mercredi soir, au terme de quatre jours de traversée dans plus de 50 villes de l'Hexagone.

Les 4.400 athlètes et leur staff, représentant 168 délégations internationales (contre 162 à Londres et 164 à Tokyo), sont arrivés au fur et à mesure cette dernière semaine au Village des athlètes, conçu aux normes d'accessibilité. Ce sont eux qui doivent faire rêver le public, autour des 22 sports sélectionnés et des 549 épreuves.

Paris 2024 a vu grand pour faire de ces Paralympiques un événement aussi magique que les JO : 20 sites au cœur de Paris (escrime fauteuil au Grand Palais, para-équitation au château de Versailles, cécifoot au Stade Tour Eiffel…), 70 sites de célébrations dans toute la France avec de nombreux mini-clubs déployés dans les écoles, et la même volonté d'en mettre plein les yeux pour la cérémonie d'ouverture, sous la houlette, à nouveau, de Thomas Jolly.

> La couverture audiovisuelle par les chaînes du service public a été revue à la hausse : 300 heures de direct avec l'intégralité des sports, soit trois fois plus qu'à Tokyo.

La vasque, devenue culte, recommencera à s'envoler tous les soirs du jardin des Tuileries dans le ciel de Paris. Quant à la couverture audiovisuelle par les chaînes du service public, elle a été revue à la hausse : 300 heures de directs avec l'intégralité des sports, soit trois fois plus qu'à Tokyo.

Pour que les stades s'enflamment, *« les dispositifs d'animation et d'ambiance seront les mêmes »*, assure Romain Lachens, directeur de l'engagement chez Paris 2024. *« A la différence des JO, nous avons même créé des billets spéciaux pour que les spectateurs choisissent d'aller dans les carrés de supporters »*, souligne-t-il. *« Nous ne cherchons pas à battre des records mais juste à laisser des images incroyables au monde entier, comme cela a été le cas pour les JO »*, affirme Ludivine Munos, responsable de l'intégration paralympique chez Paris 2024.

Remplir les gradins

Reste à remplir les gradins. Les choses vont certes dans le bon sens, la vente de tickets s'étant accélérée, surtout depuis le début des JO. Selon les derniers chiffres, près de 2 millions de billets ont été achetés (sur les 2,5 millions à écouler), à 90 % par des Français. *« Je ne suis pas du tout inquiète. Ce sera comme à Londres, les places se rempliront au fur et à mesure des épreuves, les Parisiens vont rentrer de vacances et auront envie de se changer les idées »*, pronostique Ludivine Munos. Pour la première fois proposés aux Paralympiques, les packages d'hospitalité, qui proposent des offres haut de gamme dans des sites iconiques, pourraient aussi changer la donne. Mais ils avaient déjà eu du mal à se vendre pendant les JO.

Malgré le coup de pouce de l'Etat et des collectivités, qui ont acheté 600.000 billets pour des publics prioritaires, et des prix beaucoup moins chers qu'aux JO (la moitié à 25 euros ou moins), la barre reste haute pour que la billetterie ne soit pas dans le rouge. Car l'enjeu est aussi financier. Au contraire des JO, dont l'organisation est financée à 100 % par le privé (billetterie, sponsors, Comité international olympique), les Paralympiques sont en partie soutenus par l'argent public. Les 4 % de financement public du Comité d'organisation de Paris 2024 (Cojo), pour un budget global à ce jour de 4,4 milliards d'euros, sont destinés aux Paralympiques, ce qui représente 176 millions d'euros versés par l'Etat.

Le calendrier ajoute de la complexité. Sans avoir le même gigantisme que les JO – 4 millions de visiteurs attendus, contre 10 millions pour la quinzaine olympique –, et une mobilisation deux fois moins importante pour la sécurité – 25.000 policiers et gendarmes et 10.000 agents privés –, cette édition se déroulera en même temps que le retour des Franciliens au travail et des enfants à l'école. Un défi de taille pour les transports, qui avaient plutôt bien tenu pendant les JO.

Visibilité du handicap

L'enjeu est aussi fort en matière de médailles. Les 237 athlètes français ont pour objectif le Top 8 du tableau, soit 20 médailles d'or (contre 9 à Tokyo). L'enjeu de cette édition étant aussi de faire émerger des têtes d'affiche qui feront briller le para-sport. *« Les moyens pour les athlètes para ont été multipliés par plus de trois depuis 2018. Mais l'héritage, ce sera aussi qu'il y ait plus de gens en situation de handicap qui fassent du sport »*, rappelle Ludivine Munos.

Derrière les prouesses sportives et l'organisation, Paris est aussi attendu au tournant sur l'accessibilité, alors que 350.000 visiteurs en situation de handicap sont prévus. *« Les Jeux sont un accélérateur hors pair pour améliorer l'accessibilité, mais pas une fin en soi, l'idée est surtout que l'on voie les personnes handicapées de façon différente »*, a rappelé Andrew Parsons, président du Comité paralympique international, lors de sa venue à Paris pendant les JO. Emmanuel Macron avait fait la promesse, avec les Jeux, d'une *« plus grande visibilité »* du handicap dans la société. Sans doute un des héritages des Jeux les plus compliqués à atteindre. ■



La Suissesse Manuela Schaer (à droite), en tête du peloton lors de la finale d'athlétisme du 1.500 mètres en faut

La pression monte sur la cérémonie d'ouverture et sa sécurité

Les organisateurs espèrent que ce spectacle, le deuxième de l'histoire à avoir lieu en dehors d'un stade, relancera l'engouement du public, qui avait été au rendez-vous lors des Jeux Olympiques.

Sarah Dumeau

Après le succès de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques – presque unanimement saluée par la presse internationale –, la tension monte chez les organisateurs. *« On a la pression parce que le monde entier nous regarde, mais on n'a pas peur de ne pas faire "aussi bien", parce qu'elle sera très différente de la première cérémonie d'ouverture »*, balaie Thierry Reboul, directeur des cérémonies pour Paris 2024.

Côté sécurité, même suspense. *« Pour nous, on est à la mi-temps, on mène quand même assez largement mais il y a une deuxième mi-temps à jouer et on va être très concentrés jusqu'au coup de sifflet final »*, a déclaré de son côté Laurent Nunez, le préfet de Police de Paris chargé de la sécurité de l'événement, lors d'une conférence de presse organisée vendredi 23 août.

L'organisation de cet événement pour lequel 50.000 spectateurs sont attendus dans deux zones situées en plein cœur de la capitale – la Concorde et le bas des Champs-Elysées –, n'a pas été une mince affaire, même si cela n'est pas comparable avec la première cérémonie. *« Il a fallu relever quelques défis logistiques, notamment l'aménagement du parc urbain de la Concorde, mais en termes de complexité, je ne sais pas si on peut faire quelque chose de plus difficile à organiser que la cérémonie d'ouverture des JO »*, explique Pierre Rabadan, adjoint à la Mairie de Paris chargé du sport.

« La même folie, la même ambition »

Thierry Reboul admet qu'il avait d'abord pensé l'organiser dans un stade. Cette option, en général plébiscitée, présente l'avantage d'être plus facile à organiser et moins coûteuse. Mais les athlètes paralympiques lui ont fait part de leur déception. *« Ils étaient les premiers à nous pousser dans nos retranchements pour qu'on ait la même ambition, la même folie pour ce qui concerne la cérémonie paralympique »*, explique Thierry Reboul.

En conséquence, Thomas Jolly et ses équipes ont imaginé un show prévu pour durer près de trois heures. Lors de la première partie, qui débutera ce mercredi à 20 heures, les athlètes paralympiques paraderont sur le bas des Champs-Elysées. Cette parade sera gratuite et ouverte à tous dans la limite des 15.000 places disponibles. *« De part et d'autre des Champs-Elysées, nous avons découpé les espaces d'accueil du public en quatre boxes. On ouvrira l'accès à 17 heures et, comme on s'attend à un certain engouement, il faudra venir très tôt »*, a prévenu Laurent Nunez.

La seconde partie, payante, se déroulera sur la place de la Concorde. L'événement, dont la quasi-totalité des places ont été vendues, est prévu pour accueillir 35.000 personnes. Le spectacle conçu par Thomas Jolly, le chorégraphe suédois Alexander Ekman et le compositeur français Victor Le Masne, s'intitule « Paradoxe ». *« L'idée, c'est vraiment de mettre en valeur les corps en sortant des clichés qui héroïsent les personnes en situation de handicap »*, *« le lieu même a été pensé par rapport à ce paradoxe, avec l'histoire de la Concorde qui n'est pas linéaire »*, précisent Thierry Reboul et Pierre Rabadan, tous deux refusant de donner plus d'informations pour laisser *« un effet de surprise »*. Sur scène, parmi les 140 danseurs présents, une vingtaine est en situation de handicap.

Pour sécuriser cet événement, *« nous avons un dispositif globalement similaire à ce que nous avions pendant les JO »*, assure le préfet de Police de Paris. Toutes proportions gardées, 15.000 policiers et gendarmes seront mobilisés ce soir-là, contre 45.000 le 26 juillet.

15.000

POLICIERS ET GENDARMES
seront mobilisés pour sécuriser l'événement, contre un effectif de 45.000 le 26 juillet, lors de la cérémonie d'ouverture de Jeux Olympiques.

Un périmètre de protection antiterroriste sera mis en place le jour même, dès 7 heures. Pour la cérémonie d'ouverture des JO, le périmètre autour des quais de Seine avait été bouclé huit jours avant. La circulation motorisée ne sera pas autorisée dans la zone, sauf dérogations, et les piétons devront se soumettre à une fouille avant d'y pénétrer.

La veille de cette cérémonie que les organisateurs espèrent « unique et exceptionnelle », ils l'assurent : *« On est prêts. »* Une chose leur a d'ailleurs rendu la tâche plus facile qu'ils ne le pensaient : le succès des Jeux Olympiques. *« Je pense que les gens seront plus faciles à convaincre : tout le monde a envie d'y retourner et de reprendre un peu de ces moments de partage »*, assure Thierry Reboul. La météo, en tout cas, semble cette fois-ci être de leur côté : le thermomètre affichera 29 °C et un grand soleil ce soir-là, selon les prévisions de Météo France. ■

Comment les cherchent à é

Avec la rentrée des Franciliens, le nombre de déplacements remonte à 9,5 millions par jour. Même si le nombre de spectateurs est inférieur de moitié à celui des récents JO, le défi est de taille pour la RATP et la SNCF, qui renforcent leurs fréquences.

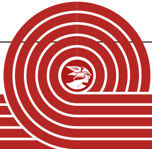
Denis Fainsilber

Les redoutables écueils des transports en commun ont globalement été déjoués par les transporteurs pendant les Jeux Olympiques qui se sont achevés le 11 août. Le tout grâce à un gros travail de préparation et à une mobilisation (exceptionnellement gratifiée) des agents. Pas sûr que cela se passe si facilement pour la *« seconde mi-temps »*, la période des Paralympiques, du 28 août au 8 septembre. En pleine période de rentrée scolaire et de retour des salariés franciliens à leur travail, les risques de blocage du système de transport public sont toujours présents.

Pour la RATP et la SNCF, les paramètres techniques sont à la fois très similaires et différents des précédentes épreuves. Allégeant grandement un des plateaux de la balance, les Jeux Paralympiques seront géographiquement plus resserrés que leurs prédécesseurs. Les épreuves sportives seront cette fois réparties sur « seulement » 17 sites, dont 10 dans Paris, plus 3 épreuves sur route. Par comparaison, les JO d'août étaient ventilés pendant deux semaines sur 25 sites différents, dont 13 dans la capitale.

Moins d'épreuves

En matière de flux de visiteurs, les opérateurs publics RATP et SNCF attendent jusqu'à 300.000 spectateurs par jour à transporter, dans les métros, RER et Transilien, donc hors taxis ou VTC. Soit un





euil (T54) féminin, lors des Jeux Paralympiques de Tokyo, en août 2021.

Thomas Lovelock/OIS/IOC/AFP

transports viter la saturation

peu plus de la moitié des volumes moyens des précédents Jeux Olympiques (500.000 spectateurs par jour). Sur le plan pratique, ils auront le choix entre 18 épreuves sportives par jour, contre 50 sessions en moyenne pendant les derniers JO.

Huit stades de moins au catalogue en Ile-de-France, mais aussi des jauges plus modestes : les organisateurs attendent par exemple 50 % de spectateurs en moins sur le très photogénique site d'équitation du château de Versailles, et 45 % de moins dans les tribunes de la base nautique de Vaires-sur-Marne. De quoi alléger le trafic supplémentaire.

Mais dans l'autre plateau de la balance, les Franciliens seront beaucoup plus nombreux à retrouver leurs habitudes de transport, après les congés estivaux et une période de télétravail plus pour moins forcé à titre préventif. Le réseau de transport en commun régional est remonté cette semaine à un volume moyen de 5 millions de voyageurs quotidiens, soit quelque 9,5 millions de déplacements en tenant compte des allers-retours. Début août, les volumes d'usagers de la RATP et de Transilien étaient de 3,5 millions de Franciliens, plus les 500.000 spectateurs des JO, soit un seuil de 4 millions par jour, selon l'autorité chargée des transports IDFM.

L'effet rentrée scolaire

La rentrée scolaire tombe le lundi 2 septembre, en plein milieu des Paralympiques, et se prépare pour la plupart des familles plusieurs jours en avance. Toute l'activité économique dans Paris et sa petite couronne, suspendue depuis la fin juillet, va également reprendre de plus belle. D'où une surcharge prévisible dans les métros et les trains, qu'il a fallu à nouveau anticiper, pour éviter la thrombose. Un nouveau travail de dentelle, ligne par ligne et heure par heure, pour concilier les trajets du quotidien et les quelque 2,5 millions de billets vendus pour les épreuves sportives jusqu'au 8 septembre. Au lendemain des récents JO, si bien huilés, plusieurs incidents techniques se sont produits dans le RER ou le métro, bloquant le trafic et rappelant que l'horlogerie des transports en sous-sol reste particulièrement fragile.

Dans la même veine que les récents JO, 14 lignes au total voient leurs fréquences renforcées pour l'occasion, entre +10 % et +30 % selon les cas. Dont 8 lignes de métro parisien sur un réseau de 14 (1, 4, 8, 9, 10, 12, 13, 14) et 7 lignes de RER ou Transilien. A commencer par la ligne C vers l'ouest de la capitale, stratégique malgré ses trains anciens, qui sera renforcée de 30 % sur le tronçon le plus critique. Autre exemple : quelque 120 navettes ont été programmées pour faire la jonction entre les gares RER et les sites olympiques de Versailles ou Vaires-sur-Marne.

A travers son appli dédiée « Transport public Paris 2024 », IDFM orientera cette fois les spectateurs sur les lignes les moins saturées, par exemple la ligne 14 et non la 13 pour aller au Stade de France, ou bien la ligne 10 au lieu de la 9 en direction de Roland-Garros.

Un élément devrait faciliter l'écoulement des flux sur le réseau : la nationalité des passagers « en extra ». Pour les Jeux Paralympiques, 92 % des spectateurs sont des Français, dont 73 % de Franciliens. Des publics habitués à prendre régulièrement métro, RER, bus ou Transilien, qui n'ont pas besoin de l'assistance des gilets violets et des machines portatives à traduire leurs questions. Le solde est surtout composé de Britanniques ou d'Allemands : des usagers moins dépaysés dans nos transports que les Brésiliens ou les Japonais. ■

Dix jours pour apprendre les règles du boccia, du cécifoot ou du goalball

Parmi les 22 sports au programme à Paris, certains sont spécifiques aux Jeux Paralympiques. Mode d'emploi de ces disciplines méconnues.

Joël Nandjui

La fièvre des Jeux va reprendre le 28 août avec l'entrée en scène des 4.400 athlètes paralympiques. Pendant onze jours, sur les mêmes sites que les JO, ils s'affronteront dans 22 disciplines, dont certaines sont propres au handisport.

● LE RUGBY FAUTEUIL

Aussi appelée « murder ball », cette discipline au croisement du rugby, du hockey et du basket-ball figure au programme officiel depuis les Jeux de Sydney en 2000. Sport de contact, le rugby fauteuil se joue sur un terrain de la taille d'un terrain de basket où deux équipes mixtes de quatre joueurs s'affrontent pendant quatre périodes de huit minutes.

Comme au rugby, l'objectif est de franchir la ligne de but adverse en possession du ballon pour inscrire un point. Les équipes disposent de quarante secondes pour marquer et doivent dribbler ou faire une passe toutes les dix secondes. Contrairement au rugby, les passes en avant sont autorisées et il se joue avec un ballon rond, identique à celui utilisé pour le volley-ball.

A Tokyo en 2021, la Grande-Bretagne avait remporté la médaille d'or en battant les Etats-Unis en finale. La France avait terminé à la sixième place.

● LA BOCCIA

Mélange de billard, de curling, d'échecs et de pétanque, cette discipline a fait son apparition aux Jeux Paralympiques de Los Angeles en 1984 et est pratiquée dans 75 pays. Ce sport de précision et de stratégie est réservé aux athlètes atteints d'un handicap moteur. Cinq athlètes français participeront aux épreuves, qui démarreront le 29 août à l'Arena Paris Sud, à la porte de Versailles.

En individuel, en double ou par équipe de trois, la boccia se dispute en fauteuil. Chaque joueur dispose de six balles, le but étant de les lancer le plus près possible d'une boule blanche appelée « le jack ». Un point est accordé pour chaque balle mieux positionnée que celle de l'adversaire. A l'issue des quatre manches, la victoire revient au joueur qui totalise le plus de points.

En fonction de leur handicap, les sportifs peuvent disposer d'une assistance pour stabiliser leur fauteuil ou recourir à une rampe de lancement ou à un pointeur pour déclencher le tir (pour les joueurs n'ayant pas de capacité motrice pour lancer la balle).

● LE GOALBALL

Le silence absolu dans les tribunes est requis pour cette discipline réservée aux athlètes ayant un handicap visuel. Ce sport collectif, qui est un mixte entre le handball et le bowling, se joue sur un terrain de la taille d'un terrain de volley-ball. Les deux équipes de trois joueurs lancent chacune à leur tour un ballon équipé de grelots pour tenter de marquer dans le but adverse, qui occupe toute la largeur du terrain (9 mètres).

Les joueurs lancent la balle à la main comme au bowling. Ils peuvent tirer dans la position de leur choix (debout, assis ou allongé) mais le ballon doit impérativement rebondir dans leur camp pour qu'un but soit validé. Quand ils sont en position de défense, ils ont le droit d'utiliser toutes les parties de leur corps pour arrêter le ballon, à l'image d'un gardien de but au handball. Une partie se dispute en deux périodes de douze minutes.

A Paris, la compétition, qui se déroulera à l'Arena Paris Sud, mettra aux prises huit équipes dans les tournois masculin et féminin. La Turquie chez les femmes et le Brésil chez les hommes font figure de favoris.

● LE CÉCIFOOT

Après le beach-volley, le stade de la tour Eiffel sur le Champ de Mars accueillera les épreuves de cécifoot, un tournois exclusivement masculin. Ce sport dérivé du football est pratiqué par des athlètes déficients visuels (malvoyants ou non-voyants). Les règles sont similaires à celle du football en salle, mais avec des adaptations permettant de tenir compte du handicap des joueurs.

Il se joue à cinq contre cinq, chaque partie durant trente minutes. Pour se repérer sur le terrain, les joueurs doivent se fier au son du ballon, qui contient un grelot, et aux consignes des guides situés en dehors du terrain. Seul le gardien de but peut ne pas avoir de handicap visuel et il participe à l'orientation de ses coéquipiers sur le terrain. Les spectateurs doivent, eux, garder le silence pour permettre aux équipes d'entendre le son du ballon et la voix de leur guide.

Le Brésil domine ce sport depuis qu'il a intégré le programme des Jeux Paralympiques, à Athènes en 2004. Avec cinq médailles d'or d'affilée, il est, une nouvelle fois, le grand favori de la compétition.

● LE PARA-POWERLIFTING

Le para-powerlifting est la version de l'haltérophilie pour les para-athlètes, qui doivent soulever une charge tout en étant allongés. Dans cette discipline, plus connue sous le nom de développé-couché, il n'existe pas différentes catégories selon le handicap. Les concurrents sont uniquement répartis par catégories de poids.

Chaque athlète en lice dispose de trois essais et choisit le poids de la barre qu'il souhaite soulever. Il effectue un mouvement codifié pour lever la barre qui doit être validé par les arbitres. Après les trois tentatives, l'athlète ayant soulevé la charge la plus lourde remporte la médaille d'or.

Le Malaisien Bonnie Bunyau Gustin a établi un nouveau record paralympique à Tokyo, en 2021, avec 228 kg. Cette performance lui a permis de décrocher la première médaille d'or de son pays dans cette discipline, qui a fait son apparition aux Jeux en 1984. La compétition de para-powerlifting se déroulera à l'Arena La Chapelle à partir du 5 septembre. ■

Le matériel pour le handisport grand public, de plus en plus performant

Une pléthore d'équipements grand public existe désormais pour permettre aux personnes handicapées de pratiquer leur discipline favorite. Mais le coût de ce matériel et son encombrement peuvent constituer des freins sérieux.

Yann Verdo

Lames de sprint, de course ou de saut pour les para-athlètes amputés ; vélos tandems pour les non- ou malvoyants ; vélos handbike utilisant un « maindalier » en lieu et place du pédalier ; fauteuils roulants spécifiques à tel ou tel sport… En 2024, et grâce aux efforts de certains fabricants et distributeurs, être porteur d'un handicap physique ne signifie plus forcément être privé des joies du sport et de ses effets bénéfiques sur le bien-être et la santé. Même si ces équipements coûtent relativement cher et prennent de la place.

« Vous, pour pratiquer deux ou trois sports différents, vous possédez peut-être deux ou trois paires de baskets rangées dans vos placards. Moi, j'ai trois fauteuils dans mon garage », s'amuse la chercheuse du CNRS Mai-Anh Ngo, spécialiste du droit du handicap et du sport et par ailleurs secrétaire générale de la Fédération française handisport.

Preuve et illustration de ce salutaire rapprochement entre sports et handicaps, Decathlon, après un projet pilote en Italie entre 2016 et 2018, a déployé à grande échelle, à partir de 2020, une nouvelle ligne de produits spécialement adaptés aux personnes porteuses de handicaps physiques et aujourd'hui distribués dans tous les pays européens. *« Au début du développement des produits, en particulier des fauteuils roulants sportifs, une forte collaboration avec les fédérations sportives paralympiques en Italie a été établie pour comprendre leurs besoins et essayer de développer un produit qui répondrait aux exigences des fédérations et de leurs utilisateurs »*, explique Luigi Cordioli, directeur de l'offre « sports adaptés » de l'enseigne.

Jeu égal

Personnalisables en fonction du handicap (amputation, paraplégie, tétraplégie), ces fauteuils roulants sportifs couvrent aujourd'hui cinq disciplines (basketball, sports de raquette, escrime, athlétisme et cyclisme). *« Nous constatons que la demande augmente de manière importante chaque année. Le marché des sports paralympiques évolue constamment et sera de plus en plus important dans les années à venir »*, assure Luigi Cordioli.

Nous avons tous en tête les images saisissantes du Sud-Africain Oscar Pistorius, le « Blade Runner », devenu en 2012 le premier athlète amputé à se qualifier aux épreuves d'athlétisme pour les Jeux Olympiques (mais condamné en 2017 à quinze ans de prison pour le meurtre de sa compagne). Les fameuses lames lui ayant permis de faire – presque – jeu égal avec les athlètes valides sont un concentré de technologie ; elles se sont, depuis, largement démocratisées.

Le fabricant islandais Össur, spécialiste des prothèses et orthèses non invasives pour l'orthopédie, propose les meilleures du marché. Inspirées de la patte arrière du guépard, ses lames de course Cheetah ont bénéficié des dernières découvertes technologiques sur les matériaux (et notamment les matériaux composites, mêlant une matrice en résine époxy et un renfort en fibres de carbone de quelques micromètres de diamètre), mais aussi des avancées du design et de l'ingénierie.

Ni bionique ni électronique, juste de la physique exploitée au mieux : *« quand le pied du coureur touche le sol, la lame se compresse et emmagasine l'énergie potentielle ; elle se détend ensuite, propulsant le coureur en utilisant 90 % de l'énergie générée »*, explique le fabricant. Comptez tout de même de quelques centaines à quelques milliers d'euros, selon les modèles.

Pour les para-athlètes de haut niveau, exposés aux yeux d'un public de plus en plus enthousiaste, le financement, comme l'intendance, suit toujours. Le problème est plus épineux pour le parasportif du dimanche souhaitant pratiquer ou découvrir un sport. Le prix moyen d'un simple « fauteuil actif », deux fois moins lourd que les mastodontes pliables de 20 à 25 kg utilisés en Ehpad, est de l'ordre de 8.000 euros.

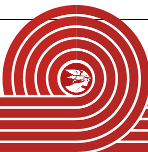
> « L'adaptation [pour les sportifs de haut niveau] est poussée à l'extrême, de sorte qu'on va jusqu'à parler de véritables "couples hommes-machines". »
>
> **MAI-ANH NGO**
> Secrétaire générale de la Fédération française handisport

Ce type de fauteuils « de ville » relève déjà du sur-mesure ; c'est encore plus vrai s'agissant des fauteuils spécialement conçus pour le sport (ceux proposés par Decathlon sont ajustables en quinze minutes en différents points stratégiques : siège, dossier, repose-pieds…). Et bien sûr, lorsque l'on a affaire à des sportifs de haut niveau, *« cette adaptation est poussée à l'extrême, de sorte qu'on va jusqu'à parler de véritables "couples hommes-machines" »*, commente Mai-Anh Ngo.

Loi catastrophe

Certes, les clubs de parasport prêtent volontiers leur matériel, le temps que le sportif amateur décide s'il veut ou non poursuivre dans cette voie et, le cas échéant, adresse une demande de financement à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) – autre forme de sport, nettement moins appréciée.

A cet égard, tous les sportifs en fauteuil craignent de voir passer le récent projet de loi voulu par le président de la République et son gouvernement. Car si ce texte propose une augmentation de la base de remboursement à 2.600 euros pour les fauteuils manuels (et 18.000 euros pour les fauteuils électriques), un plafond du même montant serait envisagé. De fait, tous les modèles au dessus de ce montant, soit la plupart des fauteuils adaptés, seraient automatiquement exclus de la prise en charge. *« Pour nous, ce serait la catastrophe »*, prévient, inquiète, Mai-Anh Ngo. ■



Douze champions en quête d'or

Des légendes de leur sport au palmarès impressionnant jusqu'aux jeunes prodiges qui veulent faire leurs preuves, la capitale française accueille pour une dizaine de jours de compétition les plus grands para-athlètes du monde.

Marianne Bliman, *Julien Boitel*
Marie Delumeau
et *Alexandre Rousset*

Pour ces premiers Jeux Paralympiques organisés en France, ce sont 4.400 athlètes, issus de 168 délégations, qui se retrouvent à Paris avec une seule idée en tête : conquérir l'or. Comme pour les Jeux Olympiques, la compétition accueillera bon nombre de stars de leur discipline, dont certains ont déjà une collection de breloques spectaculaires. Voici les douze stars à suivre pendant la compétition.

● ALEXIS HANQUINQUANT
OBJECTIF DOUBLÉ AU PARA-TRIATHLON

Il n'a pas été choisi porte-drapeau au côté de la para-athlète Nantenin Keïta pour rien. Alexis Hanquinquant est le grand favori de sa discipline : le para-triathlon. Champion olympique à Tokyo en 2021, six fois champion du monde, le Normand de trente-huit ans ne vise que l'or. Le grand brun, ancien champion de boxe full-contact chez les valides, se lance dans le para-triathlon après l'amputation de sa jambe droite à la suite d'un grave accident de travail sur un chantier en 2010.

Il y a un an, il avait remporté le test event à Paris, transformé en duathlon à cause de la qualité de l'eau. Le sportif qui nage *« cinq à six fois par semaine, 35 bonnes minimum »*, s'oppose à l'idée d'un duathlon en tant que plan B. Ce ne serait pas *« le même sport »*, dit-il.



Charly Triballeau/AFP

Le porte-drapeau français prend son rôle à cœur. Il estime *« qu'on est à un virage stratégique de cette inclusion, de cette acceptation, du changement de cette société. Si on ne l'enclenche pas à Paris 2024, on va louper le coche et ça repartira aux oubliettes »*.

● SANDRINE MARTINET
VISE UN NOUVEAU PODIUM POUR SES SIXIÈMES JEUX

Sandrine Martinet fait partie de ces gens pour qui le sport en général, et les arts martiaux en particulier, ont permis de canaliser une profonde colère. Malvoyante de naissance, la Montreuilloise a vite trouvé dans le judo un exutoire face aux moqueries et aux discriminations de ses camarades de classe. Un choix qui s'est avéré payant : à quarante et un ans, elle compte à son palmarès 12 titres de championne de France, un de championne d'Europe et 13 de championne du monde.

Sur le circuit paralympique, elle a déjà remporté trois médailles d'argent (Athènes 2004, Pékin 2008 et Tokyo 2020) et surtout, l'or à Rio en 2016. Si elle estime ne pas être favorite dans sa catégorie des moins de 48 kg à Paris, pour ses sixièmes Jeux Paralympiques, elle s'est fixée comme objectif de décrocher



Philip Fong/AFP

une médaille, si possible la plus belle, devant sa famille et son public. Une dernière aventure avant de raccrocher le judogi et de reprendre sa carrière de kinésithérapeute ? *« Je continue à apprendre et à me lancer des défis. J'ai l'intention de pousser encore un peu après les Jeux, je ne sais pas jusqu'où ! »* confiait-elle récemment.

● UGO DIDIER
L'AUTRE JEUNE NAGEUR TOULOUSAIN QUI VISE L'OR

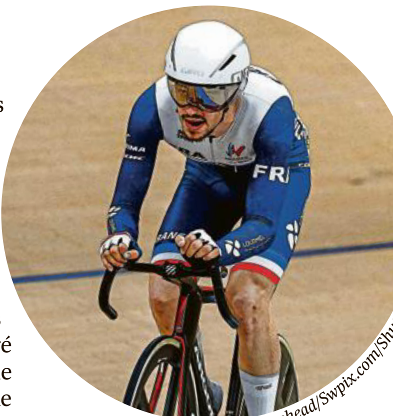


Julien De Rosa/AFP

La comparaison est tentante : comme le champion olympique multimédaillé Léon Marchand, Ugo Didier a fait ses armes dans la Ville rose. Pour ces Jeux Paralympiques, le jeune nageur handisport de vingt-deux ans aura certainement à cœur de faire vibrer le public français comme son compatriote. Né avec une malformation aux pieds et aux membres inférieurs, Ugo Didier fréquente les bassins depuis l'âge de sept ans. A seize ans, il décroche le titre de champion du monde sur le 100 m dos, dans la catégorie S9.

Lors de ses premiers Jeux à Tokyo, il y a trois ans, le jeune nageur avait ouvert son palmarès paralympique avec une médaille d'argent sur le 400 m nage libre et le bronze sur le 200 m 4 nages. A Paris, Ugo Didier sera au départ des épreuves de 200 m 4 nages, 50 m nage libre, le relais 4 x 100 m nage libre, 400 m nage libre et 100 m dos. Pour ces deux dernières épreuves, le Toulousain a un objectif clair : l'or.

● ALEXANDRE LÉAUTÉ
FER DE LANCE DU PARACYCLISME FRANÇAIS



Alex Whitehead/Swpix.com/Shutterstock

A seulement vingt-trois ans, l'armoire à trophées d'Alexandre Léauté est déjà bien fournie. Le paracycliste compte 13 titres mondiaux sur piste et six sur route. Pour ses premiers Jeux Paralympiques à Tokyo, en 2021, il a décroché quatre médailles (deux en bronze, une en argent et une en or).

Devenu la fierté de sa ville de Loudéac, dans les Côtes-d'Armor, le jeune homme, atteint d'une paralysie partielle du côté droit de son corps à la suite d'un accident vasculaire cérébral à sa naissance, arrive à Paris avec le statut de fer de lance du paracyclisme français.

Mais le champion, au caractère réservé, et qui ne cache pas avoir lutté contre des épisodes dépressifs, ne souhaite pas s'enflammer.

Dans une interview à « L'Equipe » en mars, il confiait qu'Emmanuel Macron lui avait demandé, lors d'une réception à l'Elysée, s'il allait décrocher cinq médailles d'or lors des Paralympiques. Intimidé, il avait répondu par l'affirmative, mais il reste plus mesuré auprès du quotidien sportif : *« Cinq médailles d'or aux Jeux, c'est quasi-mission impossible. Ça pourrait être un rêve, mais je veux être honnête avec moi-même. »*

● FAUSTINE NOËL
VEUT REVIVRE LES ÉMOTIONS DE TOKYO

La Bretonne de trente ans – née le jour de Noël, ça ne s'invente pas – a déjà connu les joies d'un podium paralympique. C'était aux Jeux de Tokyo, avec une médaille d'argent en double mixte SL3-SU5 avec Lucas Mazur, qui avait aussi remporté une médaille d'or en simple dans sa catégorie.

Trois ans plus tard, pour ses deuxièmes Olympiades, elle est engagée en simple et en mixte avec le même partenaire. Son principal objectif est le mixte, où les chances de médailles sont plus importantes.

Atteinte d'un handicap neuromoteur depuis sa naissance, qui fait que son cerveau commande mal sa jambe droite et l'empêche de bien reculer, la parabadiste s'est préparée intensément à Rennes, où elle suit des études de kiné.



Ois/Joe Toth/Sipa

Après une pause, celle qui pratique le badminton depuis l'âge de dix ans revient plus motivée que jamais. *« Les paralympiques, c'est un amplificateur d'émotions. Vivre les Jeux en France, avec du public, ça me motive encore plus »*, explique-t-elle.

● LÉA FERNEY
VISE L'OR EN TENNIS DE TABLE ADAPTÉ

Léa Ferney réitérera-t-elle son exploit de Tokyo ? En 2021, dans la capitale japonaise, la joueuse de tennis de table adapté, atteinte de déficience chromosomique, avait déjoué les pronostics en décrochant une médaille d'argent. Ce, alors qu'elle n'avait que dix-sept ans et qu'elle n'était classée « que » 16e joueuse mondiale. A l'époque, la jeune femme et ses entraîneurs estimaient que s'être qualifiée pour ces Jeux Paralympiques était déjà une grande performance. C'est dire si ce podium a été une merveilleuse surprise.

A Paris, la Dijonnaise, qui doit jongler entre ses études en restauration et ses 15 à 20 heures d'entraînement par semaine, ne pourra plus avancer masquée. Entretemps, elle a décroché le titre de championne du monde en 2022 et a occupé la première place du classement mondial de la discipline.



Ois/Joe Toth/Sipa

Ces derniers mois ont toutefois été marqués par des blessures et par une concurrence accrue venant d'adversaires qui ont su s'adapter à son jeu. Mais son entourage l'assure, son objectif reste l'or.

● SARAH STOREY
L'ATHLÈTE LA PLUS TITRÉE DE L'HISTOIRE DES PARALYMPIQUES

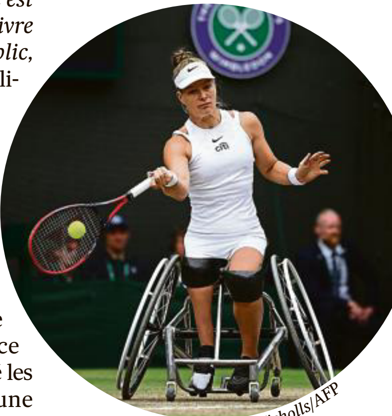


Alex Whitehead/Swpix.com/Shutterstock/Sipa

Dix-sept médailles d'or, huit d'argent et trois de bronze remportées en huit para-olympiades, sans compter les 30 autres gagnées aux Championnats du monde de natation handisport et à ceux de paracyclisme sur route. C'est peu de dire que la Britannique Sarah Storey est une athlète hors normes.

Voyant sa malformation (de naissance) de la main gauche, son premier entraîneur de natation ne lui laisse espérer aucun espoir d'un quelconque résultat. Moins de cinq ans plus tard, alors qu'elle n'a que quatorze ans, elle finit les Jeux de Barcelone (1992) avec deux médailles d'or, trois d'argent et une de bronze. Le début d'une carrière exceptionnelle marquée par un changement de discipline peu après les Jeux de 2004. Rendez-vous du 4 au 7 septembre pour suivre la championne de paracyclisme sur route.

● DIEDE DE GROOT
LA REINE DU TENNIS FAUTEUIL



Henry Nicholls/AFP

En juin, Diede de Groot avait fait sensation à Roland-Garros en remportant son 14e Grand Chelem d'affilée. Au total, la Néerlandaise de vingt-sept ans, reine du tennis fauteuil, a un impressionnant palmarès avec 42 titres du Grand Chelem – 23 en simple et 19 en double.

De retour à Paris pour les Jeux Paralympiques, la star du tennis fauteuil ne compte pas s'arrêter là. Celle qui porte une prothèse depuis l'âge de un an, en raison d'une jambe plus courte que l'autre, compte bien défendre son titre de championne paralympique remporté à Tokyo, à la fois en simple et en double.

Une question de fierté personnelle mais aussi nationale, puisque les Pays-Bas sont un des pays phares du tennis fauteuil avec un nombre impressionnant de champions de la discipline. 2024 pourrait en tout cas être l'année de Diede de Groot : en avril, la Néerlandaise a été couronnée sportive avec un handicap de l'année aux Trophées Laureus.

● SUMIT ANTIL
LA FIERTÉ DE L'INDE

Alors que l'Inde est souvent pointée du doigt pour son incapacité à former des sportifs de haut niveau (en dehors du cricket), les exploits de Sumit Antil en font une fierté nationale. Le magazine « Forbes » l'a même intégré à son classement 2024 des 30 jeunes Indiens qui représentent l'avenir du pays.

A vingt-six ans, il lui reste du temps pour étoffer son palmarès. Amputé de la jambe gauche après un accident de moto à dix-sept ans, celui qui rêvait de devenir lutteur s'est finalement tourné vers le lancer de javelot. Avec une réussite fulgurante. En 2019, alors qu'il participe à sa première compétition internationale, à Rome, il bat le record du monde, avant de conquérir l'or paralympique deux ans plus tard aux Jeux de Tokyo. En 2022, il bat son propre record du monde avec un jet à 73,29 mètres. Son entraîneur l'affirme, Sumit Antil vient à Paris avec une seule ambition : faire encore plus fort. *« La médaille d'or, c'est secondaire »*, dit-il.



Philip Fong/AFP

● MARCEL HUG
LE « SWISS SILVER BULLET »

Les fans de para-athlétisme l'avaient découvert à Athènes, en 2004, où il avait remporté deux médailles de bronze sur le 800 m et le 1.500 m. Depuis vingt ans, Marcel Hug collectionne les médailles et les records : à Tokyo, le Suisse s'était illustré avec quatre breloques d'or (il a 12 médailles paralympiques au total) et un record du monde sur 1500 m.

Surnommé le « Swiss Silver bullet » (« la balle d'argent suisse »), l'athlète de trente-huit ans, paraplégique de naissance, a commencé la course en fauteuil à seulement dix ans. Le porte-drapeau de la délégation suisse se sent très attendu à Paris, même s'il confiait à « L'Equipe » en 2023 ne pas se focaliser sur *« l'idée de marquer l'histoire »* mais vouloir *« juste prendre du plaisir »*.

Reste à savoir si, comme à Tokyo, son fauteuil permettra de faire la différence par rapport à la concurrence. Considéré par ses fabricants comme *« le fauteuil le plus rapide au monde »*, il a été conçu par les entreprises suisses Orthotec et Swiss Side… et Sauber, une écurie de Formule 1.



Joel Marklund/OIS/IOC/AFP

● AMALIA PÉREZ
L'HALTÉROPHILE MEXICAINE QUI VISE UNE SEPTIÈME MÉDAILLE



Rebecca Blackwell/AP/Sipa

Peu d'athlètes peuvent se vanter d'avoir participé à sept éditions des Jeux Paralympiques. Amalia Pérez est de ceux-là. Et la Mexicaine, considérée comme la plus grande championne de l'histoire en haltérophilie handisport, n'y a jamais fait de la figuration puisqu'elle est toujours montée sur le podium (4 médailles d'or et 2 d'argent).

Atteinte d'une maladie musculaire l'obligeant à se déplacer en fauteuil roulant, Amalia Pérez est devenue une ambassadrice de l'haltérophilie handisport féminine, qu'elle espère voir se développer. *« La concurrence est de plus en plus rude, et le niveau global ne fait qu'augmenter. Ça ne me dérange pas. Au contraire, ça me plaît. J'encourage toutes les générations qui viendront après moi. »*

Mais il ne faut pas s'y tromper, la Mexicaine de cinquante et un ans ne compte pas céder sa couronne si facilement. En mai dernier, elle a encore décroché l'or aux Championnats du monde.

● DAVID SMITH
LE CHAMPION DE BOCCIA QUI VISE LE TRIPLÉ À PARIS

Pour ses cinquièmes Jeux Paralympiques, David Smith a d'ores et déjà prévenu les médias britanniques : il ne sera pas le grand favori de l'épreuve de boccia en individuel. Ce qui ne l'empêche pas, à trente-cinq ans, de viser haut. Avec deux médailles d'or remportées à Rio et Tokyo (il avait décroché l'argent à Londres en 2012), David Smith arrive à Paris avec la volonté de conserver, malgré la rude concurrence, son titre paralympique.



Kotaro Numata/AP/Sipa

Le Britannique, diagnostiqué d'une paralysie cérébrale à l'âge de un an, a commencé la pratique de la boccia, ce sport à boules similaire à la pétanque, à l'âge de six ans. Avant de remporter des titres individuels, David Smith a aussi décroché l'or en équipe aux Jeux de Pékin de 2008 et la médaille de bronze à Londres.

Hormis son palmarès, le champion de boccia se distingue également par ses coupes de cheveux extravagantes. Pour Paris, il a opté pour la même coiffure que lors de son sacre à Tokyo : une crête aux couleurs du drapeau britannique. ■

Le PS tiraillé sur la question de la négociation avec Emmanuel Macron

● Si le Parti socialiste dénonce le choix d'Emmanuel Macron d'écarter de Matignon la candidate du Nouveau Front populaire, Lucie Castets, cela n'éteint pas en son sein les débats sur l'alliance avec LFI.
● La stratégie du « tout NFP » d'Olivier Faure a provoqué des discussions agitées lors d'un bureau national mardi.

POLITIQUE

Grégoire Poussielgue

La France insoumise (LFI) n'entend pas relâcher la pression. Au lendemain du refus d'Emmanuel Macron de nommer Lucie Castets à Matignon, le mouvement de Jean-Luc Mélenchon a appelé à des manifestations le 7 septembre *« contre le coup de force »* du président de la République. Mais cette initiative n'a suscité qu'un enthousiasme modéré au sein du PS.

« Le Parti socialiste n'appelle pas à ce stade à des mobilisations. L'urgence est dans le débat, dans la discussion politique, même si le choix édicté par Emmanuel Macron nous inquiète profondément », a déclaré sur Franceinfo Pierre Jouvet, le numéro deux du parti à la rose. Du bout des lèvres, Olivier Faure, le premier secrétaire, a déclaré qu'il *« participera »* à ces manifestations, tout en précisant en même temps qu'il ne *« cherchera pas à mettre le chaos »*.

Ses opposants en interne ne sont pas partisans de ce mode opératoire, classique chez LFI. *« Les manifestations ne sont pas une bonne réponse politique »*, glisse Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen et premier secrétaire délégué du PS. Il s'était opposé à Olivier Faure au congrès de janvier 2023 à Marseille.

Chercher une majorité de consensus

D'un côté, le PS regrette le choix d'Emmanuel Macron de ne pas nommer à Matignon Lucie Castets. Les principaux responsables du PS se sont joints aux critiques venues d'un peu partout à gauche.

Certains n'en restent pas moins amers sur la stratégie du NFP, qui a échoué pour obtenir Matignon. *« La responsabilité du président de la République aurait dû être de demander au bloc arrivé en tête de faire des propositions de gouvernement. La responsabilité du bloc arrivé en tête, à savoir la gauche, aurait dû être de chercher une majorité de consensus plutôt qu'un casting de Premiers ministrables putatifs »*, estime Lamia El Aaraje, adjointe à la maire de Paris Anne Hidalgo. Avant l'appel à manifester, le PS s'était aussi désolidarisé de la proposition de LFI de lancer une procédure de destitution contre Emmanuel Macron.

Sur le fond, la stratégie d'alliance avec LFI continue de diviser en deux le parti à la rose. La Nupes, ancêtre du NFP, avait déjà explosé. La ligne de fracture issue du dernier congrès reste plus que jamais vivace. Aujourd'hui, les partisans d'une prise de distance avec LFI redonnent de la voix. Le bon score aux élections européennes de Raphaël Glucksmann, qui estime qu'il faut *« tourner la page Mélenchon »* (et aussi la page Macron) leur a redonné du carburant. Ils critiquent notamment le choix d'Olivier Faure de couper les ponts avec le chef de l'Etat.

> Aujourd'hui, les partisans d'une prise de distance avec LFI redonnent de la voix.

> Ils critiquent aussi le choix d'Olivier Faure de couper les ponts avec le chef de l'Etat.

« C'est une erreur de le faire », estime un membre du bureau national du parti qui s'est réuni ce mardi à la demande des courants minoritaires (ceux qui avaient perdu au congrès de janvier 2023). Les mêmes reprochent aussi à Olivier Faure de décider seul des grandes orientations, sans consulter le bureau national. *« Emmanuel Macron est responsable du chaos actuel. Mais nous ne devons pas rajouter nos fautes à ses fautes. Nous ne sommes pas favorables à une censure systématique d'un gouvernement qui ne serait pas mené par Lucie Castets. Emmanuel Macron peut nommer une personnalité de gauche qui portera un projet de gauche »*, ajoute Nicolas Mayer-Rossignol. La ligne que porte le maire de Rouen est double : *« pas de soumission à Jean-Luc Mélenchon, pas de compromission avec Emmanuel Macron »*.

L'idée d'Olivier Faure, premier secrétaire du PS (ici avec l'écologiste Marine Tondelier), de couper les ponts avec le chef de l'Etat est contestée dans son parti. Isa Harsin/Sipa

La rentrée du PS, qui aura lieu cette fin de semaine lors du Campus socialiste à Blois, s'annonce une fois de plus animée. A l'occasion du bureau national, les opposants à Olivier Faure ont demandé des comptes au premier secrétaire au cours d'une réunion où le ton a été *« vif »*, selon un participant.

Macron veut casser le NFP

« Je le dis solennellement, le parti est au bord de la rupture. Et je n'engagerai aucun départ sur mon nom, je ne créerai pas d'autre parti mais si nous devenons les appendices de l'extrême gauche, alors la force centrale à gauche se reconstituera ailleurs, par la force de la réalité », a indiqué Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin et proche de Nicolas Mayer-Rossignol.

Emmanuel Macron, qui n'a de cesse de faire des appels du pied au PS, et, dans une moindre mesure, aux écologistes et aux communistes, pour casser le NFP, regarde avec intérêt ce qu'il se passe au PS. Pour l'instant, il s'attire un refus net. *« Il n'est pas question un seul instant de devenir les supplétifs du macronisme et de faire en sorte que nous prolongions ce qui s'est fait depuis sept ans »*, a averti Olivier Faure, sur France 2.

Le mouvement de Jean-Luc Mélenchon croit à la solidité du NFP. *« Je ne crois pas que le PS cédera aux avances de Macron. Les initiatives en faveur de concertations avec les macronistes viennent de gens ou de groupes isolés. Quel Premier ministre de gauche accepterait de ne pas abroger la réforme des retraites ? C'est impossible à accepter. Si vous êtes Premier ministre de Macron et que vous continuez sa politique sans marqueur de gauche, c'est mortel »*, estime un cadre Insoumis.


L'éditorial de Dominique Seux page 13

François Bayrou appelle le chef de l'Etat à changer de méthode, la droite reste prudente

Le président de la République a poursuivi mardi ses consultations en vue de la formation d'un nouveau gouvernement. La droite n'entend pas voler à son secours.

Jacques Paugam** et **G. P.

La gauche fulmine et Emmanuel Macron poursuit ses consultations. Au lendemain du refus du président de la République de nommer Lucie Castets à Matignon, le Nouveau Front populaire (NFP) n'entend pas désarmer. Dans un appel à manifester le 7 septembre, qui n'est pas soutenu par le Parti socialiste (PS), LFI espère transférer la crise politique dans la rue.

Emmanuel Macron poursuit ses consultations pour trouver un gouvernement. *« Les travaux continuent. La porte est ouverte et je reçois tous ceux qui veulent bien venir continuer à œuvrer pour l'intérêt supérieur du pays »*, a-t-il glissé. Concrètement, le président de la République a déjeuné avec François Bayrou, le président du Modem, qui, sur France 2, a critiqué sa méthode – *« C'est une faute de méthode de négocier un gouvernement avec les partis politiques »*, a-t-il dit – et échangé avec les autres représentants de son camp.

Il s'est aussi entretenu avec les anciens présidents de la République Nicolas Sarkozy et François Hollande et devait le faire avec Bernard Cazeneuve et Xavier Bertrand, dont les noms (surtout le premier) circulent pour Matignon. En revanche, les ponts sont coupés avec la gauche, même si les opposants à Olivier Faure au PS sont contre l'idée, prise par le seul premier secrétaire assurent-ils, de rompre les discussions avec le président de la République.

Emmanuel Macron a aussi rencontré les députés du groupe Liot. Il leur a dit vouloir *« avancer vite »* une fois la page Lucie Castets tournée et nommer un nouveau Premier ministre *« avant la fin de la semaine »*. Ce mercredi, Emmanuel Macron assistera à la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques avant de partir, jeudi et vendredi, pour la Serbie. Une annonce pourrait intervenir entre son retour de Serbie et le début de la semaine prochaine.

« A lui de débloquer la situation »

A court terme, l'objectif principal d'Emmanuel Macron est de ne pas voir le nouveau gouvernement immédiatement censuré et de faire voter un budget pour 2025.

A droite, on juge la situation enkystée mais pas question, pour autant, de voler au secours d'un chef de l'Etat enlisé dans le choix de son Premier ministre. *« Macron s'est mis toutes les formations politiques à dos. C'est à lui de débloquer la situation »*, renvoie l'entourage de Laurent Wauquiez. *« On verra s'il se montre plus explicite cette fois-ci »*, relève un proche de l'ancien président de région alors qu'une nouvelle rencontre entre les dirigeants de la droite et le locataire de l'Elysée est fixée à mercredi.

Après avoir annoncé qu'elle censurerait tout gouvernement issu du NFP, la droite s'en tient pour l'instant à son pacte législatif. *« On ne peut pas être le parti qui laisse la France aller dans le mur* […] *il nous faut voter ce qui va dans le bon sens »*, a plaidé Valérie Pécresse, présidente LR de la région Ile-de-France, au micro de RTL, tout en précisant de ne pas vouloir devenir des *« supplétifs de la Macronie »*.

Suffisant pour éviter le piège de la censure à l'automne prochain ? *« Jusqu'ici, nous avons été les plus constructifs »*, se contente d'indiquer un stratège, après que Gérard Larcher, le président LR du Sénat, a conclu cette série d'entretiens sans prendre la parole. ■

Dernière tentative pour dessouder la gauche

C'est la dernière carte pour sortir le pays de la crise : tirer les sociaux-démocrates des griffes de Jean-Luc Mélenchon en nommant un Premier ministre de centre gauche. Cela suffirait-il ?

LE FAIT DU JOUR **POLITIQUE** de **Cécile Cornudet**



Motion de destitution » du président, appel à la « mobilisation », « censure » de tout gouvernement… Tous les mots, toutes les menaces ont été brandies mardi par la gauche. En fermant la porte à une nomination de Lucie Castets, Emmanuel Macron a suscité la réaction attendue : colère et porte fermée en retour. Mais après, dans quelques jours ? Y a-t-il une chance de sortir les sociaux-démocrates des griffes de Jean-Luc Mélenchon ? La question récurrente depuis les élections de 2020 prend un tour nouveau. Elle est désormais vitale pour le chef de l'Etat ; c'est même la seule clé qui pourrait permettre de sortir le pays de *« la crise politique la plus grave de toute l'histoire de la Ve République »*, selon le politologue Jérôme Jaffré (France 5). La solution Nouveau Front populaire, avec LFI, est donc exclue, celle incluant le RN aussi bien sûr, les LR refusent de participer à un gouvernement, l'ex-majorité concède qu'elle a perdu, reste donc quoi ? Une partie de la gauche qui rejoindrait le bloc central, voire une partie de la droite pour ne pas censurer un gouvernement et le laisser avancer. Mais pour ce faire, il faut qu'elle rompe avec LFI. Or elle ne l'a pas fait depuis l'annonce de la dissolution, même si Emmanuel Macron avait parié l'inverse. Elle ne l'a pas fait une fois l'élection passée, même s'il devenait évident que le NFP était loin de la majorité absolue. Elle ne l'a pas fait devant les coups de pression du président, au contraire. Reste une ultime solution : la nomination d'un Premier ministre non NFP mais de gauche, type Bernard Cazeneuve ou Didier Migaud. Les députés PS suivraient-ils ou considéreraient-ils qu'il faut rester le plus loin possible du pouvoir macroniste pour préparer les échéances à venir ? Chacun lance sa sonde et la remonte avec des analyses différentes. Les macronistes se veulent confiants, persuadés qu'un parti de gouvernement comme le PS ne prendra pas la responsabilité de laisser le pays dans le chaos. Le PS façon Olivier Faure assure que c'est impossible après l'épisode Castets : *« Même Cazeneuve ne ferait pas bouger un élu socialiste. »* Son opposition interne, derrière Hélène Geoffroy, tire à l'inverse la sonnette d'alarme : parlons avec Emmanuel Macron sinon *« les électeurs ne nous comprendraient pas »*. Et tous les autres ? Difficile à dire quand les jeux de postures dominent encore. Mais un sentiment semble partagé : il faudrait aussi des inflexions de fond pour convaincre les députés : le scrutin proportionnel, des signaux sur le SMIC, les retraites et les impôts. Un Premier ministre certes, mais avec une politique de gauche.

ccornudet@lesechos.fr

Dessins Kim Roselier pour « Les Echos »

A Toulouse, bataille de leadership à gauche face à Jean-Luc Moudenc

EN ROUTE POUR LES MUNICIPALES

Avant le scrutin de 2026, « Les Echos » reviennent sur la situation politique des principales villes françaises après les législatives.

Le maire Jean-Luc Moudenc, qui a quitté LR, va briguer un troisième mandat à Toulouse.

Laurent Marcaillou
— Correspondant à Toulouse.

« Le maire de Toulouse a du souci à se faire. Si tous les électeurs de gauche des législatives votent pour nous à la prochaine élection municipale, il n'y a plus de match ! » s'enthousiasme Frédéric Borras, responsable des relations unitaires de LFI en Haute-Garonne.

Dans les cinq circonscriptions recouvrant Toulouse, la gauche a obtenu lors du scrutin du 7 juillet dernier 4 sièges (3 pour LFI et 1 pour EELV) et Renaissance un seul, de justesse. Les 5 députés sortants ont été réélus. Mieux, dans l'ensemble de la Haute-Garonne, la gauche a remporté 8 des 10 sièges (4 LFI, 3 PS, 1 EELV et 2 Ensemble !) contre 6 en 2022, grâce au Nouveau Front populaire et au barrage républicain contre le RN.

Maires de centre-droit

Mais les Toulousains ont l'habitude de voter à gauche aux élections nationales et d'élire des maires de centre-droit depuis 1971 – Pierre puis Dominique Baudis, Philippe Douste-Blazy et Jean-Luc Moudenc – sauf entre 2008 et 2014 avec le socialiste Pierre Cohen. A 64 ans, le maire Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, brigue un troisième mandat. Il a quitté LR en novembre 2022 à cause du *« rabougrissement du parti »*, sans rallier Renaissance, et annoncé sa candidature dès mars 2023 en présentant son bilan de mi-mandat.

Son projet phare, la construction d'une troisième ligne de métro longue de 27 km pour plus de 3,4 milliards d'euros, ne sera inauguré qu'en 2028, deux ans après l'élection municipale. Mais cela ne le dérange pas : *« J'ai connu l'inauguration de la ligne B de métro en juin 2007 et cela ne m'a pas empêché de perdre neuf mois plus tard... »*

Jean-Luc Moudenc a *« eu chaud au premier tour »* en 2020 avec la forte abstention pendant le Covid mais il l'a finalement emporté avec 52 % des voix, comme en 2014. *« En 2020, il y avait une vague verte et Toulouse était socialement plus à gauche que Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Tours et Annecy, qui ont basculé dans des coalitions dominées par les Verts,* analyse-t-il. *Donc mon résultat était assez remarquable. »*

Il faut dire que la gauche toulousaine a eu beaucoup de mal à s'unir entre les deux tours en 2020. La vice-présidente socialiste de la région Occitanie, Nadia Pellefigue, qui conduisait la liste PS-PCF-PRG, était arrivée derrière le mouvement Archipel citoyen conduit par le conseiller municipal écologiste, Antoine Maurice. En désaccord sur la répartition des places, elle s'est retirée en laissant les listes fusionner sans elle.

Cette fois, la gauche aimerait s'unir dès le premier tour. LFI et EELV désigneront leur candidat d'ici à la fin de l'année et les discussions entre partis commenceront en 2025. Le député François Piquemal et Agathe Roby sont candidats chez LFI. A Génération.s, Isabelle Hardy, vice-présidente du département, a annoncé sa candidature en janvier. *« Mais la priorité est l'union de la gauche »*, précise-t-elle.

> A l'élection européenne, la liste PS-Place publique de Raphaël Glucksmann a devancé celle de Manon Aubry (LFI) à Toulouse, avec 21,3 % contre 19,9 %.

En fait, chaque parti souhaite conduire la gauche... *« Nous revendiquons la tête de liste pour LFI car le rapport de force est très bon pour nous à Toulouse »*, dit Frédéric Borras en rappelant que Jean-Luc Mélenchon a obtenu 37 % dans la Ville rose en 2022. *« La gauche dirige déjà une grande quantité de grandes villes avec des maires PS ou Verts. Peut-être est-ce le tour de LFI, car nous sommes la première force politique à Toulouse »*, poursuit-il. Mais à l'élection européenne, la liste PS-Place publique de Raphaël Glucksmann a devancé celle de Manon Aubry (LFI) à Toulouse, avec 21,3 % contre 19,9 %.

Longtemps hégémonique avant de chuter, le Parti socialiste a obtenu trois députés en Haute-Garonne contre un seul en 2020. *« Le PS est une force politique incontournable dans la vie politique toulousaine : nous gérons le département, la région et beaucoup de villes de la métropole »*, plaide François Briançon, premier secrétaire de la Fédération socialiste 31. *« Et l'unité de la gauche a plus de chances de se faire autour d'un candidat socialiste que d'un LFI. »*

Après son échec de 2020, Antoine Maurice (EELV) n'a pas renoncé même si les Verts ont moins le vent en poupe. *« Les écologistes ont un rôle à jouer car nous avons la capacité à créer des ponts entre le PS et LFI »*, fait-il valoir. ■

Des viticulteurs ensemencent les nuages pour contrôler la grêle

● Dans la région de Carpentras, les exploitants veulent réduire la taille des grêlons en envoyant de l'iodure d'argent dans les nuages.
● Une technique appelée à se développer avec le changement climatique.

CLIMAT

Anne Feitz
— Envoyée spéciale à Carpentras.

Jean-Claude Micol n'a plus peur de la grêle. Ce 15 août, vers 10 heures du matin, ce viticulteur de la région de Carpentras a pourtant reçu une alerte sur son téléphone, l'avertissant d'un risque de grêle le jour même, vers 14 heures. Il détient toutefois la parade, entre les oliviers du jardin de sa maison : une drôle de machine, composée de deux bonbonnes et d'une petite cheminée en inox d'un mètre de hauteur.

Un « générateur terrestre à vortex » qui lui permet d'envoyer, grâce aux courants ascendants, des particules d'iodure d'argent dans les nuages, à 2.000 mètres d'altitude. *« On multiplie ainsi les noyaux de congélation sur lesquels s'agrègent les cristaux de glace qui forment les grêlons. Comme la quantité d'eau dans le nuage est constante, il y a plus de grêlons, mais ils sont plus petits : ils tombent plus lentement et ont même souvent le temps de fondre »*, dit-il. De quoi protéger les viticulteurs, mais pas seulement. *« Des grêlons de 3 à 5 centimètres, ça fait des dégâts sur les toitures, les vérandas... »*, avance Sandra Scavennec, coordinatrice du réseau Prévigrêle auquel appartient Jean-Claude Micol. A Saillans, dans la Drôme, à quelques kilomètres de la zone couverte par son réseau, des grêlons de 750 grammes ont détruit toits et pare-brises en juillet 2023.

Episodes plus violents

Il n'y a finalement pas eu de grêle à Carpentras le 15 août. Un collègue de Jean-Claude Micol, près de Suzette, à une quinzaine de kilomètres de là, n'a pas eu la même chance. *« Mais vous voyez, aucun grêlon n'a dépassé 1 centimètre, les impacts sont légers »*, fait valoir Sandra Scavennec, en montrant la plaque de polystyrène témoin que le viticulteur vient de lui apporter.

L'ensemencement des nuages pour contrôler la météo existe depuis de nombreuses années. Mais Sandra Scavennec s'attend à ce qu'il suscite un intérêt croissant avec le changement climatique. *« Selon les scientifiques, il y aura dans les décennies à venir moins d'épisodes de grêle, mais chaque épisode risque d'être plus violent »*, dit-elle. Les épisodes de sécheresse, également appelés à se multiplier, pourraient aussi lui ouvrir de nouvelles perspectives dans l'Hexagone.

Jean-Claude Micol estime que la technique est efficace à *« 50 %, 60 % »* – un chiffre difficile à démontrer. *« La seule fois où j'ai perdu une partie de ma récolte, je n'avais pas pu allumer le générateur »*, dit-il, évoquant quatre épisodes de grêle seulement en vingt-sept ans.

Le viticulteur dépend aussi des générateurs de ses voisins, qui maillent les nuages ensemencés. *« Notre réseau compte 185 générateurs dans la région Sud-Est »*, indique Sandra Scavennec. Prévigrêle appartient lui-même à l'Association nationale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques (Anelfa), qui fournit le matériel et totalise plus de 1.000 générateurs en France métropolitaine.

S'appuyant sur les études d'Anelfa – et la bonne santé de ses propres cultures –, le viticulteur estime que l'iodure d'argent n'a pas d'impact environnemental significatif, compte tenu des faibles quantités utilisées. En revanche, il connaît les dégâts que peut provoquer la grêle. *« Mon voisin Jean-Claude a perdu 100 % de sa récolte, avant de s'équiper d'un générateur »*, dit-il.

Coût des récoltes perdues

A Carpentras, les frais sont pris en charge par la communauté d'agglomérations (environ 20.000 euros par an), et les générateurs opérés par des bénévoles. Les exploitants indépendants hors de la zone qui souhaitent s'équiper devront débourser environ 2.000 euros par an, tout compris. A mettre en regard du coût d'une récolte perdue : selon l'Anelfa, l'événement de grêle le plus cher de l'histoire, survenu du 6 au 10 juin 2014, a coûté à lui seul 850 millions d'euros aux assureurs. Les indemnisations liées aux aléas climatiques ont représenté 6,5 milliards d'euros en 2023. ■



Les aléas climatiques comme la grêle ont coûté 6,5 milliards aux assureurs en 2023. *Photo Radio France/MaxPPP*

Une technologie controversée chez les scientifiques

Utilisé de longue date, l'ensemencement des nuages pour contrôler la pluie suscite l'intérêt croissant de certains pays, notamment la Chine. Son efficacité et son absence d'impact environnemental ne font toutefois pas consensus auprès des chercheurs.

Sécheresse persistante dans les Pyrénées-Orientales ou dans l'Aude, épisodes de grêle de plus en plus destructeurs : face aux effets à venir du réchauffement climatique, la tentation est grande de vouloir contrôler la météo, en particulier la pluie ou la grêle.

En France, l'ensemencement des nuages, pour contrôler la grêle, est déjà utilisé de longue date. L'Association nationale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques (Anelfa) a mis au point une technique, permettant, en envoyant de l'iodure d'argent dans les nuages, de réduire la taille des grêlons.

« Les cristaux de glace se développent sur davantage de particules contenues dans un nuage. Il n'y a pas plus d'eau, les grêlons sont donc moins gros », explique Sandra Scavennec, coordinatrice du réseau Prévigrêle, l'un des membres de l'Anelfa.

DÉCRYPTAGE

L'Anelfa utilise des « générateurs terrestres à vortex », qui envoient l'iodure d'argent depuis le sol en s'appuyant sur les courants ascendants. D'autres, comme la société française Selerys, utilisent des ballons pour disséminer les particules. D'autres encore, à l'étranger, les propagent grâce à des avions.

Lutter contre la sécheresse

« Une cinquantaine d'Etats dans le monde pratiquent l'ensemencement des nuages », explique Marine de Guglielmo Weber, chercheuse à l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (Irserm), qui a fait sa thèse sur le sujet. *« Si la France n'y recourt pour l'instant que pour lutter contre la grêle, d'autres, comme les Etats-Unis, les pays du Sahel ou les Etats du Golfe l'utilisent aussi pour augmenter les chutes de pluie. »*

La Chine est sans doute le leader mondial de la technique : elle y consacre d'énormes investissements, l'ayant par exemple utilisée pour faire pleuvoir avant la cérémonie d'ouverture des JO de Pékin en 2008, ou pour lutter contre la sécheresse dans la région du fleuve Yangtsé en 2022. *« Elle est en train de mettre en place le plus grand programme au monde de lutte contre la sécheresse, sur le plateau tibétain »*, indique la chercheuse. On a un temps soupçonné les Emirats arabes unis d'avoir ainsi provoqué les inondations de Dubaï de mars dernier – ce qu'ils ont démenti.

La technologie est toutefois controversée. D'abord, parce que son efficacité reste discutée. *« Il n'y a pas de consensus scientifique sur la question »*, explique Marine de Guglielmo Weber. *« La pluie ou la grêle sont des phénomènes naturels dont la variabilité est très élevée. Il est très difficile de les corréler à une activité humaine et de savoir ce qui se serait passé sans intervention. »*

Par ailleurs, son impact sur l'environnement est encore très peu documenté. Si l'Anelfa affirme, études à l'appui, que les quantités d'iodure d'argent utilisées sont trop faibles pour être nocives, Marine de Gugliemo Weber est plus circonspecte. *« Certes, si l'iodure d'argent avait des effets massivement toxiques, on l'aurait déjà constaté,* reconnaît-elle. *Mais on ne connaît pas les effets d'une accumulation dans le temps, ni ceux d'une interaction avec d'autres substances présentes dans les sols. Une étude parue en 2016 a aussi montré ses effets nocifs sur les micro-organismes, qu'il conviendrait de creuser. »*

> « Une cinquantaine d'Etats dans le monde pratiquent l'ensemencement des nuages. »
> MARINE DE GUGLIELMO WEBER
> Chercheuse à l'Irserm

Enfin, l'ensemencement des nuages pose une question de réglementation. Les Etats-Unis l'ont utilisé pendant la guerre du Vietnam, pour provoquer des inondations et ralentir les troupes vietnamiennes. Depuis, l'ONU a adopté, en 1976, une convention (Enmod) interdisant de l'utiliser à des fins militaires. Mais même à des fins civiles, son utilisation peut provoquer des tensions. En 2018, un général iranien a accusé Israël de manipuler les nuages, afin d'éviter qu'il pleuve en Iran.

Certains réclament dès lors un statut juridique pour les nuages. L'avocat et romancier français Mathieu Simonet veut même les voir inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, la question de la réglementation de leur ensemencement fait déjà l'objet de réflexions. — **A. F.**

Keir Starmer annonce des temps difficiles pour les Britanniques

● Le Premier ministre britannique donne le ton avant la rentrée politique de Westminster le 2 septembre.
● Ne cachant pas que des mesures douloureuses se profilent, le leader travailliste cherche à accentuer le contraste entre le sérieux de son approche et le chaos qui l'a, selon lui, précédé à Downing Street.

ROYAUME-UNI

Nicolas Madelaine
— Correspondant à Londres

Dans le business, cela s'appelle passer les comptes à la paille de fer, pour tirer un trait sur une ère difficile et avoir une base de comparaison plus favorable. Lors de son premier discours, mardi, depuis son arrivée à Downing Street le 5 juillet dernier, le Premier ministre britannique, Keir Starmer, a asséné avoir « *hérité* » non seulement d'un « *trou noir économique* » mais d'un « *trou noir sociétal* » après 14 ans de pouvoir aux mains des conservateurs.

Sous le soleil du jardin aux roses de Downing Street, le théâtre de certaines scènes du « partygate » si fatal à Boris Johnson, celui qui a conduit les travaillistes au sommet de l'Etat n'a pas hésité à parler de « *pourriture* » au cœur de la politique et des institutions : « *Lorsque c'est pourri au cœur de la structure, on ne peut pas se contenter de le cacher, il faut tout refaire, s'attaquer à la racine du problème même si c'est plus difficile et prend plus de temps* ».

Une façon, donc, de dire aux Britanniques, une semaine avant l'ouverture d'une nouvelle session parlementaire le 2 septembre, que les mois et années à venir ne seront pas une promenade de santé. « *Les choses vont empirer avant que nous allions mieux* », dit Keir Starmer.

« Le trou noir »

Volonté de charger la barque du gouvernement précédent, qui a effectivement donné une impression de chaos que l'arrivée de Rishi Sunak n'avait pas entièrement corrigée ? Courage de la part d'une administration de gauche qui annonce que tout ne se réglera pas avec l'argent public, comme le montrent les restrictions récentes sur les subventions pour les factures d'électricité des retraités ? Chacun y va de son analyse.

Toujours est-il que le « *trou noir* » dénoncé par le nouveau gouvernement est d'abord budgétaire. Il manque 22 milliards de livres dans les comptes publics de cette année, a-t-on appris cet été, ce qui n'est pas rien comparé à un déficit de 121 milliards pour 2023 (4,4 % du PIB). Si cette somme est en grande partie due à une décision qui revient clairement au Labour de verser 9 milliards notamment aux employés du NHS et aux cheminots pour solder un conflit social qui paralysait une partie de l'économie depuis longtemps, l'attaque contre le coût surprise de plus de 6 milliards de la gestion des demandeurs d'asile par le précédent gouvernement semble plus indiscutable. « *L'OBR* [l'agence chargée d'évaluer les prévisions budgétaires du gouvernement, NDLR] *ne le savait pas* », a plaidé Keir Starmer à propos des 22 milliards, en pointant que le pays avait « *emprunté 5 milliards de plus que prévu par l'OBR au cours des trois derniers mois* ».

Les premières décisionss

Mais le trou noir diagnostiqué par Keir Starmer se manifeste aussi dans le système judiciaire et carcéral. Son mandat a en effet commencé par des émeutes raciales cet été, lourdes de menaces sur l'état du pays et sur lesquelles il est revenu longuement mardi dans ce discours sur l'état de la nation, avant les vrais dossiers politiques de rentrée comme la grande réforme des droits des salariés attendue en octobre.

Pour Keir Starmer, les émeutiers ont profité d'un système qu'ils savaient fragile, avec notamment une surpopulation dans les prisons. Mais ils sont aussi le symptôme d'une politique « *théâtrale* » et démagogique de la part des Tories. En tant qu'ancien patron du Crown Prosecution Service, l'équivalent du parquet, il a expliqué combien il a été difficile pour lui cet été de régler le sujet des émeutes en calculant « *chaque jour* » combien de places de prison étaient disponibles.

Pour tenter d'engager quand même l'année sur un bon pied, le leader travailliste a mis en avant les premières réalisations de son administration : la création d'un Fonds de richesse nationale pour soutenir l'investissement public et privé, des changements dans les règles de permis de construire pour favoriser la construction de 1,5 million de maisons et la création future d'un groupe énergétique centré sur le renouvelable, Great British Energy, doté de 8 milliards de livres, une promesse de campagne. ■



Keir Starmer à Downing Street, mardi : « Les choses vont empirer avant que nous allions mieux. » *Photo Stefan Rousseau/Pool via Reuters*

Un budget qui devrait « faire mal »

Le mandat de Keir Starmer a commencé par des hausses de salaires importantes dans le secteur public. Mais la « douloureuse » suit de près.

Le mandat du Premier ministre, Keir Starmer, a commencé par une hausse de 5 à 6 % du traitement des fonctionnaires, dont les cheminots, qui sont employés par des entreprises privées mais sous contrat avec l'Etat, ainsi que les médecins et infirmiers du NHS, le système de santé.

Pour un coût de 9,4 milliards de livres, qui est en grande partie responsable du « trou » de 22 milliards découvert pour cette année dans les comptes de l'Etat par la ministre des Finances, Rachel Reeves. Réaliste ou pas, l'administration du Premier ministre conservateur Rishi Sunak, au pouvoir jusqu'en juillet, n'avait pas mis de côté autant d'argent.

Ces hausses de traitement ont pu être considérées comme généreuses (notamment les 22 % pour les jeunes médecins), d'autant qu'elles n'ont pas été accompagnées de mesures de productivité.

Pourtant, le Labour sous Keir Starmer ne s'annonce pas comme le parti des renvois d'ascenseurs en faveur de syndicats. Loin de là. Margaret Thatcher avait commencé son mandat, pour elle aussi solder le passif, par une hausse du salaire de fonctionnaires, rappellent des éditorialistes… Une phrase prononcée par Keir Starmer dans son discours mardi n'a pas manqué d'attirer l'attention. Pour le budget, dont les détails seront dévoilés fin octobre, « *cela va faire mal, nous n'avons pas d'autres choix* », a dit le Premier ministre.

Déjà, les aides pour les factures d'électricité des retraités seront distribuées en fonction des revenus, ce qui devrait rendre la vie plus difficile à 2 millions d'entre eux, selon UK Aid. Une mesure qui n'a pas été annoncée avant les élections, que le Labour impute au « trou » de 22 milliards. Pour que le sujet ne se transforme pas en crise sociale, le fonds de soutien aux ménages fragiles lancé en 2021 (2 milliards par an) devrait être reconduit après septembre.

Taxer les non domiciliés fiscaux

Comme l'économie britannique va mieux, puisqu'elle est sortie de la récession cette année, que l'inflation est sous contrôle et que l'emploi reste bon, le gouvernement ne peut pas non plus donner l'impression que l'austérité lancée par les conservateurs en 2010 reste la seule politique de mise. En effet, le discours de Keir Starmer sur les efforts à faire rappelle celui de l'administration de David Cameron à ses débuts. La différence est que le Labour croit aux services publics beaucoup plus que les Tories. Et doit donc trouver le moyen de les remettre d'aplomb.

La solution la plus évidente serait d'augmenter les impôts. La TVA, l'impôt sur le revenu et les charges sociales sont protégés par les promesses de campagne. Mais les non domiciliés fiscaux non, a fait comprendre Keir Starmer. De même que les sociétés gérant l'eau qui seront pénalisées pour les fuites d'égouts dans les rivières et sur le littoral. Pas d'indication sur une taxation du capital, mais la liste de Keir Starmer n'était pas complète.

Les autres mesures attendues concernent la productivité du secteur public, qui comme le souligne avec humour un analyste du think tank IFS sur « X », est plus basse que lorsque le groupe Oasis, qui a annoncé mardi se reformer, était encore actif en 1997. Les négociations pour un service public plus productif arrivent, a prévenu dans le « Financial Times », un allié de Keir Starmer. — ***N. M.***

Le FMI alerte sur la dérive des dettes publiques européennes

CONJONCTURE

Faute de croissance et de mesures d'économie suffisantes, les dettes publiques en Europe vont continuer de progresser.

Richard Hiault

En matière de finances publiques, les pays européens sont loin du compte. Dans une note de recherche publiée le 23 août sous l'égide du FMI, huit économistes du département Europe de l'institution s'alarment. Dans les prochaines années, le ratio de dette publique rapportée au PIB est appelé à se dégrader. « *La tendance sera plus défavorable que prévu en 2019* », à la veille de la pandémie, redoutent-ils. Les perspectives d'une stabilisation de l'endettement se sont détériorées dans la plupart des pays européens.

L'an dernier, ces ratios étaient plus élevés qu'avant la pandémie pour deux pays sur trois. L'augmentation moyenne était de 7,6 points de pourcentage du PIB en quatre ans. Pour les six prochaines années, les déficits primaires persistants et les perspectives de croissance plus faibles, en particulier dans les pays européens les plus développés, devraient coïncider avec l'augmentation progressive des dépenses au titre du paiement des intérêts.

Déficits primaires élevés

Le stock des dettes publiques va donc encore progresser. En moyenne, en 2029, la dette publique des pays riches européens s'établirait à 89,1 % du PIB, contre 88,5 % en 2023. Pour les pays d'Europe émergents, c'est pire, mais on part de beaucoup plus bas. Les chiffres s'inscrivent respectivement à 46,8 % et 40,3 %.

Pour les auteurs de l'étude, cette détérioration est due en grande partie « *à des déficits primaires plus élevés* » (hors service de la dette) même si les gouvernements ont promis une consolidation budgétaire progressive dans les cinq années à venir. En moyenne, les pays européens avancés devraient réduire leur déficit primaire de 1 à 0 % du PIB, soit à un niveau proche de celui permettant de stabiliser la dette (surplus de 0,1 % du PIB). L'ajustement des pays européens émergents (un déficit primaire de 0,5 % du PIB) resterait inférieur au niveau requis (surplus de 0,3 % du PIB).

Certains gouvernements ne maîtrisent pas leurs dépenses et n'engrangent pas assez de recettes fiscales. « *Dans les pays avancés présentant des niveaux d'endettement relativement élevés, comme la Belgique, la France et l'Italie* », le FMI a pourtant « *recommandé une consolidation budgétaire plus importante et plus ciblée que celle envisagée dans le cadre des politiques actuelles des autorités* », souligne le document.

Pour la France, les chiffres sont explicites. Pour stabiliser la dette publique, à partir de 2024, il faudrait un déficit primaire de 1 % du PIB. Or, selon l'institution, ce déficit sera de 2,8 % cette année et encore 2,5 % l'an prochain. Si la France voulait stabiliser sa dette à partir de 2029, il lui faudrait alors avoir un déficit primaire de seulement 0,7 % du PIB. Mais d'après ces économistes, il s'établirait à 1 %. Résultat : la dette publique française risque de passer de 110,6 % du PIB en 2023 à 115,2 % en 2029.

La France, en procédure avec Bruxelles pour déficit excessif, n'est pas la seule à être hors des clous. La Belgique et le Royaume-Uni verront leur dette publique rapportée au PIB progresser à 115,6 % et 110,1 % respectivement. L'Italie, aussi en procédure à Bruxelles, et malgré ses efforts d'assainissement (elle affiche un surplus primaire), verrait aussi sa dette gonfler jusqu'à 145 % du PIB. A l'inverse, des pays comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Allemagne qui gèrent mieux leur budget devrait réussir à réduire leur endettement d'ici à 2029.

> La France, l'Italie et le Royaume-Uni sont parmi les pays les plus en difficulté.

Pour ne rien arranger, les auteurs de l'étude mettent en exergue deux écueils. Le premier est mathématique. La croissance du PIB permet d'abaisser son ratio d'endettement. Or « *les prévisions de croissance du FMI pour presque tous les pays européens* [...] *surestiment la croissance* ».

Le second concerne les dépenses futures. La maîtrise des finances publiques sera encore plus difficile au regard des dépenses générées par le vieillissement de la population, la défense et la transition écologique. Ces « *coûts ne sont généralement pas encore pleinement pris en compte dans les projections du FMI* », avertit l'étude.

Les auteurs soulignent que les pressions budgétaires supplémentaires liées à ces coûts s'élèveront à environ 5,5 % du PIB par an d'ici à 2050 pour les pays européens avancées et à environ 8,5 % du PIB pour les pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est. La maîtrise des finances publique est donc loin d'être assurée. ■



Un avion espion chinois Y-9 a circulé durant deux minutes dans le ciel japonais au sud-ouest de l'archipel. *Photo AP/Sipa*

Violation inédite du ciel japonais par un avion chinois

ASIE DU SUD-EST

Le Japon a vivement protesté contre l'intrusion sans précédent d'un avion espion chinois dans son espace aérien.

Yves Bourdillon

C'est sans précédent. Un avion espion chinois Y-9 a fait irruption, lundi, dans l'espace souverain du Japon, conduisant Tokyo à protester vigoureusement, mardi, contre cette « *violation grave de souveraineté* » et cette « *menace pour la sécurité nationale* ». L'intrusion, inédite pour un avion militaire, aurait duré deux minutes au large des îles Danjo dans le département de Nagasaki, au sud-ouest de l'archipel nippon.

Cet avion « *sondait probablement le réseau de défense aérienne du Japon, recueillant des informations électroniques telles que les signaux et la couverture radar du Japon* », a estimé Yee Kuang Heng, professeur de politique publique à l'université de Tokyo.

« *Nous comprenons qu'il s'agit de la première incursion confirmée et annoncée d'un avion militaire chinois dans notre espace aérien depuis que nous avons mis en place des mesures de lutte* » contre ces incursions, a estimé le ministère de la Défense, qui n'exclut donc pas que d'autres intrusions aient déjà eu lieu. L'affaire rappelle sur ce point celle des ballons espions chinois repérés aux Etats-Unis il y a deux ans.

« *Les activités militaires récentes de la Chine à proximité du Japon ont tendance à s'étendre et à devenir de plus en plus actives* », a ajouté Tokyo, avant que Pékin se borne à indiquer « *vérifier* » les faits reprochés à son aéronef. Son ambassadeur a été convoqué au ministère des Affaires étrangères japonais. De quoi anéantir les espoirs de rapprochement nés du premier sommet depuis cinq ans, le 27 mai dernier, entre la Chine, le Japon et la Corée du Sud.

Cet incident s'inscrit dans une dynamique plus générale de revendications, voire de provocations de Pékin vis-à-vis de ses voisins dans le domaine maritime, du Japon aux Philippines, en passant par la Malaisie, le Vietnam, et même l'Indonésie, sans oublier Taïwan que le régime chinois compte carrément absorber.

Pékin revendique en effet la quasi-totalité de la mer de Chine méridionale, parfois presque au ras du rivage de ses voisins, malgré une décision de 2016 de la Cour internationale d'arbitrage selon laquelle ses revendications ne reposent sur aucune base juridique et historique.

Des incidents ont ainsi impliqué des navires chinois et japonais, y compris au prix de collisions, ces dernières années dans des zones contestées, en particulier les îles Senkaku en mer de Chine orientale. Des garde-côtes chinois abordent également des navires de pêche philippins autour des récifs contestés de Second Thomas, avec une fréquence en nette augmentation ces derniers mois, dont quatre rien que la semaine écoulée.

La hantise de la Chine

« *Des actes illégaux, hostiles, voire dangereux* », remarque Marc Julienne, spécialiste de la question à l'Institut français des relations internationales (Ifri), et de plus en plus fréquents en riposte à « *une réorientation de la politique étrangère de Manille. Le président Marcos Jr, élu en juin 2022, s'est démarqué de la politique d'équidistance entre Pékin et Washington suivie par son prédécesseur, pour raviver un partenariat militaire en friche depuis des décennies avec les Etats-Unis* ».

La mer de Chine méridionale recèle d'importantes ressources halieutiques et pétrolières, tout en constituant un carrefour de routes commerciales, puisqu'on estime que la moitié des porte-conteneurs de la planète transite par cette région. Dans les eaux revendiquées aussi par le Vietnam, autour des archipels de Spartley et Saracens, Pékin mène depuis des années une politique de « poldérisation », consistant à créer une île artificielle dotée des prérogatives afférentes, zone de souveraineté d'un rayon de 12 miles nautiques, à partir de rochers affleurant à peine. Des îlots qui sont ensuite militarisés.

La hantise de la Chine est que tous ces pays, qui nourrissent aussi entre eux des contentieux territoriaux quoique mineurs, constituent un front uni sur le plan diplomatique, souligne Marc Julienne, ou suivent l'exemple des Philippines en s'alliant aux Etats-Unis. Vietnam et Philippines mènent des patrouilles conjointes depuis peu.

Le Japon et les Philippines ont signé un partenariat militaire début juillet. Et Tokyo fait partie de l'alliance Quad constituée avec les Etats-Unis, l'Australie et l'Inde, le grand rival asiatique de Pékin à qui l'oppose trois contentieux territoriaux acrimonieux… ce qui ne l'empêche pas de compter la Chine comme son principal partenaire commercial. Il en va d'ailleurs de même pour le Japon, le Vietnam, les Philippines, la Malaisie, l'Indonésie, et même Taïwan, compliquant l'équation sécuritaire de chacun. ■

Le Brésil durcit les conditions d'entrée des voyageurs en transit

AMÉRIQUE LATINE

Des centaines de voyageurs sont rassemblés depuis des semaines à l'aéroport de São Paulo dans l'espoir d'obtenir le statut de réfugiés et de poursuivre leur route vers les Etats-Unis.

Thierry Ogier
— Correspondant à São Paulo

Escale prolongée à Guarulhos. L'aéroport international de São Paulo est devenu depuis plusieurs mois le destin improbable de milliers de candidats à l'immigration vers l'Amérique du Nord. Même étant munis d'un billet d'avion indiquant une autre destination finale, les voyageurs, provenant en majorité du sud-est asiatique, demeurent dans la zone de transit de l'aéroport et revendiquent le statut de réfugiés. Dans l'espoir de pouvoir rejoindre ensuite le nord du pays, puis le Pérou, l'Amérique centrale et finalement, les Etats-Unis à l'aide de passeurs, selon les autorités brésiliennes.

« *Le Brésil s'est transformé en une véritable avenue pour la contrebande de migrants et pour le trafic d'individus opéré par des organisations criminelles*, assure Jean Uema, secrétaire national à la Justice, à Globonews. *Nous sommes déterminés à interrompre ce genre de trafic.* »

Le plus grand pays latino-américain vient de durcir sa réglementation sur l'immigration de transit. Depuis cette semaine, le Brésil exige un visa pour les voyageurs devant effectuer une simple escale dans le pays, ce qui n'était pas nécessaire auparavant. Pour les autorités, il s'agit de colmater une brèche dans la législation qui exposait le Brésil à un afflux croissant de migrants.

Les nouvelles règles font polémique car elles obligent également les demandeurs d'asile à prouver qu'ils souffrent de persécution politique ou de violences dans leur pays d'origine avant d'être admis sur le territoire brésilien. Et sur place, la police fédérale emploie souvent des sous-traitants, peu formés pour traiter des situations complexes.

Situation précaire, souci humanitaire

Des scènes invraisemblables de familles dormant par terre ou faisant la queue pour avoir un bol de soupe avant que les autorités de l'immigration brésilienne ne décident de leur sort sont fréquemment diffusées par les médias locaux.

Précaire, la situation est vite devenue insalubre. Plus de 600 personnes sont actuellement entassées dans un refuge improvisé au sein du plus grand aéroport d'Amérique latine. Un Ghanéen arrivé cinq jours plus tôt est décédé la semaine dernière. Un autre migrant a été hospitalisé lundi après avoir manifesté « *des symptômes compatibles avec la Mpox* », selon une agence du ministère de la Santé. Au total, plus de 8.000 migrants ont transité dans ce « no man's land » depuis le début de l'an dernier.

La Défense publique, un organisme venant en aide aux plus démunis, a constaté sur place de « *très mauvaises conditions d'hygiène et d'alimentation* » et « *des situations répétées de violation des droits humains* ». Des organisations de défense des droits de l'Homme craignent de surcroît que le Brésil vise en fait à combattre l'immigration, sous couvert de lutte contre le trafic d'êtres humains.

Paradoxe : dans le même temps, le ministère de la Justice vient de simplifier les procédures pour accorder un permis de séjour aux investisseurs désirant s'implanter au Brésil. L'investissement minimum varie d'environ 50.000 à 100.000 euros, selon les cas, mais la réglementation relative aux transferts de fonds a été allégée dans un souci de « *débureaucratisation* ». ■

Le SOS du chef de l'ONU au sommet des îles du Pacifique

CLIMAT

Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, a lancé un SOS mondial face à la montée des eaux qui menacent plusieurs Etats insulaires de la région.

Anne Feitz

Les larmes de Moriana Philip, représentante des Îles Marshall à la COP 28, en décembre dernier à Dubaï, sont encore présentes dans bien des esprits. Neuf mois plus tard, alors qu'un sommet du Forum des îles du Pacifique (FIP) se tient aux îles Tonga du 26 au 30 août, rien n'a vraiment changé : le réchauffement climatique menace gravement nombre de ces petits territoires insulaires, qui pour certains pourraient même disparaître.

« *Je suis à Tonga pour émettre un SOS* [« Save Our Seas »] *mondial sur l'élévation du niveau des mers. Une catastrophe mondiale met en péril ce paradis du Pacifique !* » a lancé lors du sommet Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, en présentant le dernier rapport sur l'état du climat dans le Pacifique Sud-Ouest de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Selon ce document, la hausse du niveau de la mer liée au changement climatique (fonte des glaciers, dilatation de l'océan provoquée par la hausse des températures), qui a atteint 9,4 cm entre 1993 et 2023 en moyenne dans le monde, s'est élevée à 15 cm dans certaines zones du Pacifique. « *Les eaux de surface s'y réchauffent plus vite que la moyenne* », explique Gonéri Le Cozannet, chercheur au BRGM, et coauteur du dernier rapport du GIEC.

Salinisation des nappes souterraines

Certains des 18 Etats et territoires associés membres du Forum (Tonga, Marshall, Tuvalu, Vanuatu, îles Cook, Samoa, Fidji, etc., mais aussi l'Australie, la Polynésie française ou la Nouvelle-Calédonie) sont particulièrement menacés.

Notamment l'archipel des Tuvalu, dont le point culminant s'élève à 4,6 mètres : selon l'ONU, si rien n'est fait pour atténuer le réchauffement climatique, la moitié de sa capitale sera submergée à marée haute en 2050, et 95 % de son territoire sera régulièrement inondé en 2100. Deux de ses onze atolls ont déjà disparu, tout comme dans les archipels de Tokelau et Kiribati. Aux Fidji, des dizaines de villages côtiers sont déjà menacés.

Autre exemple, aux Îles Marshall, les réserves d'eau douce ne seront plus potables en 2035, selon une étude de l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis. « *L'élévation du niveau de la mer provoque des submersions plus fréquentes, mais aussi la salinisation des nappes souterraines. Or l'absence d'eau douce menace clairement l'habitabilité d'une île* », relève Gonéri Le Cozannet.

Aide financière à l'adaptation

Le réchauffement provoque aussi l'acidification des océans, qui affecte les ressources alimentaires liées à la pêche. « *Des pays comme le Vanuatu, la Papouasie-Nouvelle-Guinée ou la Micronésie ont déjà perdu plus de 1 % de leur PIB en raison de la montée des eaux* », a affirmé Rosanne Martyr, experte chez Climate Analytics, à l'AFP.

Préfigurant l'impact à venir du réchauffement sur de nombreuses zones côtières, les petits Etats insulaires ont été en première ligne dans les négociations climatiques. « *Ils sont à l'origine du seuil de 1,5 °C affiché dans l'Accord de Paris* », rappelle Gonéri le Cozannet. Pour mémoire, chaque fraction de degré compte : 2 °C de réchauffement, par rapport à 1,5 °C, c'est 10 cm de plus pour le niveau de la mer et la mort de tous les coraux, selon les rapports du GIEC.

> Deux des onze atolls de l'archipel des Tuvalu ont déjà disparu.

Le sommet de Tonga devrait aussi être l'occasion pour ces îles de lancer un appel aux pays industrialisés, pour qu'ils alimentent le fonds local d'adaptation (le Pacific Resilience Facility) créé l'an dernier pour les aider à faire face aux conséquences du réchauffement.

« *Les habitants du Pacifique sont responsables d'à peine 0,02 % des émissions mondiales, il est scandaleux qu'ils subissent le poids de la crise climatique* », insiste Savio Carvalho, de l'ONG 350.org. Pour le moment, le fonds n'a reçu que 116 millions de dollars d'engagements, sur les 500 millions visés en 2026.

Si elle est nécessaire, l'adaptation ne suffira pas. « *On pourra certes rehausser certaines parties des îles un peu comme aux Maldives, ou construire des digues comme à Tahiti ou aux Fidji… Mais ces solutions n'ont qu'une efficacité limitée : les vagues sur les digues provoquent le déplacement des sédiments vers le large, ce qui les fragilise à terme*, explique Gonéri Le Cozannet. *La seule solution, c'est de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre !* » ■

en bref

Regain de confiance aux Etats-Unis

CONJONCTURE La confiance des consommateurs a rebondi plus que prévu en août aux Etats-Unis. L'indice du Conference Board la mesurant a grimpé à 103,3 points, contre 101,9 points en juillet. Les perspectives liées aux conditions économiques et à l'inflation se sont améliorées. «*La confiance des consommateurs a augmenté en août, mais est restée dans la fourchette étroite qui a prévalu au cours des deux dernières années*», a déclaré Dana Peterson, cheffe économiste au Conference Board. Les consommateurs, en revanche, se montrent plus préoccupés par le marché du travail, le taux de chômage ayant grimpé à 4,3 % en juillet aux Etats-Unis.



Pascal Garnier pour « Les Echos »

Protection des travailleurs en cas de canicule : les Etats-Unis font des envieux

Alors que la plupart des pays tardent à mettre en place de nouvelles législations pour réglementer le travail en cas de forte chaleur, l'administration Biden a fait une proposition qui pourrait servir de modèle.

Jacques Henno

Début juillet, le gouvernement fédéral de Washington a proposé de renforcer la protection des salariés américains contre les vagues de chaleur qui traversent régulièrement le continent. Le 27 mai, le thermomètre a grimpé jusqu'à 44,4 dégrés Celsius dans le sud-ouest du Texas ; le 7 juillet Las Vegas a même battu son record, avec 49 °C à l'ombre. Certains touristes, éméchés, ont fini aux urgences, brûlés au deuxième et troisième degré, après être tombés sur l'asphalte : quand la température extérieure est de 46 °C, celle du goudron dépasse les 71 °C.

Les personnes les plus exposées à de telles brûlures sont les seniors, les sans-abri, les enfants et, bien sûr, les salariés opérant en extérieur, au premier rang desquels les ouvriers du BTP. Rien qu'en 2022, 43 employés sont décédés à la suite d'une exposition à une chaleur extrême, selon le Bureau américain des statistiques du travail.

Un marqueur politique

Une menace qui pèse particulièrement sur les Latino-Américains, qui représentent 6 travailleurs de la construction sur 10, selon le Bureau du recensement des Etats-Unis.

Outre-Atlantique, « ânes » et « éléphants » s'opposent violemment sur les origines et les conséquences du réchauffement climatique : 65 % des démocrates s'inquiètent « beaucoup » du changement climatique, contre seulement 8 % des républicains, selon un sondage Gallup de 2023. La protection des travailleurs contre les pics de chaleur est donc devenue un marqueur politique.

En juin 2023, le gouverneur du Texas, le républicain Greg Abbott, a annulé les ordonnances prises par les villes d'Austin et de Dallas imposant aux entreprises du BTP d'octroyer à leurs employés travaillant en extérieur une pause de 10 minutes toutes les quatre heures pour s'hydrater.

Pourtant le Texas est l'Etat enregistrant la plus forte mortalité de travailleurs à la suite d'une exposition à des températures ambiantes trop élevées : entre 2011 et 2021, au moins 42 travailleurs y sont morts pour cette raison, contre aucun dans l'Utah, toujours selon le Bureau américain des statistiques du travail.

Nouvelle réglementation

Après avoir accumulé les rapports sur le sujet pendant deux ans, l'administration Biden a enfin proposé le 2 juillet une nouvelle réglementation visant à protéger les ouvriers exposés à des températures extrêmes, en intérieur ou en extérieur : facteurs, livreurs, ouvriers du bâtiment, jardiniers, personnel des restaurants… Pour ces quelque 35 millions de travailleurs (soit un cinquième de la population active), deux seuils seront prévus.

Au-delà de 26 °C, les travailleurs bénéficieront d'eau potable et de zones de repos à l'ombre ou climatisées. Si la chaleur dépasse 32 °C degrés, les employés auront droit également à une pause de 15 minutes toutes les deux heures, et les cadres seront tenus de surveiller leurs employés pour détecter les maladies liées à la chaleur.

Dans tous les cas, les personnes reprenant le travail après un congé maladie ou des vacances bénéficieront d'une « acclimatation » avec des pauses plus fréquentes et une charge de travail réduite jusqu'à ce qu'elles aient repris un rythme de croisière. « *Trois employés sur quatre qui meurent au travail en raison d'une maladie liée à la chaleur décèdent au cours de la première semaine de travail* », a précisé la Maison-Blanche lors du point presse du 1er juillet présentant ce projet.

Cette proposition de réglementation a de grandes chances d'être annulée par la prochaine administration si Trump, surtout intéressé par la « white working class », est élu en novembre.

De Londres à New Delhi

Mais, à peine annoncé, ce projet a fait le tour de la planète, de Londres à New Delhi : en Inde, des dizaines de travailleurs et de fonctionnaires seraient morts lors de la dernière canicule, de la mi-mai à début juin 2024. La protection des salariés contre la chaleur est devenue un enjeu mondial, de santé et de sécurité, mais aussi économique et financier.

Selon le Bureau international du travail, « *d'ici à 2030, l'équivalent de plus de 2 % du nombre total d'heures de travail dans le monde devrait être perdu chaque année, soit parce qu'il fait trop chaud pour travailler, soit parce que les travailleurs doivent travailler à un rythme plus lent* ». Dans le sud de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la Grèce et de la Roumanie, les pertes de productivité pourraient même atteindre 8 % dans les années 2080, selon le JRC, le laboratoire de recherche scientifique de l'Union européenne.

Or, ces nouveaux risques professionnels liés à la canicule n'ont fait l'objet pour l'instant, de par le monde, que de mesures parcellaires. Depuis l'an dernier, l'Espagne interdit le travail en extérieur lorsque les phénomènes météorologiques sont « *défavorables* », et lorsque « *la protection adéquate des travailleurs ne peut être garantie d'une autre manière* ».

En France, l'indemnisation des arrêts de chantier pour cause d'intempéries peut désormais être déclenchée en cas de canicule, dans le cadre du régime « chômage intempéries » du BTP. La proposition de réglementation Biden constitue donc une avancée sociale qui pourrait bien servir de modèle aux syndicats et aux entreprises des cinq continents. ■

LE POINT DE VUE
de **Jacques Marceau**

Banque : l'urgence de la sécurité numérique

La banque d'aujourd'hui n'est plus la forteresse du XIXe siècle protégée par de lourdes portes de bronze et d'acier conçues pour résister aux chalumeaux des perceurs de coffres-forts. A la faveur de la numérisation de nos sociétés, cette banque, qui a prévalu jusque dans les années 1970, s'est transformée en quelques décennies en un gigantesque et complexe système d'information.

Ce qui n'a pas changé, et qui s'est même considérablement aggravé, ce sont les menaces qui continuent de peser non seulement sur elle mais encore, et c'est nouveau, sur ses clients, qui sont dorénavant devenus les cibles privilégiées de la cybercriminalité. Une nouvelle criminalité dont les motivations ne sont plus, comme au bon vieux temps, uniquement financières, mais de plus en plus souvent politiques ou idéologiques dans un but de déstabilisation des Etats. Bref, si elle a apporté plus de confort et de fluidité à l'utilisateur et d'efficacité aux acteurs des services financiers, la transformation numérique est clairement devenue un nouveau risque systémique pour les banques.

Ainsi, et pour faire face à l'évolution des menaces auxquelles ils sont confrontés à chaque instant, les réseaux et systèmes informatiques des banques ne cessent d'évoluer dans une course darwinienne pour l'adaptation. S'ils sont aujourd'hui encore extrêmement robustes et résilients en dépit de leur ancienneté et parfois de leur obsolescence, c'est au prix d'efforts incessants dont le coût ne cesse de croître.

L'autre facteur de risque tient au fait que la transformation numérique se traduit aussi, et peut-être surtout, par une révolution des usages, notamment à la faveur du nouveau cadre réglementaire européen pour les paiements (DSP1/DSP2) qui a permis le développement d'un écosystème de fintechs dont les innovations ont accéléré la « nomadisation » des paiements, la « plateformisation » des services ou encore la « cloudification » du traitement des opérations. Ainsi, les nouveaux services financiers s'affranchissent chaque jour davantage des systèmes d'information traditionnellement propriétaires des banques au profit des réseaux de télécommunications et de services de cloud publics.

> Les acteurs utilisent des infrastructures qui n'ont été ni conçues, ni sécurisées pour supporter des flux sensibles et stratégiques.

Une tendance observée dans de nombreux domaines mais ici accélérée par la désintermédiation des échanges et des paiements qui, en évinçant les tiers de confiance, s'est accompagnée de l'arrivée de nouveaux acteurs occupant aujourd'hui des positions stratégiques sur des activités jusqu'à présent réservées à des institutions régulées contraintes de respecter des obligations prudentielles très strictes.

Aussi, les acteurs traditionnels, comme les nouveaux arrivants, utilisent désormais, et de plus en plus, des infrastructures qui n'ont été ni conçues ni sécurisées pour supporter des flux sensibles et stratégiques tels que ceux de l'industrie bancaire, et qui n'apportent de surcroît aucune garantie ni de fiabilité, ni d'incorruptibilité, ni encore de résilience, ayant été conçues et déployées par des opérateurs commerciaux pour des usages grand public.

Cette évolution étant indissociable de celle des usages, il semble illusoire d'envisager tout retour en arrière. La balle est ainsi et désormais dans le camp des entreprises qui opèrent les infrastructures du numérique et de l'Etat dont dépendent les institutions chargées de leur sécurité.

Car aujourd'hui, il ne s'agit plus tant de sécuriser quelques systèmes d'information stratégiques réservés à des usages critiques, mais bien l'ensemble de nos infrastructures du numérique, c'est-à-dire celles que nous utilisons au quotidien en tant qu'elles supportent désormais l'organisation tout entière et le bon fonctionnement de notre pays, qu'il soit économique, politique, social, ou qu'il touche au bien-être et à la sécurité de ses citoyens.

Jacques Marceau est président d'Aromates, administrateur et porte-parole de la Fondation Concorde et cofondateur des Assises des technologies financières.

analyses

Passer de la conversation au dialogue

Reconstruire un dialogue, c'est se donner l'opportunité d'éviter de perdre du temps dans des débats stériles afin de se poser les bonnes questions.

LA **CHRONIQUE** *de* **Anaïs Voy-Gillis**



Les Jeux Olympiques de Paris ont eu l'effet d'une parenthèse inattendue, presque irréelle, dans une France qui se déchire et s'affronte depuis plusieurs années. Ils ont fait renaître un esprit de communion et d'unité derrière nos sportifs. Ils ont démontré que nous avions la capacité d'avoir de l'engouement pour un sujet ou un événement qui nous dépasse, voire nous transcende alors même que depuis quelques années, force est de constater que nous nous perdons dans des débats sans fin. Nous avons perdu notre capacité à dialoguer.

Nous manions à merveille l'art de la conversation et nous savons construire de brillantes démonstrations, mais ni l'un ni l'autre ne sont des dialogues. Comme nous le rappelle Valérie Gauthier dans « Réinventer le dialogue », le premier est un enchaînement de discours qui ne sont souvent pas liés entre eux. Le second est souvent la volonté de convaincre l'autre qu'on a raison. Perdus dans nos démonstrations, nous peinons à nous écouter à une époque où entre les réseaux sociaux et les fakes news, il est toujours possible de trouver des interlocuteurs qui partagent nos idées et nos convictions.

Dans ce contexte, si la réindustrialisation semble être un sujet consensuel, la pérennité de ce mouvement ne peut être garantie sans la construction d'un dialogue solide entre les parties prenantes, aux intérêts souvent divergents. Bien que nous soyons tentés de réduire l'industrie à une histoire d'usines, elle s'inscrit dans un système et une dynamique complexes. L'enjeu n'est pas de comprendre l'ensemble des éléments de ce système, mais bien de saisir les relations entre eux pour inscrire la renaissance industrielle dans une dynamique de long terme.

Bien entendu, le dialogue seul n'est pas la solution, mais bien une condition préalable à l'émergence de solutions. Reconstruire un dialogue, c'est se donner l'opportunité d'éviter de perdre du temps dans des débats stériles et éliminer les bruits qui empêchent de se poser les bonnes questions : que souhaitons-nous construire ensemble ? Quelles industries souhaitons-nous développer en France au service de quel projet de société ? Quels rôles, responsabilités et engagements pour les parties prenantes ? Qu'est-ce que nous offrons à voir au monde en tant que pays ?

Avec les Jeux Olympiques de Paris, nous avons offert l'image d'une France qui se transcende pour offrir le meilleur, bien loin des images du bruit et du fracas que nous offrons depuis quelques années à voir. Un effroyable spectacle où chacun pense détenir la vérité et considère que seule sa vérité mérite de s'imposer. Chacun juge l'autre pour ce qu'il est, pour ses idées, or ce réflexe humain polarise et détruit les relations avant même de pouvoir les faire naître.

Avec la désindustrialisation, nous avons vu les usines partir des territoires qu'elles ont contribué à faire rayonner et les emplois industriels être détruits. Il est illusoire de croire que nous pouvons réindustrialiser sans interroger nos modes de développement et nos modes de vie, tout comme il est illusoire de penser qu'on peut les questionner sans construire un dialogue avec toutes les composantes de notre société.

Dialoguer est nécessaire pour construire nos choix et nous donner des marges de manœuvre pour demain.

Dialoguer c'est aussi renouer avec nos responsabilités collectives : l'opulence matérielle nous a rendus aveugles aux conséquences sociales, environnementales et humaines de nos choix. Dialoguer est nécessaire pour construire nos choix et nous donner des marges de manœuvre pour demain.

L'industrie a une culture du dialogue social, parfois musclé dont il est certainement possible de tirer quelques clés de compréhension de la construction de consensus à l'heure où il faut changer les modèles pour relever les défis de notre siècle et construire des ponts entre des mondes qui s'affrontent, se jugent et considèrent détenir la vérité.

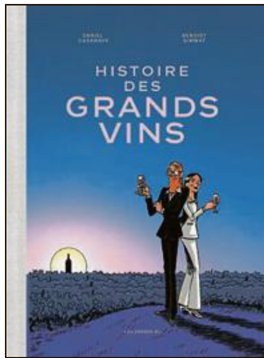
Cet été nous a offert une parenthèse enchantée inespérée. Tentons de garder cette douceur pour construire un projet de société qui nous transcende. Bien entendu, il est tentant de reprocher à l'autre de ne pas vouloir entrer dans un dialogue, pourtant il s'agit bien d'un effort collectif, nécessitant détermination, constance et discipline.

Anaïs Voy-Gillis est chercheuse associée à l'IAE de Poitiers.

LE LIVRE DU JOUR

Un grand livre sur les grands vins

Les Egyptiens n'ont pas inventé le vin mais leurs pharaons ont fait élever des grands crus et ont ainsi posé les bases de l'œnologie moderne, de l'élevage à la dégustation, en passant par la garde. Après avoir fait venir des plants de la région de Canaan et les avoir acclimatés au delta du Nil, c'est tout un art de vivre qui se met en place et culmine avec Aménophis III, à l'apogée du Nouvel Empire, entre 1390 et 1350 avant notre ère. Les amphores conservées au palais royal portent mention des aires géographiques, des indications d'usage (réjouissances, offrandes, impôts), la qualité du jus ou, déjà, le nom du domaine. Cet art sélectif de la vigne gagne ensuite les Cyclades via la Crète, puis la Thrace, et la Grèce de Dionysos se prend à vénérer les beaux moelleux de Thasos. Ce goût pour les vins de la Méditerranée orientale ne faiblira pas au Moyen Age. Les rois exigent de servir du vin de Chypre, dont le fameux commandaria des Templiers. Les moines-soldats basés sur l'île



bâtissent alors, entre deux croisades, une fortune considérable dans le négoce de grands crus destinés exclusivement aux tables seigneuriales. La distinction entre boisson du peuple et grands vins ne cessera de se renforcer. Seuls les goûts évolueront. Sur les conseils de son médecin, Louis XIV abandonne les vins rouges de Champagne pour ceux de Bourgogne. Jamais l'aristocratie du Grand Siècle ne se serait abaissée à boire du bordeaux, « ce vin pour Anglais ». — *V. E.*

BANDE DESSINÉE
Histoire des grands vins
de Benoist Simmat et Daniel Casanave, aux Arènes, 240 pages, 30 €.


Les jardins de l'hôtel de Matignon/Sipa

L'impossibilité d'une île

Le prochain gouvernement devra l'accepter : la France n'est pas une île qui pourrait suivre son destin sans se soucier de sa situation financière ni s'extraire du contexte international.

LA **CHRONIQUE** *d'* **Alexis Karklins-Marchay**



Dans l'un de ses plus célèbres romans, Michel Houellebecq s'interroge sur la possibilité pour son héros Daniel de se réfugier sur une île pour fuir les réalités d'une civilisation devenue déprimante. L'île comme symbole d'évasion, comme échappatoire aux contraintes, comme incarnation d'une utopie où les problèmes n'existeraient plus.

Mauvaise nouvelle pour le gouvernement qui doit être bientôt nommé mais aussi pour ceux qui lui succèderont : la France n'est pas une île, qui pourrait suivre son destin sans se soucier de sa situation financière ni s'extraire du contexte international. Quelles que soient les aspirations politiques de nos futurs dirigeants, nous allons être prochainement confrontés à quelques vérités désagréables.

A très court terme, il y a bien sûr la préparation du budget 2025, avec un projet de loi de finances qui s'annonce pour le moins délicat. Avec un déficit attendu en fin d'année autour de 5 % du PIB (après 5,5 % en 2023), nous débutons un second demi-siècle de comptes publics déséquilibrés. Une situation difficilement soutenable dans la durée, même si l'euro, le savoir-faire de l'Agence France Trésor et la patience de nos partenaires européens nous ont jusque-là relativement protégés.

Comment faire pour réduire nos déficits et éviter d'alourdir encore notre dette publique, surtout au regard de l'évolution des taux d'intérêt depuis deux ans et du ralentissement de l'inflation ? On le sait, la tentation première de tous les gouvernants est d'aller chercher des recettes supplémentaires. C'est d'ailleurs ce que préconise sans surprise l'alliance de gauche issue des dernières élections législatives, avec la promesse d'un ISF renforcé et de tranches d'imposition confiscatoires.

Mais dans un pays déjà aussi taxé que le nôtre, où le ras-le-bol fiscal n'est jamais loin et où l'opportunité de relocaliser ses revenus sous des cieux plus cléments est relativement accessible, de telles décisions constitueraient une folie suicidaire qui affaiblirait profondément notre pays.

L'autre solution, celle consistant à réaliser des économies, sera vraisemblablement privilégiée. C'est justement sur la nature et l'ampleur de ces économies que le gouvernement sera attendu, en particulier par la Commission européenne, puisque la France doit s'expliquer d'ici au 20 septembre dans le cadre de la procédure engagée à son encontre pour déficit excessif.

Naturellement, les voix dénonçant toute mesure « austéritaire » qui plomberait l'activité ou qui fragiliserait encore davantage nos services publics ne manqueront pas. Il faudra dans tous les cas avoir du cran et une bonne dose de pédagogie pour rendre crédible et faire accepter une trajectoire budgétaire raisonnable.

Les voix dénonçant toute mesure « austéritaire » qui plomberait l'activité ou qui fragiliserait encore plus nos services publics ne manqueront pas.

Il faudra dans tous les cas avoir du cran et une bonne dose de pédagogie pour rendre crédible et faire accepter une trajectoire budgétaire raisonnable.

Mais la France va devoir également affronter au moins trois autres défis structurels et interdépendants qu'elle a trop longtemps ignorés. Le premier défi concerne l'accroissement de la richesse produite. Sans cet accroissement, nous serons non seulement incapables de retrouver des comptes publics plus sains, mais nous ne parviendrons pas non plus à financer les chantiers prioritaires de demain, notamment en matière de santé, de défense et de transition énergétique. Or, là encore, impossible de fuir la réalité : pour créer davantage de richesse, nous devons faire de la productivité une cause nationale.

Aucune politique de redistribution, aussi généreuse soit-elle, n'entraînera une progression pérenne du pouvoir d'achat et ne contribuera à bâtir l'économie de demain. A l'inverse, toutes les politiques d'innovation et de simplification qui permettront à nos entreprises mais aussi à nos administrations de devenir plus productives favoriseront les chemins du développement.

L'éducation constitue le deuxième défi. Certes, nous possédons des universités et des établissements supérieurs de qualité, comme vient de le rappeler le dernier classement de Shanghai. Pour autant, le niveau des élèves français continue de reculer dans la hiérarchie internationale. Notre décrochage en mathématiques est même inquiétant. Imaginer qu'à l'heure de l'Intelligence artificielle et des disruptions technologiques rapides, notre pays puisse continuer à être compétitif sans un redressement important dans ce domaine est un leurre dangereux.

Démographie et démagogie

L'évolution de notre système de retraites est enfin le troisième défi majeur. Les Français doivent se rendre à l'évidence et résister aux discours politiques inconscients qui promettent le retour généralisé à un âge plus précoce de départ en retraite ou le maintien des revenus des retraités.

Car les faits sont têtus et la démographie finit toujours par l'emporter sur la démagogie. Avec les baby-boomers qui se retirent chaque année du marché du travail, la baisse de la natalité et l'allongement de la durée de vie, le système par répartition tel qu'il existe aujourd'hui ne peut plus fonctionner. A partir de 2030, les besoins de financement vont exploser.

Tout cela est connu et documenté depuis longtemps. Mais plutôt que de s'entêter dans la quête illusoire d'une île, il est désormais urgent de faire preuve d'esprit de responsabilité et de nous réapproprier ces paroles éternelles de Périclès telles que reprises par Thucydide : *« Il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage ».*

Alexis Karklins-Marchay est essayiste.

opinions

Suivez toute l'actualité photo sur notre compte Instagram @lesechosphotos



LE POINT DE VUE

de **Sylvain Kahn**

Paris 2024 et le mythe de la Ville Lumière revivifié

Dès leur cérémonie d'ouverture, les Jeux Olympiques dans Paris furent un choc émotionnel et esthétique, avec des moments de ferveur et de grâce. D'emblée, l'une des surprises de cet enchantement a été le défilé nautique des délégations sportives : reliant les tableaux artistiques chatoyants et audacieux, flottaient tous les pays, des improbables et minuscules aux connus et attendus. Acclamés, les athlètes cheminaient vers le Trocadéro où les attendaient 100 chefs d'Etat et une tour Eiffel techno-martiale en lasers et cotte de mailles, frappée des cinq anneaux XXL.

De ce 26 juillet au 11 août, le récit de ce Paris qu'on dit éternel, celui de la Ville Lumière, fut formidablement solide. Ce récit est né il y a près de 150 ans de la rencontre du centenaire de la Révolution française, de deux expositions universelles (1889 et 1900) et de l'électrification de la ville. Le mythe de la Ville Lumière est celui de la capitale mondiale du progrès et du progressisme. La tour Eiffel en est la synecdoque : elle fut littéralement le phare des JO 2024 comme des deux expositions universelles ; son scintillement nocturne a, sous la houlette des ambianceurs professionnels et bilingues des JO, électrisé le tournoi de beach-volley, lui-même symbole de l'universalisation des loisirs sportifs, également mise en scène dans les épreuves de l'époustouflant parc urbain de la Concorde. Seuls les 72 noms de savants promus en lettres capitales par Gustave Eiffel sur sa tour figurent une longueur d'onde surannée à ce rayonnement contemporain : que des hommes, que des Français, que des anciens.

Ultime coup de génie de Paris 2024 : l'érection inattendue d'une nouvelle tour Eiffel, éthérée, astrale, écologique : la vasque. Prouesse poétique, elle refait le coup de la fée électricité et du phare universel au cœur de l'espace commémoratif révolutionnaire – en l'occurrence les Tuileries. Au passage, la vasque participe aussi du récit progressiste qui, loin de se fixer sur la Révolution et l'éclairage, lie ensemble les sciences et les Lumières du XVIIIe siècle (l'invention de la Montgolfière aux Tuileries alors royales, 1783), la République par la démocratie parlementaire (Gambetta s'extirpant en ballon du siège militaire allemand, 1870), la République par le pluralisme et la diversité (Marie-José Pérec et Teddy Riner allumant le chaudron olympique).

> Paris et les Français ont réalisé un tour de force : ils ont parisianisé les JO !

Ici et maintenant, Paris parvient une fois encore à légitimer son poids et sa centralité dans les espaces français – économique, culturel et politique. Quelle réponse, indirecte mais éclatante, aux ronds-points et aux "gilets jaunes" ! Lors de la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, au moins cent mille Français célébraient le premier anniversaire de la prise de la Bastille par la réunion sur le Champ-de-Mars de tous les citoyens dans la nation unie, souveraine et en paix avec elle-même. En cet été 2024, les JO en fête ont rassemblé à Paris, en présentiel et en distanciel, des Français venus de tous les coins de France et fraternisant avec les affables gendarmes envoyés de toutes les campagnes, lointain écho aux gardes nationaux de toutes les provinces de 1790.

Les succès sportifs des athlètes bleus ont invité cette France qu'on sait archipélisée et politiquement fragmentée à éprouver une fierté d'être Français. Bien sûr, aucun d'entre nous n'est dupe : il y a bien des façons différentes et antagonistes de se sentir Français et de définir les critères d'appartenance à cette nation, les récents scrutins européen et législatif ont été extrêmement clairs. Mais c'est ici que Paris 2024 a joué un rôle puissant : pour une fois, où qu'ils habitent, beaucoup de Français ont pu se sentir « chez eux » à Paris et considérer ce patrimoine historique, culturel et urbain bien vivant comme le leur.

Paris et les Français ont réalisé un tour de force : ils ont parisianisé les JO ! Et ils vont le refaire avec les Jeux Paralympiques, qui s'ouvrent ce mercredi. Ce faisant, ingénieux et facétieux, ils ont joué un bon tour à ce CIO qui, enflé, repus, guindé, vieux et ennuyeux, imaginait ses JO investissant Paris comme un véhicule à son image au profit de son doucereux message. Or, dans la compétition de l'iconographie en mondovision, c'est la « ville globale » qu'est Paris qui a remporté la médaille du récit : si les JO 2024 furent une fête populaire, historique et enchanteresse, c'est car Paris est la capitale mondiale du progressisme, de la beauté et du progrès. Voici le mythe de la Ville Lumière ressourcé pour un bon demi-siècle.

Sylvain Kahn est professeur au Centre d'histoire de Sciences Po.

LE POINT DE VUE

de **Cyril Linette**

Football français : la nécessité d'un plan de transformation

Le football professionnel français est plongé dans la crise. L'interminable feuilleton de la vente de ses droits de diffusion s'est soldé par un terrible échec : un niveau de revenus historiquement bas pour les clubs, et un prix historiquement élevé pour le consommateur qui souhaite regarder les matchs à la télévision.

C'est la double peine absolue, à laquelle s'ajoutent des jours ou horaires de programmation qui mettent en colère les supporters, la majorité des rencontres qui se retrouve sur une plateforme de streaming inconnue pratiquant des prix hors marché, un piratage qui explose, etc. Et au bout du compte, des fans qui finiront par regarder autre chose : 57 % des amateurs de foot en France supportent aussi une équipe étrangère. Un record d'Europe à mettre en relation avec un autre, encore plus cruel : en six ans, le football français a changé quatre fois de diffuseur principal. Il est – littéralement – très difficile à suivre !

La pire erreur serait de considérer que ce qui se passe cet été est purement conjoncturel. Sur le fond, le football français est confronté à un double marché hyperconcurrentiel : d'une part les autres clubs européens, avec qui il entend ferrailler sportivement alors que ceux-ci bénéficient de moyens supérieurs et de conditions fiscales avantageuses, donc de meilleurs joueurs ; d'autre part l'industrie du divertissement au sens large, qui propose souvent des contenus moins chers, à la demande et plus familiaux. Il a plus conscience du premier que du second, mais le consommateur, lui aussi, arbitre. Le football ne peut donc espérer vendre de plus en plus cher un produit qui se dégraderait, et faire peser ses coûts sur le dos du consommateur.

A son tour donc, comme beaucoup d'industries, il doit impérativement chercher un modèle plus pérenne : baisser ses charges, tenir bon sur son produit principal déclinant (les droits télé), et développer de nouveaux revenus.

> La pire erreur serait de considérer que ce qui se passe cet été est purement conjoncturel.

C'est un plan de transformation qui ressemble à celui de beaucoup d'univers chahutés ces dernières années : je me recentre sur les priorités et, souvent, mon marché national (le match inaugural en Chine, qui n'a franchement pas beaucoup de sens, n'a même pas pu se disputer cette saison), je renoue une relation privilégiée avec mon cœur de cible, malmené par ces changements incessants de diffuseurs, je modernise mon produit historique, je travaille mes valeurs, mon image de marque et ma capacité à innover. Je me vendrai plus parce que je serai incontournable : on m'achètera pour la qualité de mon produit et l'expérience vécue, au stade, sur son smartphone ou sur sa télévision.

C'est faisable, mais c'est une transformation d'ampleur, qui requiert un plan validé par tous et des qualités d'exécution opérationnelle. La complexité vient du fait que la Ligue de football professionnel, qui organise les championnats et collecte des revenus pour les clubs, est bien évidemment contrôlée par ceux-ci, qui sont à la fois le PSG et Rodez, et sont tous très soumis au court terme et à la pression du résultat sportif. Leurs présidents dévoués et passionnés ont parfois du mal à raisonner collectivement.

Au-delà des seuls acteurs du foot professionnel, dont le sort n'émeut évidemment pas tout le monde, il faut savoir que ses revenus irriguent le sport amateur dans son ensemble, que les clubs font partie intégrante du tissu économique local et sont des ambassadeurs de leur territoire. Que pensent les collectivités locales et les entreprises de la région Nouvelle-Aquitaine du sort des Girondins de Bordeaux, pilier historique du football français et désormais en faillite en raison d'une gestion désastreuse ?

Voilà pourquoi chaque acteur politique et économique doit aujourd'hui se préoccuper de l'avenir du football professionnel français, qui s'écrit ces jours-ci, et faire en sorte que les clubs et la Ligue de football professionnel travaillent avec sang-froid et vision sur un nouveau modèle économique pertinent, durable et inclusif.

Cyril Linette est candidat à la présidence de la Ligue de football professionnel.

Dessin Maïlys Glaize pour « Les Echos »

cinéma

Isabelle Huppert et Hafsia Herzi enfermées dehors

Olivier De Bruyn

FILM FRANÇAIS
La Prisonnière de Bordeaux
de Patricia Mazuy. Avec Isabelle Huppert, Hafsia Herzi, Noor Elsari… 1 h 48

Ne pas se fier au titre : dans « La Prisonnière de Bordeaux », aucune héroïne ne croupit à proprement parler en prison. Les deux femmes au cœur du film connaissent pourtant les aléas de la vie carcérale puisqu'elles se rendent régulièrement en maison d'arrêt pour retrouver au parloir leur mari respectif, enfermé derrière les barreaux. C'est bien le seul point commun entre Alma, une grande bourgeoise d'une soixantaine d'années qui vit seule dans sa luxueuse demeure depuis que son époux a provoqué un accident de voiture mortel, et Mina, une jeune femme de banlieue qui élève seule ses gamins en bas âge depuis que son compagnon, un voyou minable, est incarcéré suite au braquage d'une bijouterie.

Une visite en prison provoque la rencontre entre ces deux femmes que tout sépare : l'âge, le tempérament – l'une est aussi exubérante que l'autre est inhibée –, les origines sociales et les priorités puisque Alma, vaguement dépressive, cherche avant tout à conjurer sa solitude et son ennui alors que Mina, constamment aux abois, n'a ni le temps ni le luxe de s'épancher sur ses états d'âme. Quand la première, dont la maison est située à proximité de la maison d'arrêt, propose à la seconde de l'héberger, une étrange relation voit le jour entre les deux héroïnes.

Le duo estival

L'été se termine (presque) comme il a commencé du côté du cinéma français. Début juillet, André Téchiné dirigeait Isabelle Huppert et Hafsia Herzi dans son remarquable « Les Gens d'à côté », film captivant sur une relation paradoxale et sur la France d'aujourd'hui. Fin août, rebelote, si l'on ose dire, puisque Patricia Mazuy reconstitue le duo d'actrices dans « La Prisonnière de Bordeaux », fiction qui, via le portrait de deux héroïnes qui ne parlent pas tout à fait la même langue, observe les mécanismes sournois de la fracture sociale.

Il faut le reconnaître : malgré son prometteur sujet d'étude et sa curieuse indécision entre noirceur et fantaisie, la copie aoûtienne de Patricia Mazuy, au demeurant très honorable, n'égale pas le devoir juillettiste d'André Téchiné. Par un curieux paradoxe, tout semble trop prévisible dans cette fiction qui entend pourtant honorer des personnages en guerre contre les assignations. En 2000, Patricia Mazuy dirigeait Isabelle Huppert dans « Saint-Cyr », le plus beau film de la cinéaste. Vingt-quatre ans plus tard, les retrouvailles entre la réalisatrice et la comédienne nous rendent nostalgiques du début du siècle. ■



Patricia Mazuy reconstitue le duo de choc Hafsia Herzi et Isabelle Huppert.
Photo Rectangle Productions Picseyes

L'extraterrestre servi frappé

Adrien Gombeaud

FILM CORÉEN
Alienoid : l'affrontement
de Choi Dong-hoon. Avec Ryu Jun-yeol, Kim Tae-ri, Kim Woo-bin. 2 h 02.

Au cinéma, les vacances s'achèvent en compagnie de nos chers extraterrestres. En salle depuis la semaine dernière, le terrorisant « Alien : Romulus » se voit rejoint par cet « Alienoid » venu de Corée du Sud. « L'Affrontement » offre une suite aux « Protecteurs du futur », film sorti en France le temps de quelques jours au mois de mars et disponible en VOD. Il sera compliqué de suivre l'histoire ce nouveau volet en ayant sauté le premier. Il n'est pas interdit, néanmoins, de l'apprécier comme un pur spectacle pyrotechnique délirant. Il s'agit d'ailleurs de sa vocation première.

Figurez-vous que, depuis la nuit des temps, des extraterrestres se débarrassent de leurs pires éléments en les envoyant sur la Terre pour les enfermer dans le corps de nos congénères. Parfois ces prisonniers s'évadent. Une paire de robots capable de prendre forme humaine est chargée de les appréhender. Puisqu'ils peuvent voyager dans le temps, ils travaillent à diverses époques et le film se déroule aussi bien dans un monde médiéval mythifié que dans le Séoul d'aujourd'hui. D'où un nombre impressionnant de décors et de personnages.

Le second volet fonctionne sur ce même principe, où les portes temporelles permettent au cinéaste Choi Dong-hoon d'inventer des combats au sabre et aux armes à feux, puis d'envoyer une voiture défoncer à toute berzingue un décor moyenâgeux. Ce concept est surtout l'occasion de brasser des références hétéroclites dans un cocktail où se rencontrent « Terminator », « Retour vers le futur » et les films d'arts martiaux d'Extrême-Orient. Des humanoïdes peuvent ainsi côtoyer des chevaliers errants aux larges chapeaux de paille et des magiciens taoïstes.

Le goût du bingsu

Les deux films ont été tournés à la suite et ce second volet paraît siffler la fin de la récré et imposer un peu d'ordre dans le chaos de cette chambre d'enfant gâté où débordent les jouets. L'ensemble s'en trouve sans doute plus lisible, mais moins trépident.

« L'Affrontement » n'en reste pas moins un joyeux moment de cinéma foutraque. A certains, il rappellera cette savoureuse sucrerie coréenne appelée « bingsu ». C'est une montagne de glace pilée couverte d'un peu tout ce qu'on peut trouver dans un frigo : haricots rouges, fruits, sirops, chocolat, tiramisu… généralement la glace fond en curieuse purée sucrée, délicieusement régressive. Servi l'été, cet « Alienoid » n'est ni plus ni moins qu'un bingsu à l'extraterrestre. ■

enquête



Le site d'AlUla, au nord-ouest de l'Arabie saoudite, entend devenir un complexe dédié au cheval autour de la compétition et du tourisme culturel. *Photo Afalula*

La France et le cheval : un savoir-faire qui s'exporte en Arabie saoudite

SPORT // C'est un projet équestre gigantesque que préparent les Saoudiens dans le désert d'AlUla. Paris, via l'Agence pour le développement d'AlUla, joue un rôle de premier plan dans l'accompagnement de Riyad sur le terrain.

Martine Robert

De la Dordogne à l'Arabie saoudite, il n'y a qu'une foulée… Au Championnat du monde d'endurance équestre début septembre à l'hippodrome de Marsalès, une délégation saoudienne sera du voyage. Et pour cause : elle accueillera à son tour l'événement en octobre 2026 à AlUla, une ancienne ville oasis de la province de Médine, à un millier de kilomètres au nord-ouest de Riyad.

Ce site grandiose, pendant de Pétra puissance XXL avec ses centaines de tombeaux nabatéens creusés dans la roche en plein désert, veut devenir une destination touristique mondiale. Des dizaines de milliards de dollars vont y être investis avec l'objectif d'attirer 2 millions de visiteurs et d'offrir 8.500 chambres d'hôtels à horizon 2030, en phase avec l'ambition du pays de diversifier son économie. Pharaonique, le projet suscite beaucoup d'appétit, notamment de la part de la France, qui espère faire d'AlUla la tête de pont de sa stratégie de développement dans le royaume. Reste à se distinguer dans un contexte de forte concurrence internationale.

Un accord intergouvernemental, conclu en 2018 entre le prince héritier Mohammed ben Salmane (MBS) et Emmanuel Macron, a donné naissance à l'Agence française pour le développement d'AlUla (Afalula), afin d'accompagner la dimension culturelle du projet et sa constellation de musées : sur l'archéologie, les parfums, l'art contemporain, la géologie ou encore le cheval arabe.

Point de départ archéologique

« Tout est parti de l'archéologie ; sans elle, pas de partenariat », rappelle Jean-Yves Le Drian, ex-ministre des Affaires étrangères et président d'Afalula depuis l'été 2023. L'archéologue du CNRS Laïla Nehmé a, par ses fouilles, révélé la richesse plurimillénaire d'un pays qui a longtemps gommé ses racines préislamiques. Et en 2010, *« l'exposition "Routes d'Arabie, archéologie et histoire" au Louvre a très bien marché, puis tourné dans le monde »*, renchérit Sophie Makariou, la directrice scientifique d'Afalula, ancienne patronne des Arts de l'Islam au Louvre et présidente du Musée Guimet.

Ce qui était moins prévisible, c'est que de cet accord, qui englobe aussi des aspects de développement urbain durable et d'inclusion de la population de cette ville de 50.000 habitants, composée surtout de nomades et d'agriculteurs, naîtrait l'idée de faire aussi d'AlUla une référence internationale pour les sports et loisirs équestres. De quoi apporter de nouvelles perspectives à la jeunesse locale alors que 60 % des 30 millions de Saoudiens ont moins de 30 ans.

« Initialement, il n'y avait pas de projet cheval. Nous avons proposé un musée autour du pur-sang arabe en décembre 2020 et un complexe équestre global en juin 2021 », se souvient Antoine Sinniger, devenu Monsieur Cheval chez Afalula après 23 ans passés à la célèbre école de dressage du Cadre noir de Saumur et dix ans au très réputé Pôle international du cheval de Deauville, qui regroupe, entre autres, des écoles d'équitation et de polo, des formations de moniteurs, des manèges et des carrières.

Mais si l'Arabie saoudite est un pays de tradition équestre, tout restait à inventer. Sous l'impulsion du Français, en étroite collaboration avec la Commission royale pour AlUla (RCU) et la Fédération équestre saoudienne, le projet a pris forme autour de deux villages : 285 hectares dédiés à la compétition à Al Muatadil et 260 consacrés au tourisme et aux loisirs à Al Atheeb. A la clé, des centaines d'emplois et de millions de dollars injectés, sans compter les hôtels de luxe, dont certains exploités par le français Accor.

Al Muatadil mettra l'endurance, activité reine dans la région, à l'honneur, mais aussi le polo et les disciplines olympiques, avec deux stades équestres, quatre terrains de polo, un hippodrome, 700 boxes, une clinique vétérinaire, etc. Plusieurs compétitions, comme la Coupe du monde de tir à l'arc à cheval, s'y sont déjà tenues, grâce à des installations semi-permanentes. *« Celles-ci sont éphémères, mais de très grande qualité car les Saoudiens ont mis les moyens pour ce projet gigantesque »*, constate Philippe Augier, le maire de Deauville, une station inspirante pour AlUla car elle a fait du cheval un vecteur de son rayonnement.

Les équipements définitifs doivent être prêts pour les championnats de 2026 et la filière équestre tricolore, performante, compte bien y exporter plusieurs de ses pépites : Normandie Drainage, le meilleur expert en pistes équestres, Natural Grass, leader des pelouses hybrides, Equiways, spécialisée en biosécurité de la filière équine, STH-Hipavia, transporteur de chevaux dans le monde, ou encore le Cirale, Centre d'imagerie et de recherche sur les affections locomotrices équines.

> « On nous envie notre système de courses […]. Il faut apporter cette expérience à l'Arabie saoudite tout en l'aidant à ne pas surdimensionner ses infrastructures. »
> **JEAN DE CHEVIGNY**
> Fondateur de France Cheval Services

La princesse Delayel Bint Nahar Al Saud, cavalière et vice-présidente de la Fédération équestre saoudienne, a justement pu apprécier ces savoir-faire le 2 août, lors des épreuves d'équitation de Paris 2024 au Château de Versailles, d'autant que, *« pour la première fois, une équipe saoudienne s'est qualifiée en saut d'obstacles aux JO »*, soulignait Antoine Sinniger lors de la fête donnée par le lyonnais GL Events, dont la filiale GL Events Equestrian Sports a livré le stade équestre.

Le pur-sang arabe en majesté

A Al Atheeb, le pur-sang arabe sera mis en valeur via une académie de la Furusiyya (art de la chevalerie) conçue avec Agnès Carayon, de l'Institut du monde arabe, et un musée autour de la relation homme-cheval et de la pratique équestre à travers l'histoire de l'art. *« Nous espérons lancer rapidement le concours d'architecte. Les acquisitions d'œuvres ont commencé »*, précise Antoine Sinniger.

Le village abritera également une école d'équitation, appelée à devenir un centre de formation aux métiers du cheval. *« Après avoir formé 30 palefreniers-soigneurs dont cinq femmes, nous allons instruire 15 guides de tourisme équestre »*, précise Guillaume Herrnberger, directeur de l'Afasec, une filiale des sociétés de courses France Galop et Le Trot. *« Ils devront avoir des bases de maréchalerie en tenant compte des codes culturels locaux. Pour les Saoudiens, le feu représente les enfers, ce qui implique de travailler sur d'autres types de fers à cheval, chauffés sans qu'il y ait de flamme »*, poursuit le dirigeant.

Le futur complexe ambitionne aussi d'accueillir des spectacles équestres et peut-être même un festival. Du Cadre Noir au Musée vivant de Chantilly, des Gruss à Bartabas, de Pignon et ses chevaux en liberté au cascadeur Luraschi intervenu pour la Mer de sable comme pour 500 films, la France espère là encore jouer sa partition.

Le Royaume de MBS compte 130.000 chevaux (dont 30.000 pur-sang arabes) quand l'Hexagone recense un million d'équidés (dont 210.000 participent à 18.000 courses par an), 20.000 poneys clubs et 700.000 licenciés. Mais, la Fédération équestre saoudienne se développe vite. Dès 2025, l'Afasec espère former des jockeys, car le site devrait avoir son hippodrome en 2028. *« Nos jockeys s'exportent au Japon, à Hong Kong, en Chine… »*, fait valoir Guillaume Herrnberger, mentionnant également la qualité des courses en France, aux contrôles de régularité et de dopage rigoureux.

« On nous envie notre système de courses, nos 230 hippodromes de toutes tailles avec Longchamp, vitrine exceptionnelle, Chantilly et son centre d'entraînement pour 2.500 galopeurs. Il faut apporter cette expérience à l'Arabie saoudite tout en l'aidant à ne pas surdimensionner ses infrastructures, même si cette pédagogie prend du temps et que les processus de décision sont lents », renchérit Jean de Chevigny, fondateur de France Cheval Services, qui conseille nombre d'hippodromes dans le monde.

« Créer deux villages équestres de cette taille dans le désert implique de réfléchir à l'organisation spatiale, au problème de l'eau, au bien-être animal et à celui des employés avec des plannings complexes en fonction de la chaleur, aux besoins en recrutement, au budget… Tout en répondant à des injonctions contradictoires : insérer les équipements dans l'environnement, mais tous les climatiser », souligne Philippe Mandonnet, qui a accompagné l'ingénieriste Egis pour le schéma directeur.

Pour convaincre les Saoudiens, Antoine Sinniger les a emmenés à plusieurs reprises sur ses anciennes terres. *« Deauville est un creuset de ce qu'ils veulent faire, alliant une hôtellerie de luxe, une programmation culturelle riche, un aéroport, deux hippodromes, un tournoi de polo et un concours de jumping réunissant l'élite mondiale, la deuxième maison européenne de vente aux enchères de chevaux de course, des haras et des entraîneurs renommés à qui des propriétaires internationaux confient leurs champions »*, insiste-t-il. *« Après Longchamp, c'est l'hippodrome qui accueille le plus de courses de groupe 1, avec des cracks internationaux. Son chic plaît aux étrangers »*, se targue Elie Hennau, directeur général de France Galop.

Le cheval à Deauville est en effet très connecté au secteur du luxe, ses sponsors ont d'ailleurs, entre autres pour noms Longines et Barrière. *« Coco Chanel y a rencontré ses financeurs, les Wertheimer – à l'écurie célèbre –, et s'est inspirée des tapis de selle des jockeys pour les coutures matelassées de ses sacs »*, rappelle Franck Le Mestre, qui dirige le Pôle international du cheval. De quoi séduire les Saoudiens dont la Saudi Cup de Ryad – la course la plus dotée au monde avec 20 millions de dollars – met justement en avant les stylistes du pays.

Patience et longueur de temps

Pour autant, beaucoup d'essais restent à transformer. *« Travailler à AlUla nécessite abnégation et patience. Nos prestations sont payées à 220 jours. Il faut se projeter dans le temps long et le niveau exigé est très élevé. Pour que le jeu en vaille la chandelle, il faut que chaque maillon de la filière tricolore soit prescripteur des suivants, sous la houlette d'Afalula »*, considère Guillaume Herrnberger.

> « Pour les Saoudiens, le feu représente les enfers, ce qui implique de travailler sur d'autres types de fers à cheval, chauffés sans qu'il y ait de flamme. »
> **GUILLAUME HERRNBERGER**
> Directeur de l'Afasec

« Nous avons des compétences que peu de pays rassemblent, mais nous n'avons pas toujours su nous vendre », constate pour sa part Franck Le Mestre. *« Et nos concurrents américains ou anglais, omniprésents, n'ont pas nos états d'âme sur la pertinence de tel ou tel équipement ; ils engrangent tous les contrats possibles »*, met en garde un vétérinaire au Moyen-Orient depuis quinze ans.

En matière culturelle, les Anglo-Saxons ont en effet décroché des opportunités clés comme l'américain Ayers Saint Gross, qui gère le plan directeur de Wadi Al Fann, une vallée de l'art constituée de commandes d'œuvres, ou l'ancienne directrice de la Whitechapel Gallery de Londres, Iwona Blazwick, nommée par la RCU à la tête des experts en art public d'AlUla, qui freine le rôle du Centre Pompidou dans le futur musée d'art contemporain. Avec la filière cheval, l'expertise française à 360 degrés peut faire la différence. ■



« Maison d'architecte » par Alexis Bruchon pour « Les Echos »

L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

Un ouf de soulagement

Le pire est évité. C'est ce que les milieux économiques peuvent logiquement se dire après la décision d'Emmanuel Macron de refuser d'installer un gouvernement du Nouveau Front populaire (NFP) à Matignon. Exit Lucie Castets. Mais surtout exit un programme qui donnait de légitimes sueurs froides aux entreprises et à ceux qui connaissent l'économie. Ce choix effectué au nom de la « *stabilité institutionnelle* » a sa cohérence. Dans la Vᵉ République, le pouvoir de nomination du Premier ministre appartient à l'Elysée. Il est par ailleurs factuellement exact que des partis représentant une majorité absolue de députés avaient fait part de leur intention de voter une motion de censure en cas de gouvernement NFP. Alors, pourquoi s'entêter ?

Un autre scénario aurait bien pu être envisagé, celui de nommer la candidate du NFP et la voir « tomber » au bout de quelques jours ou semaines. Ce qui aurait levé cette hypothèque. Cela n'aurait pas été du tout aberrant : après tout, ce n'est pas au président mais à l'Assemblée nationale de dire si un gouvernement a ou pas une majorité. Emmanuel Macron en a jugé autrement. Sans doute a-t-il craint que le RN ne se transforme en arbitre. A coup sûr, il a anticipé qu'un certain nombre de décisions seraient prises de façon irrévocable et non sans risque, comme l'abrogation par décret de la réforme des retraites ou une hausse du SMIC. Des décisions sur lesquelles il serait impossible de revenir.



Par **Dominique Seux**

On se dirige vers une personnalité tierce qui tentera de gouverner cahin-caha jusqu'à une prochaine dissolution.

Nul ne doit douter que la gauche, en réalité toujours pilotée par LFI, porte une responsabilité dans cet imbroglio. Elle a fait croire que le projet porté par ses 193 élus (sur 577) était le plus légitime, sans chercher à passer des compromis avec d'autres forces politiques. Auxquelles restait seulement un droit d'amendement – qui est le minimum ! Mais la responsabilité présidentielle reste immense. La situation demeure inextricable et aucune majorité alternative ne s'est présentée. Socialistes et écologistes refusent mordicus la main tendue, tandis que la droite ne veut pas secourir un bateau branlant. Les Macronistes ne revendiquent plus Matignon. Belle réussite pour la « clarification » promise le 9 juin !

On se dirige donc vers une personnalité tierce qui tentera de gouverner cahin-caha jusqu'à une prochaine dissolution. Pour séduire la gauche, François Bayrou estime que la réforme des retraites est « *améliorable* ». Gabriel Attal, lui, parle d'ISF « vert ». Les noms de Bernard Cazeneuve et de Didier Migaud (ex-député PS et Cour des comptes) circulent aussi. Mais la conclusion est évidente et certaine : la politique économique sera désormais moins favorable aux entreprises qu'elle l'a été depuis sept ans.

Lire nos informations
Page 5

DERNIÈRE **HEURE**

« Charlie Hebdo » : plainte d'associations catholiques

RELIGION – Deux associations catholiques ont déposé plainte mardi à Paris contre « Charlie Hebdo » pour « incitation et provocation à la haine religieuse », après la publication, le 16 août, d'une caricature de la Vierge Marie, grimée de symptômes de la variole du singe (Mpox). La plainte a été déposée auprès du tribunal judiciaire de Paris par les associations Marie de Nazareth et La petite Voie, éditrice du site Internet tribune-chretienne.com.

Mort d'un gendarme percuté lors d'un contrôle routier

FAIT DIVERS – Le conducteur suspecté d'avoir mortellement percuté un gendarme dans les Alpes-Maritimes lundi soir, lors d'un contrôle routier, et interpellé dans la nuit à Cannes, est un « délinquant de la route » déjà connu pour « des refus d'obtempérer », a affirmé Gérald Darmanin mardi matin. Le ministre démissionnaire de l'Intérieur a précisé que le chauffard présumé, « *un Cap-verdien en situation régulière* » en France, était déjà connu pour de « *nombreux délits routiers* ».

L'Ukraine a utilisé des F-16 pour contrer les frappes russes

EUROPE – L'Ukraine a utilisé des avions de chasses F-16 livrés récemment par ses partenaires occidentaux pour repousser les dernières frappes aériennes russes, a déclaré le président ukrainien Volodymyr Zelensky mardi, répétant que le nombre d'appareils reçus par Kiev n'était pas « *suffisant* ». Kiev a annoncé mardi avoir abattu cinq missiles et 60 drones russes au cours d'une seconde nuit consécutive d'attaque aérienne massive visant les infrastructures énergétiques ukrainiennes.

Gaza : Israël annonce la libération d'un otage

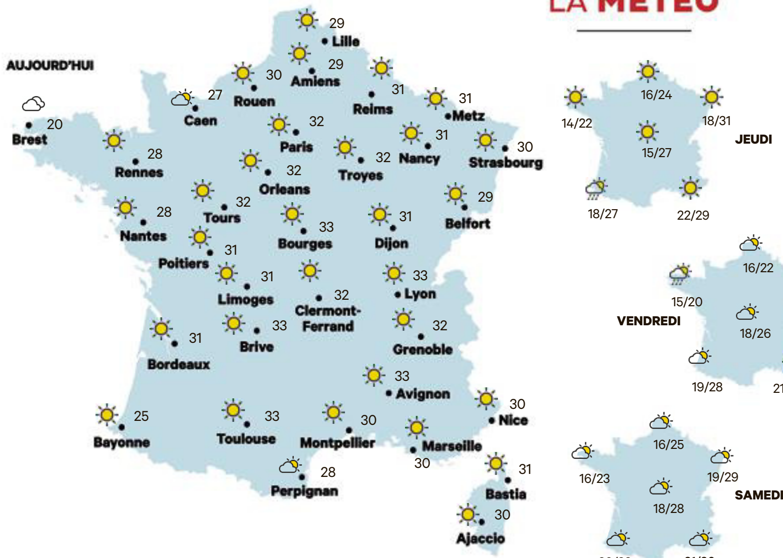
PROCHE-ORIENT – Les forces spéciales israéliennes ont récupéré un otage dans le sud de la bande de Gaza lors d'une « *opération de sauvetage complexe* », a annoncé l'armée mardi, plus de dix mois après son enlèvement par le Hamas le 7 octobre. Kaid Farhan Elkadi, un membre de la communauté bédouine du sud d'Israël de 52 ans, a été transféré à l'hôpital et son état de santé est stable. Père de onze enfants, il travaillait comme vigile au kibboutz Magen, frontalier de la bande de Gaza.

LA PHOTO **DU JOUR**



LE MYTHIQUE GROUPE ANGLAIS OASIS SE REFORME Les frères ennemis du rock anglais, Liam et Noel Gallagher, mettent fin à quinze ans de brouille pour reformer Oasis, et ont annoncé mardi une tournée mondiale en 2025. Le retour du groupe mythique de la Britpop a été rendu officiel avec une vidéo publiée sur les réseaux sociaux intitulée : « It's happening ! » La tournée de 14 dates débutera le 4 juillet à Cardiff, au Pays de Galles, avec quatre concerts dans leur ville natale de Manchester et autant au stade de Wembley à Londres. *Photo Paul Ellis/AFP*

LA **MÉTÉO**



AILLEURS	CE JOUR	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
AMSTERDAM	15/28	18/22	14/21	14/21	15/25
ATHÈNES	23/33	24/30	23/30	23/27	23/29
BERLIN	15/31	20/33	20/24	15/20	13/23
BRUXELLES	14/28	16/24	14/21	16/23	16/27
DUBAI	30/40	29/40	30/41	31/41	29/39
FRANCFORT	16/30	19/33	19/26	19/28	17/30
HONGKONG	28/35	27/32	27/31	27/32	27/33
ISTANBUL	23/28	21/27	20/25	20/26	21/26
LONDRES	16/25	13/22	12/22	15/20	16/23
MADRID	22/35	20/26	20/29	20/29	19/29
MILAN	22/31	23/33	22/32	23/31	22/31
MOSCOU	19/26	12/26	13/26	14/27	16/25
NEW YORK	22/34	21/24	18/23	18/26	21/25
RIO DE JANEIRO	12/23	12/26	13/27	15/29	16/32
SAN FRANCISCO	13/26	13/24	14/23	14/22	14/22
SHANGHAI	25/32	27/34	25/34	24/33	24/35
SINGAPOUR	25/28	26/30	26/30	25/31	26/32
SYDNEY	9/24	18/27	12/22	13/28	15/23
TOKYO	26/32	25/30	25/27	26/30	27/33
TORONTO	20/21	14/22	16/26	20/26	17/23
ZURICH	14/29	16/30	18/30	19/30	19/30

Les Echos
Entreprises & Marchés

CAC 40	DOW JONES	EURO/DOLLAR	ONCE D'OR	PÉTROLE (BRENT)
7.565,78 points	41.175,13 points	1,1167 $	2.508,55 $	79,89 $
-0,324 %	-0,1586 %	0,0493 %	-0,1055 %	-1,7343 %

Mercredi 28 août 2024
www.lesechos.fr

DEVISES | EUR/GBP 0,8439 | EUR/JPY 161,0285 | EUR/CHF 0,942 | GBP/USD 1,3234 | USD/JPY 144,1995 | USD/CHF 0,8437 **TAUX** | €STER 3,665 | EURIBOR 3 MOIS 3,523 | OAT 10 ANS 2,9166 | T-BONDS 10 ANS 3,8135

Pour séduire les clients d'EDF et d'Engie, TotalEnergies casse le prix de l'essence

ÉNERGIE

Nicolas Rauline

Le prix des carburants a beau être redescendu, c'est toujours un argument de vente. TotalEnergies vient de lancer une offre commerciale réservée à ses clients particuliers électricité et gaz. Ceux-ci, qu'ils disposent d'un abonnement gaz ou électricité – cela représente 4 millions de clients en France – verront le prix de leur carburant plafonné à 1,94 euro le litre lors de leur passage dans une station-service TotalEnergies.

Sur leur espace personnel, ces clients pourront obtenir, s'ils ne l'ont pas déjà, la « carte Club » du groupe et ainsi bénéficier des réductions en caisse. L'offre s'applique aussi aux nouveaux clients électricité et gaz. Cela pourrait donc être une manière de recruter pour TotalEnergies, face à ses concurrents historiques EDF ou Engie, dans un marché de l'énergie de nouveau concurrentiel, depuis que les prix ont reflué et que les tarifs réglementés du gaz ont disparu.

Selon l'observatoire des marchés de détail de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), les tarifs réglementés de l'électricité ont perdu 155.000 clients résidentiels au premier trimestre de cette année, partis pour des offres de marché. Et le « taux de switch » (la part des clients ayant changé de fournisseur par trimestre), s'il reste inférieur au niveau d'avant-crise, repart à la hausse, à 2,05 % pour l'électricité et à 2,67 % pour le gaz. Ce dynamisme est porté par l'attrait d'offres de certains fournisseurs, qui ont proposé des tarifs jusqu'à 20 % moins élevés au premier trimestre.

L'engagement de TotalEnergies de plafonner les prix à 1,99 euro le litre pour le reste de ses clients en station-service est, lui, maintenu sur l'ensemble du territoire français.

Selon le groupe, ce nouveau plafonnement à 1,94 euro s'applique à ce jour à « *plus de 1.000 stations* », sur un total de 3.300. Il s'agit essentiellement de stations situées en zone rurale, où les coûts d'approvisionnement sont plus élevés, et sur autoroutes, où les stations doivent souvent payer une concession au gestionnaire autoroutier. Car, si la moyenne nationale des prix a nettement baissé ces derniers mois, de fortes disparités existent d'un point de vente à un autre.



Les clients gaz et électricité du groupe verront leurs prix à la pompe plafonnés à 1,94 euro le litre. *Photo Patrick Siccoli/Sipa*

Une mesure au coût limité ?

Le profil des clients concernés pourrait donc différer légèrement des clients gaz et électricité de TotalEnergies, plus répartis sur l'ensemble du territoire. L'impact financier pour le groupe est, de ce fait, difficile à anticiper.

Le patron de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, n'a d'ailleurs jamais donné le coût du plafonnement à 1,99 euro le litre pour l'ensemble de ses points de vente, alors que celui des autres remises à la pompe, décidées par TotalEnergies au plus fort de l'envolée des prix en 2022 et qui venaient s'ajouter au soutien de l'Etat, avait atteint 500 millions d'euros. Le groupe avait généré des profits record de 20,5 milliards de dollars en 2022 puis de 21,4 milliards de dollars en 2023.

L'initiative pourrait aussi relancer la guerre des prix dans les carburants, entre réseaux de stations-service et grande distribution. Celle-ci a repris des parts de marché avec ses opérations à prix coûtant, décidées l'an dernier sous la pression du gouvernement. Selon Patrick Pouyanné, l'impact des promotions sur la part de marché de TotalEnergies dans la distribution de carburant reste, lui, marginal. ■

Madrid bloque l'OPA d'un consortium hongrois sur l'espagnol Talgo

FERROVIAIRE

L'OPA était peut-être « amicale » mais le hongrois Ganz Mavag Europe n'a pas réussi à convaincre Madrid de lui laisser acquérir Talgo, le champion de l'industrie ferroviaire espagnole. Le gouvernement espagnol a décidé, mardi, de bloquer l'offre du consortium sur le constructeur ferroviaire, mettant en avant « *des risques pour la sécurité nationale et l'ordre public* ».

Le Conseil des ministres, qui s'est réuni mardi, a décidé « *de ne pas autoriser l'investissement direct étranger dans Talgo S.A. de la part de Ganz Mavag Europe Private Limited, pour des raisons de protection des intérêts stratégiques et de la sécurité nationale de l'Espagne* », précise dans un communiqué le ministère de l'Economie.

Une offre « amicale »

Bien que le gouvernement du socialiste Pedro Sanchez n'ait pas précisé les raisons exactes de sa décision, il n'avait pas caché les craintes que lui inspirait cette initiative, émanant d'un groupe considéré comme proche du Premier ministre hongrois Viktor Orban, qui n'a jamais fait mystère de ses liens avec le président russe Vladimir Poutine.

« *Pour le gouvernement, Talgo est une entreprise stratégique dans un secteur clé pour la sécurité économique, la cohésion territoriale et le développement industriel de l'Espagne* », poursuit le ministère. Dès le mois de mars, Madrid avait manifesté ses inquiétudes, se disant « *vigilant sur l'avenir de Talgo* », lorsque le fabricant de trains espagnol avait annoncé faire l'objet d'une OPA à hauteur de « 100 % » de son capital par Ganz Mavag Europe, un consortium regroupant le groupe Magyar Vagon et le fonds public hongrois Corvinus Zrt.

Créé en 1942, Talgo est le principal fournisseur de trains de la compagnie ferroviaire espagnole Renfe. Cette OPA, qui valoriserait l'entreprise à 619 millions d'euros, est « *amicale* », avait à l'époque précisé le constructeur, en exprimant « *un avis préliminaire favorable* » à l'opération au regard du prix de cinq euros par action offert par le consortium hongrois, jugé « *attractif pour les actionnaires* ».

« Bouclier anti-OPA »

Ce veto, explique Madrid, « *intervient en application de la réglementation espagnole en vigueur sur le contrôle des investissements étrangers* » ainsi que du droit européen. « *Le gouvernement espagnol garde comme objectif prioritaire l'attraction des investissements étrangers, en particulier dans les secteurs et les projets essentiels à notre compétitivité et à notre sécurité économique* », un objectif qu'il veut toutefois « *compatible avec la protection des intérêts stratégiques ou de la sécurité nationale* ».

Depuis 2020, le ministère de l'Economie a renforcé le contrôle des investissements étrangers dans les secteurs jugés stratégiques, notamment les « infrastructures critiques », la « santé » et la « sécurité ». Instauré au début de la crise du Covid-19, ce dispositif, qualifié de « bouclier anti-OPA », oblige les groupes étrangers voulant acquérir plus de 10 % du capital d'une entreprise espagnole jugée prioritaire à solliciter au préalable le feu vert de l'Etat, via le Conseil des ministres.

— Les Echos, avec AFP

Le japonais 7-Eleven demande l'aide du gouvernement contre Couche-Tard

DISTRIBUTION La reprise du spécialiste japonais des supérettes 7-Even par Couche-Tard pourrait se compliquer. Elle pourrait se voir opposer le veto du gouvernement. Selon Bloomberg, les dirigeants de la chaîne de magasins auraient demandé au ministère des Finances l'inscription de la distribution alimentaire sur la liste des activités stratégiques du pays. Un moyen pour enrayer la cession de tout bloc supérieur à 10 % du capital. De quoi rappeler de mauvais souvenirs au québécois qui s'était vu interdire la reprise de Carrefour par Bercy. // **PAGE 19**

Klarna améliore sa rentabilité avant son introduction en Bourse

PAIEMENT Le géant suédois du paiement fractionné Klarna a enregistré un bénéfice ajusté de 59 millions d'euros au premier semestre, contre une perte de 40 millions d'euros à la même période l'année précédente. Principalement portée par sa forte croissance aux Etats-Unis, où ses bénéfices ont explosé de 93 %, la société a aussi largement réduit ses pertes nettes. La stratégie et les résultats de Klarna, qui se prépare à une introduction en Bourse outre-Atlantique, sont particulièrement scrutés par les investisseurs. // **PAGE 23**

LES ENTREPRISES **CITÉES**

L'AIEA au chevet de la centrale nucléaire russe à l'orée des combats

CONFLIT

Yves Bourdillon

Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, a visité mardi la centrale nucléaire russe de la région de Koursk après que le Kremlin a affirmé, il y a huit jours, qu'elle avait été visée par des drones ukrainiens. « *Une centrale nucléaire de ce type si proche du point de contact ou d'un front militaire est un fait extrêmement grave* », a-t-il déclaré, tout en estimant que la responsabilité de Moscou eût été d'en suspendre le fonctionnement. Il a dit avoir pu visiter « *les parties les plus importantes* » de la centrale, qui se trouve à moins de 50 kilomètres des combats. L'AIEA dit avoir été informée par la Russie de la découverte de fragments de drones à une centaine de mètres d'une infrastructure de stockage de combustible usagé de la centrale, sans confirmer ni démentir qu'il s'agissait de débris de drones ukrainiens.

La centrale dispose de quatre réacteurs complets, dont deux à l'arrêt, les deux autres utilisant la même technologie dite RBMK (sigle en russe de Réacteur de grande puissance à tubes de force) que ceux de Tchernobyl impliqués dans la plus grande catastrophe du nucléaire civil de l'Histoire, en 1986. A l'inverse de ceux de la centrale de Zaporijia, dans le sud du pays, dont les troupes russes se sont emparées en mars 2022, à technologie à eau pressurisée (VVER), qui ne peuvent pas exploser et brûler, les réacteurs de Koursk sont assortis d'un risque théorique d'explosion mais ont fait l'objet selon l'AIEA d'« *améliorations significatives en matière de sécurité* ».

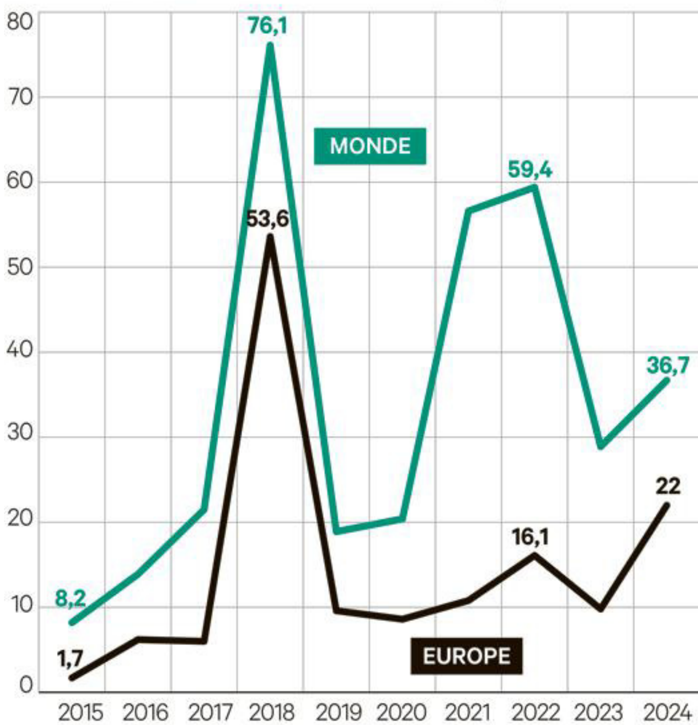
Pas d'inquiétude majeure

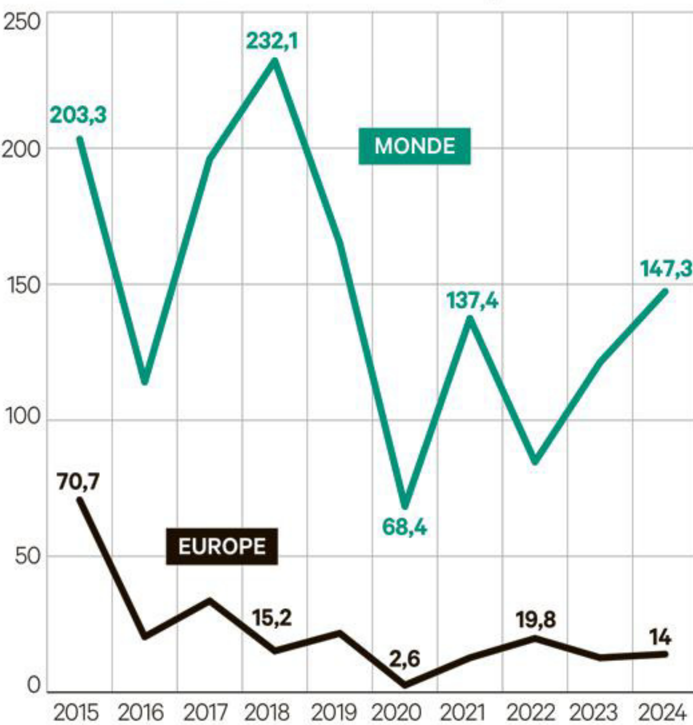
Mardi, Rafael Grossi a jugé qu'il était « *exagéré* » de comparer Koursk à Tchernobyl. « *Mais c'est le même type de réacteurs, et il n'y a pas de protection spécifique* », a-t-il admis. Pour Robert Kelley, ancien directeur des inspections pour l'agence, « *la possibilité d'un incident de type Tchernobyl avec un réacteur qui explose et brûle pendant des jours est de zéro* ». Un danger demeure toutefois, selon lui, si un missile touchait les infrastructures de stockage de combustible usagé, ce qui libérerait des gaz et particules radioactifs dans une zone limitée aux alentours.

La centrale nucléaire de Zaporijia était la première au monde à se trouver à proximité d'une guerre. Celle de Koursk est donc la deuxième. ■

L'Europe, principale cible des fusions-acquisitions dans les renouvelables

● Le montant des opérations a grimpé en flèche en Europe depuis le début de l'année, selon des chiffres de Dealogic.
● Les pionniers européens dans les renouvelables sont la cible des investisseurs financiers nord-américains, alors que la consolidation dans le pétrole, outre-Atlantique, occupe les pensées des pétroliers.





«LES ÉCHOS» / SOURCE : DEALOGIC

ÉNERGIE

Nicolas Rauline

Les fusions-acquisitions repartent dans le secteur de l'énergie. Et l'Europe confirme sa position de tête de pont dans les énergies renouvelables. Selon les données récoltées par la plateforme financière britannique Dealogic, la valeur des opérations est en hausse depuis le début de l'année, que ce soit dans les énergies renouvelables (qui englobent dans les calculs le solaire, l'éolien, l'hydraulique, la géothermie, la biomasse et les biocarburants) ou dans le secteur pétrogazier.

Selon les chiffres de Dealogic, le montant des fusions-acquisitions dans les énergies renouvelables dépasse les 36 milliards d'euros au niveau mondial depuis le début de l'année, en progression de 25 % sur un an. Le montant moyen de ces rachats est aussi en hausse à 353 millions d'euros, puisque le nombre d'opérations a, lui, légèrement diminué, passant de 133 à 108.

Dans ce paysage, l'Europe confirme sa position de tête de pont. C'est sur le Vieux Continent que le marché des fusions-acquisitions a été, de loin, le plus actif en ce début d'année. La position délicate de certaines entreprises, confrontées à la hausse du prix des matières premières, à de longs délais d'autorisation et à la concurrence, en font des proies exposées.

La France bien placée

Le montant des opérations, qui a atteint 22 milliards d'euros en Europe, a plus que doublé par rapport à la même période en 2023. Et la France apparaît même au premier rang des pays, avec un total de 9,3 milliards d'euros, porté par le rachat de Neoen pour 6,2 milliards d'euros. Quatre opérations ont eu lieu dans l'Hexagone depuis le début de l'année.

Mais c'est là le revers de la médaille : ces chiffres portent sur les cibles des opérations. Et les pionniers européens des renouvelables passent souvent sous pavillon étranger. Neoen, société développée par Jacques Veyrat, a été repris par le gestionnaire d'actifs canadien Brookfield. La deuxième plus grosse acquisition sur la période, celle de l'allemand Encavis, a vu l'américain KKR prendre une participation majoritaire. Quant au grec Terna Energy, il a été racheté par l'émirati Masdar pour 2,4 milliards d'euros.

Aux Etats-Unis, le marché reste, lui, clairement tiré par les hydrocarbures. Sur les sept plus grosses opérations du secteur pétrogazier depuis le début de l'année, six se situent aux Etats-Unis. Le mouvement de consolidation observé ces deux dernières années avec les méga rachats de Pioneer par ExxonMobil (60 milliards de dollars), de Hess par Chevron (53 milliards de dollars), ou encore de CrownRock par Occidental (12 milliards) s'est poursuivi en 2024.

L'opérateur texan Diamondback a ainsi mis la main sur son concurrent Endeavor Energy pour 24 milliards d'euros, ConocoPhillips s'est offert Marathon Oil pour 16 milliards d'euros et Chesapeake a repris Southwestern pour 7 milliards.

Consolidation dans le pétrole américain

Pour faire baisser leur structure de coûts, les pétroliers américains, qui se sont retrouvés à la tête d'immenses réserves de cash avec la reprise post-Covid, sont partis à la chasse aux acquisitions. Avec une cible privilégiée : les actifs du Bassin permien, situé entre le Texas et le Nouveau-Mexique. Ce marché reste diffus et il est assez aisé d'y dégager des synergies.

Ce mouvement de consolidation a un impact sur la valeur globale du marché des fusions-acquisitions dans le secteur pétrogazier. L'année 2024 est partie pour atteindre un nouveau sommet, dans ce domaine, depuis 2019. Les opérations atteignent un total de 147 milliards d'euros à ce jour, contre 121 milliards sur la même période en 2023, même si plusieurs grosses acquisitions avaient été conclues au quatrième trimestre l'an dernier.

Ces chiffres montrent que les investisseurs américains diversifient leurs actifs. Ce ne sont pas encore les pétroliers eux-mêmes, mais des fonds, des gestionnaires d'actifs, qui visent les leaders européens des renouvelables. Au niveau mondial, l'Europe a représenté 60 % de la valeur des opérations depuis le début de l'année dans les renouvelables, contre 34 % en 2023 et 20 % en 2022. ■

Une opération à plus de deux milliards de dollars dans le charbon américain

Deux producteurs, Consol Energy et Arch Resources, ont annoncé leur rapprochement la semaine dernière. Alors que le marché domestique se réduit, ils se tournent vers l'exportation, notamment en Chine et en Inde.

Cela peut paraître anachronique, mais un nouveau géant du charbon vient de naître outre-Atlantique. A l'heure où certains acteurs des énergies fossiles réfléchissent à leur transition, deux américains, Consol Energy et Arch Resources, ont annoncé la semaine dernière leur rapprochement. Une opération à 2,3 milliards de dollars, un montant en retrait par rapport aux grandes manœuvres dans le pétrole, voire dans les renouvelables, mais qui donne naissance à un nouveau mastodonte.

La nouvelle entité, Core Natural Resources, pèsera plus de 5 milliards de dollars et se retrouve positionnée sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Elle disposera de 11 mines et de terminaux d'exportation dans six Etats américains différents, avec en particulier deux zones stratégiques : la côte est et le golfe du Mexique.

Vers la fin du marché domestique

La consolidation du secteur apparaît inévitable, alors que le marché du charbon se resserre aux Etats-Unis et que la réglementation y est de plus en plus contraignante. La production de charbon a chuté de 23,6 % entre 2018 et 2023, selon le département américain de l'Energie. Les centrales à charbon ont représenté, elles, 16 % de la production d'électricité américaine l'an dernier, quand elles en fournissaient plus de 50 % au début des années 2000. Et ce n'est sans doute pas fini : selon une nouvelle règle édictée au printemps par l'administration Biden, les centrales à charbon devront réduire leurs émissions de CO_2 de 90 % à partir de 2039. Elles pourraient le faire par des technologies de captage, mais celles-ci demeurent extrêmement onéreuses. Dans les faits, la plupart d'entre elles devraient donc fermer.

Face à cette évolution, les producteurs de charbon américains se préparent et réduisent leurs coûts. Le rapprochement entre Consol Energy et Arch Resources devrait leur permettre d'économiser entre 110 et 140 millions de dollars par an.

Forte croissance en Inde

Et la plupart se tournent vers l'export. Ce sera aussi la priorité de Core Natural Resources. « *Nous prévoyons que plus de 67 % de nos volumes pro forma seront exportés vers les marchés asiatiques à forte croissance* », a expliqué le patron de Consol Energy, Jimmy Brock, lors de l'annonce de l'opération, la semaine dernière.

La nouvelle entité, Core Natural Resources, pèsera plus de 5 milliards de dollars.

La Chine, l'Inde et l'Asie du Sud-Est restent des marchés dynamiques, où la consommation de charbon continue de croître. La Chine consomme encore plus de la moitié du charbon produit dans le monde – même si le nombre de permis ralentit –, et le marché indien a encore progressé de 9 % l'an dernier. De nouvelles centrales à charbon continuent d'y voir le jour. L'Inde doit ainsi ajouter cette année 13,9 GW de capacités en centrales à charbon, la plus grosse progression depuis six ans.

Enfin, Core Natural Resources ne visera pas uniquement le marché de l'énergie : il cible aussi des clients industriels ou des infrastructures même si, dans ce domaine aussi, les réglementations se font plus pressantes.
— *N. Ra.*

La pépite française de l'énergie Akuo fait sa mue pour mieux se vendre

Le développeur français a mis en vente ses activités africaines et estime « impératif » de s'adosser à un partenaire stratégique à moyen terme pour accélérer dans les énergies vertes.

Sharon Wajsbrot

Dans le secteur des énergies renouvelables, la vente de Neoen, la pépite mise sur orbite par Jacques Veyrat qui doit passer dans le giron du fonds Brookfield, en laisse plus d'un songeur. « *Les conditions de cette vente font rêver tous ceux qui n'ont pas encore vendu mais la fenêtre est en train de se refermer* », prédit un banquier.

Après le rachat de l'allemand Encavis, du portugais Greenvolt également sorti de la cote pour rejoindre le fonds américain KKR ou encore celui du grec Terna Energy passé en juin dans le giron du fonds des Emirats Masdar pour 3,2 milliards d'euros, les derniers pure players des énergies renouvelables encore dans les mains de leurs fondateurs ou cotés en Bourse se font rares.

Le dernier des Mohicans

Dans ce paysage, Akuo, l'une des rares pépites françaises du renouvelable encore propriété de ses fondateurs, fait figure de dernier des Mohicans. Comme ses concurrents, Akuo se retrouve confronté à des levées de fonds rendues plus difficiles avec la montée des taux d'intérêt et le reflux des prix de l'électricité. Ces levées sont néanmoins indispensables pour tenir son rang dans la course aux mégawatts…

« *C'est impératif de nous adosser à un partenaire stratégique à moyen terme pour accélérer* », reconnaît Eric Scotto, le président d'Akuo, aux « Echos ». Avec son associé Patrice Lucas, il détient toujours 90 % de la société. Ceci grâce à une stratégie d'ouverture du capital des multiples sociétés de projets chargées des développements d'Akuo dans l'éolien, le solaire, la biomasse ou encore les barrages hydroélectriques mais qui touche aujourd'hui ses limites.

Pour changer d'échelle, la PME française de 450 personnes, qui affiche 2 gigawatts de renouvelables en construction ou en service et un chiffre d'affaires de 263 millions d'euros, a mandaté dès le début de l'année 2023 les banques Nomura et Rothschild, avant de se raviser. Selon nos informations, dans la dernière ligne droite, l'offre du fonds d'infrastructure InfraVia n'a pas été acceptée par les fondateurs.

Cession des centrales biomasse

Ce n'est toutefois que partie remise, assure Eric Scotto qui a eu recours, fin 2023, au soutien du fonds ICG en quasi-fonds propres. « *On a arrêté le process en cours mais on y reviendra, c'est inexorable* », explique ce dernier. C'est indispensable pour atteindre son objectif de 10 GW en portefeuille en 2030 et exploiter le « pipeline » de 20 GW déjà identifié. Mais avant de relancer la recherche d'un nouvel acquéreur, Eric Scotto met son cap sur la restructuration.

Au printemps dernier, Akuo a lancé la vente de ses activités africaines pour recentrer le groupe présent dans 30 pays sur l'Europe et la zone Amérique. Le développeur s'est aussi défait de ses activités de production d'énergie par biomasse, il vient de céder sa dernière centrale en Croatie.

Le français entend ainsi se concentrer sur des activités aux revenus les moins volatils comme le solaire, le stockage ou l'éolien dont la production est vendue à travers des contrats à long terme. « *Le processus de rationalisation de nos activités était entamé avant le lancement du processus de cession, on l'achève désormais, on a fait notre mue* », estime Eric Scotto. ■

Les chiffres clés

263
MILLIONS D'EUROS
Le chiffre d'affaires de la PME française qui compte 450 salariés.

10
GIGAWATTS
L'objectif qu'Akuo espère atteindre en portefeuille en 2030.

Prix de l'énergie, virage vert : l'alerte du Medef

ÉNERGIE

Alors que la vacance politique retarde plusieurs décisions clés en matière d'énergie, le Medef tire la sonnette concernant les risques pour la compétitivité des entreprises.

Sharon Wajsbrot



Les industriels électro-intensifs veulent de meilleures conditions d'accès à l'électricité d'EDF. *Photo Andrew Testa/NYT-Redux-RÉA*

Si le soleil laisse croire à l'insouciance des patrons, en ce début de semaine à l'hippodrome de Longchamp, c'est bien l'incertitude et l'impatience qui domine dans les conversations à ces universités d'été du Medef. *« On avait besoin de clarification et d'arbitrages politiques pour engager des projets de décarbonation industriels ou pour redresser la compétitivité dans les entreprises mises à mal par la crise de l'énergie. Mais ils n'arrivent pas »*, résume un patron d'entreprise dans les couloirs de l'hippodrome de Longchamp.

Alors que des décisions essentielles en matière énergétique sont en haut de la pile des urgences à traiter pour le prochain gouvernement et pour la nouvelle Commission à Bruxelles, le Medef a tenu à souligner l'ampleur des efforts à engager.

Etude et chiffres à l'appui, le coprésident de la commission énergie du Medef, Luc-Benoit Cattin, également directeur général industrie et RSE chez Arkema, n'y va pas par quatre chemins : *« Structurellement l'électricité est plus chère en Europe, qu'aux Etats-Unis et en Chine. A l'horizon 2050 et dans la perspective de l'atteinte de la feuille de route de décarbonation européenne, cet écart ne sera pas résorbé et ce même en cas de succès dans la mise en œuvre du mécanisme de compensation carbone aux frontières, ce qui n'est pas encore acquis. Il faut trouver d'autres moyens pour combler l'écart de compétitivité de l'Europe avec le reste du monde. »*

L'étude menée par Compass Lexecon présentée par le Medef mardi chiffre, dans son scénario le plus optimiste, à 40 % le surcoût que pourraient connaître les Européens pour produire de l'électricité en 2050 par rapport aux coûts outre-Atlantique, en Chine ou encore en Inde. La raison tient bien sûr à l'abondance de ressources fossiles dans ces géographies mais aussi au coût de la trajectoire de décarbonation très offensive du Vieux Continent. C'est un moindre mal estime l'étude. En cas de transition énergétique menée sous la contrainte, dans la précipitation, le surcoût de l'électricité en Europe, en 2050 serait encore plus élevé.

L'espoir d'un « pacte industriel européen »

Pour combler cet écart de compétitivité énergétique d'ores et déjà important, le Medef mise plus que jamais sur un nouveau gouvernement très volontariste à l'égard… d'EDF. *« Il y a une urgence absolue à stabiliser les contours du nouveau cadre de régulation des prix de l'électricité une fois que l'Arenh* [accès régulé à l'électricité nucléaire historique, NDLR] *aura disparu »*, pointe Luc-Benoit Cattin. Il estime qu'à ce jour, en dépit des négociations menées entre les industriels et EDF depuis novembre dernier, le compte n'y est toujours pas. *« Aujourd'hui, les discussions ne convergent pas sur le niveau du partage de risque et sur le niveau de prix des contrats pour les industriels électro-intensifs. Il y a urgence à mettre en œuvre la clause de revoyure prévue initialement au mois de juin dernier. »*

Pour leur donner un coup de pouce supplémentaire, les industriels espèrent aussi voir se matérialiser en Europe un « pacte industriel européen » capable de tempérer les effets du Pacte vert, accusé d'avoir provoqué une *« overdose »* réglementaire et désavantagée l'industrie par rapport aux subventions à tout va de la Chine et des Etats-Unis. *« Dans la chimie, les industriels appellent à des mesures spécifiques dans le cadre d'un "chimical industrial act". Lors du sommet sur l'industrie à Anvers début 2024, on a affirmé vouloir garder notre production sur le sol européen maintenant, il faut se donner les moyens d'y arriver et assure un terrain de jeu équitable avec le reste du monde »*, pointe un industriel de la chimie présent aux universités d'été du Medef.

> « Structurellement, l'électricité est plus chère en Europe, qu'aux Etats-Unis et en Chine. A l'horizon 2050, cet écart ne sera pas résorbé. »
> **LUC-BENOIT CATTIN**
> Coprésident de la commission énergie du Medef

Dernière préconisation du Medef à l'égard du prochain exécutif pour préserver la compétitivité énergétique : abandonner plusieurs idées qui ont prospéré pendant la campagne des législatives… *« On tient à maintenir en l'état la compensation carbone et à éviter toute nouvelle taxe sur la capacité de production électrique installée, c'est précisément le pire moment pour envisager une telle taxe »*, estime Julia Maris, la coprésidente de la commission énergie du Medef. Pour dégager des marges de manœuvre budgétaire, ces aides qui permettent aux industriels de compenser le prix du CO_2 mais aussi les revenus des énergéticiens sont dans le viseur à droite comme à gauche. ■

L'incertitude politique continue de peser sur le marché de l'immobilier

IMMOBILIER

L'attentisme domine chez un certain nombre d'acheteurs depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, le 9 juin dernier.

Elsa Dicharry

Alors que les tractations sont en cours pour tenter de trouver un Premier ministre à la France, l'incertitude politique continue de peser sur le marché du logement ancien. *« Juillet et août ont été en demi-teinte. Il n'y a pas eu de reprise, malgré la nouvelle baisse des taux d'intérêt d'emprunt immobilier. Après un petit rattrapage en mai et juin, c'est l'attentisme qui domine depuis la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin »*, indique Loïc Cantin, le président de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim). *« Un attentisme et même un défaitisme, un découragement »*, indique de son côté Elodie Frémont, présidente de la commission des statistiques immobilières de la Chambre des notaires du Grand Paris et notaire dans la capitale. Le marché *« continue d'être baissier, aussi bien en volumes de ventes qu'en prix »*, affirme-t-elle.

Elle constate, dans son étude, pour ce mois d'août, une diminution de 10 % du nombre de signatures par rapport à la même période de l'an dernier et de 20 % par rapport au mois d'août 2022. S'agissant des rentrées de dossiers, c'est respectivement –10 % et –30 %.

Un effet Jeux Olympiques

« A titre personnel, je ne vois plus du tout d'acheteurs étrangers. Et j'ai eu des rétractations post-élections législatives. J'ai même eu des acheteurs américains qui avaient signé une promesse de vente pour un appartement dans un quartier huppé de Paris, et qui ont préféré perdre leur dépôt de garantie correspondant à 10 % de la valeur du bien plutôt que d'acheter, effrayés par la victoire du Nouveau Front populaire aux élections législatives », raconte-t-elle.

> La Fnaim table sur un volume de ventes de logements anciens, pour 2024, compris entre 760.000 et 780.000 (entre –11 et –13 % sur un an).

Les dons d'actifs immobiliers, en revanche, se multiplient, assure-t-elle, dans la crainte d'une fiscalité renforcée. *« Il s'agit de donations de nue-propriété, avec réserve d'usufruit, de parents à leurs enfants, surtout de résidences secondaires ou de biens achetés en investissement locatif. »*

Quelques acteurs du secteur se montrent un peu plus optimistes. *« La stabilisation des taux apporte un souffle positif, bien que l'équilibre demeure fragile »*, veut croire Guillaume Martinaud, le président d'Orpi. Le réseau a néanmoins enregistré depuis début juillet des ventes en recul de 10 % par rapport à l'an dernier.

Un bon été pour les ventes de logements de prestige

Chez ERA Immobilier, *« les ventes sont en augmentation depuis février. Juillet a été un peu plus calme, mais avec une tendance toujours à la hausse. Il y a eu un effet dissolution, mais aussi un effet Jeux Olympiques*, estime Eric Allouche, son directeur exécutif. *Beaucoup de gens étaient devant la télé et n'avaient pas la tête à leurs projets immobiliers »*. Il estime néanmoins que *« le creux a été franchi et que les ventes sont en train de remonter »*. Sur le segment des logements de prestige, Barnes se satisfait d'un bon été. *« Certains acquéreurs étrangers ont même profité de leur venue aux JO pour faire des offres »*, raconte Richard Tzipine, son directeur général. L'activité s'annonce semblable, au troisième trimestre 2024, à celle du troisième trimestre 2023, alors qu'elle était en baisse au début d'année.

Pour résumer, indique Loïc Cantin, *« il y a toujours des transactions qui se réalisent »*. Certains ménages sont contraints de déménager rapidement, en cas de mutation professionnelle, d'arrivée d'un nouvel enfant, etc. Quand d'autres *« continuent d'avoir confiance dans la pierre »*.

Mais, faute de pouvoir se projeter vers l'avenir, d'autres, encore, font le choix de différer leur achat. Désormais, la Fnaim table sur un volume de ventes de logements anciens, pour 2024, compris entre 760.000 et 780.000 (entre –11 et –13 % sur un an). A comparer à 875.000 en 2023. Un chiffre déjà en retrait de 22 % par rapport à 2022. ■

à suivre

BP et Technip s'allient dans l'hydrogène

ÉNERGIE Le pétrolier britannique a confié à Technip Energies le soin de concevoir une unité de production d'hydrogène bas carbone dans le nord-est du Royaume-Uni. Avec une capacité de production de 1,2 GW, soit plus de 10% de l'objectif de production britannique à l'horizon 2030, cette unité devrait être l'une des plus grandes d'Europe. Il s'agira d'hydrogène « bleu », produit à partir de gaz, avec le captage de 2 millions de tonnes de CO_2 par an. Celui-ci sera ensuite envoyé et stocké en mer du Nord, dans le cadre du projet Northern Endurance Partnership. Technip Energies va réaliser les études d'ingénierie.

Nucléaire : EDF et Westinghouse contestent la victoire du sud-coréen KHNP

ÉNERGIE Le français EDF et l'américain Westinghouse ont déposé un recours contestant la procédure d'appel d'offres remporté par le coréen KHNP pour la construction de nouveaux réacteurs nucléaires en République tchèque. Le groupe américain reproche à son concurrent coréen l'utilisation de ses technologies sans autorisation. Dans un communiqué publié lundi, il indique que *« les conceptions technologiques des réacteurs APR1000 et APR1400 de KHNP utilisent la technologie du système Westinghouse 80 Generation II sous licence »*.

Grand Est dévoile les nouveaux trains régionaux France-Allemagne

TRANSPORT La première rame de train transfrontalière Régiolis France-Allemagne, destinée à fluidifier la circulation entre les deux pays, a été dévoilée mardi. D'un coût de 388 millions d'euros, ce projet prévoit au total le déploiement de 30 nouvelles rames qui circuleront sur sept lignes reliant le Grand Est et l'Allemagne. Il est financé par la région Grand Est avec une participation de trois Länder. Les quatre premières rames circuleront dès octobre sur le réseau français et à partir de l'été 2025 côté allemand, une fois les homologations obtenues.

Ryanair pénalisé par les retards de livraison de Boeing

TRANSPORT *« Les retards de livraison de Boeing compromettent la croissance de Ryanair »*, a pointé mardi le patron de la compagnie irlandaise Michael O'Leary. Selon lui, le transport de 5 millions de passagers en moins cet été sur les 205 millions initialement prévus pourrait se traduire par un chiffre d'affaires amputé d'environ 500 millions d'euros. La baisse du prix des billets qui a par ailleurs plombé le résultat de Ryanair au premier trimestre devrait en revanche se modérer sur l'année.

La spectaculaire renaissance de la croisière

● Les compagnies de croisières s'acheminent vers une année record en trafic.
● Alors que le gigantisme d'une partie de la flotte ne se dément pas, les groupes hôteliers de luxe font une percée avec de petits bateaux et des expériences exclusives.



TOURISME

Christophe Palierse

On la croyait menacée au moment de la crise sanitaire voire condamnée. Il n'en est rien. A l'instar du transport aérien, la croisière connaît un nouveau cycle de croissance. 2024 s'annonce pour les armateurs comme une nouvelle année record après 2023, en dépit d'une conjoncture économique complexe et d'une situation géopolitique au Moyen-Orient qui n'est pas sans conséquences sur le trafic en Méditerranée et en mer Rouge – avec les attaques des rebelles Houthis. La CLIA, l'association internationale des compagnies de croisières, a même revu à la hausse sa prévision de trafic pour l'année en cours, compte tenu d'un premier trimestre meilleur qu'attendu.

Pic dépassé

L'organisation s'attend à un trafic mondial de 35,7 millions de passagers, soit un million de plus par rapport à la prévision initiale et quatre millions de plus qu'en 2023. Avec 31,7 millions de passagers, le pic de 2019 (29,7 millions de passagers) avait déjà été dépassé l'an dernier, du fait d'une activité sans précédent en Amérique du Nord et en Europe, les deux grands marchés de la croisière, la reprise étant plus lente en Asie du fait d'un redémarrage tardif en Chine.

« Nous avions un peu d'inquiétude début 2024, après une année 2023 meilleure que prévu. Or, la tendance reste assez forte. Au premier trimestre, le trafic a progressé de 17 % par rapport à 2019 et de 15 % en Europe, sachant que les trois premiers mois de l'année n'y constituent pas, traditionnellement, une période particulièrement porteuse », commente la directrice générale de la branche Europe de la CLIA, Marie-Caroline Laurent.

Cinquième marché en Europe, la France s'inscrit dans ce mouvement. *« A Marseille, qui représente 60 % des départs depuis la France, la croissance est à deux chiffres »*, indique ainsi le président de CLIA France, Erminio Eschena, par ailleurs directeur des affaires institutionnelles et des relations industrielles de MSC.

Rajeunissement

Ce dernier met en exergue *« la capacité d'adaptation de la croisière »* alors que la guerre à Gaza a, à son tour – on l'avait déjà vu au moment du « printemps arabe » –, remis en question des escales et des lignes en Méditerranée. Cette dernière capte la moitié des départs des Européens (environ 46 % du trafic en 2023, soit 3,75 millions de passagers).

Le succès de ces villages de vacances flottants que sont ces paquebots « bourrés » d'activités pour petits et grands s'accompagne d'un rajeunissement d'une clientèle, aujourd'hui encore associée aux seuls retraités. L'âge moyen du croisiériste européen s'élève ainsi à 49 ans, selon les statistiques du premier trimestre de la CLIA, soit trois ans de moins qu'en 2019.

La vitalité de ce segment « familles », qui s'explique par une tarification attractive, n'est qu'une illustration d'un marché de la croisière qui se diversifie. Alors que la croisière dite d'exploration, que proposent des armateurs tels le français Ponant et le norvégien Hurtigruten, reste dynamique, les groupes hôteliers internationaux font une percée sur un segment luxe avec une approche plus intimiste, d'où des bateaux de petite taille mais aussi en pointe sur le plan environnemental.

Accor déploie sa marque ultra-luxe Orient-Express avec le soutien de LVMH, le numéro un mondial du luxe (par ailleurs, propriétaire des « Echos »). Dans un premier temps, le champion français de l'hôtellerie va disposer de deux paquebots à propulsion hybride combinant voile et gaz naturel liquéfié.

Ces grands voiliers, dotés de 53 suites, doivent être livrés au deuxième trimestre 2026 et courant 2027 par les Chantiers de l'Atlantique auprès desquels Ritz-Carlton, l'une des enseignes de prestige du géant états-unien Marriott, a, pour sa part, déjà passé commande de deux superyachts. Le groupe hôtelier canadien Four Seasons a également adopté le modèle du yacht de luxe et à petite capacité. Prenant a priori la mer fin 2025, son premier des deux yachts que doit lui construire l'italien Fincantieri comptera ainsi 95 suites, sachant que le navire sera long de 207 mètres (soit environ deux fois celle d'un terrain de football).

50 milliards d'investissements

Autre illustration de cette expansion du territoire du luxe dans la croisière : le groupe maritime MSC a décidé de se doter d'une seconde compagnie de croisière consacrée spécifiquement à ce segment de marché, Explora Journeys.

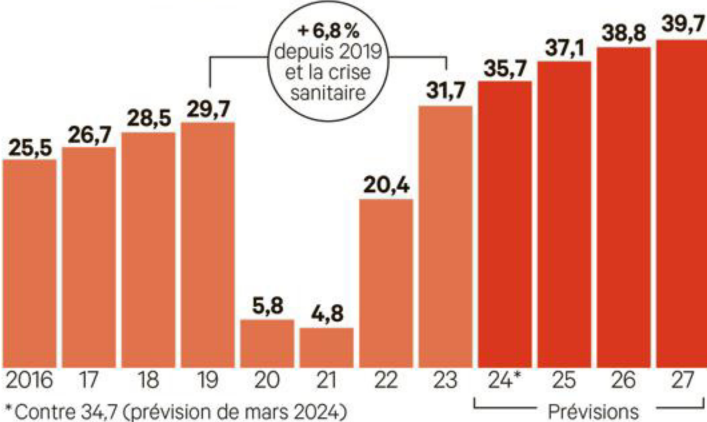
Ces luxueux projets alimentent pour partie le plan de charge des chantiers navals. Alors que 445 paquebots sont actuellement en exploitation, 71 sont à livrer d'ici à 2036, moyennant plus de 50 milliards d'euros d'investissements. 34 de ses navires transporteront de 100 à 1.000 passagers et 22 d'au moins 4.000 passagers.

Les très gros navires, que d'aucuns croyaient torpillés, n'ont pas disparu avec la crise sanitaire. Avec les commandes à honorer, la part des paquebots de plus 4.000 passagers des membres de la CLIA doit même passer de 12 % à 15 % d'ici à 2028, celle des bateaux de moins de 1.000 passagers, la plus importante, se contractant d'un point, à 34 %. *« La crise sanitaire ne s'est pas accompagnée d'annulations »*, constate notamment François Cadiou, le dirigeant de l'antenne parisienne du courtier maritime BRS Brokers, qui souligne la pertinence économique des gros paquebots : *« Plus c'est gros, plus c'est rentable. On parle beaucoup de la course au gigantisme dans la croisière mais les plus grands paquebots sont longs d'un peu plus de 360 mètres, loin encore des 400 mètres pour les plus grands porte-conteneurs »*, observe cet expert chevronné, qui fut autrefois ingénieur aux Chantiers de l'Atlantique.

La livraison, fin juin, par les Chantiers de l'Atlantique de l'« Utopia of the Seas » à l'américain Royal Caribbean Cruises a, d'ailleurs, valeur de symbole : ce monstre des mers, capable de transporter plus de 7.000 passagers, est le plus gros paquebot au monde avec le « Wonder of the Seas » dont il est le jumeau.

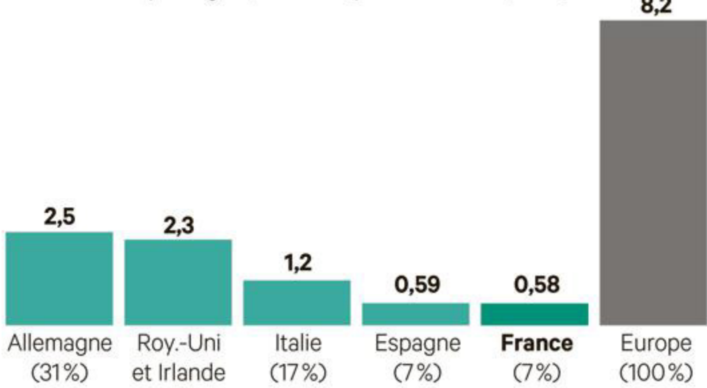
Le numéro deux mondial de la croisière a confirmé, en février, la commande au chantier de Saint-Nazaire d'un septième exemplaire de cette famille de bateaux, la classe Oasis, dont relèvent ces deux méga paquebots. Sa première unité, l'« Oasis of the Seas » (6.780 passagers au maximum), avait été mise en service fin 2009. ■

Le rebond de la croisière dans le monde
En millions de passagers



*Contre 34,7 (prévision de mars 2024)

La France, cinquième marché européen
En millions de passagers, en 2023 (part de marché, en %)



« LES ÉCHOS » / SOURCE : ASSOCIATION INTERNATIONALE DES COMPAGNIES DE CROISIÈRES (CLIA) – PHOTO : SOPA IMAGES/SIPA

Critiqués, les croisiéristes s'activent pour « verdir » leur flotte

Alors que les écologistes continuent de dénoncer la pollution générée par les navires de croisière, les efforts du secteur en matière environnementale se poursuivent.

Elsa Dicharry

Les immenses navires de croisière continuent d'être la cible des organisations écologistes. Le 18 août, des membres d'Extinction Rebellion se sont attachés à une écluse afin d'empêcher la progression vers Amsterdam du « Serenade of the Seas », a rapporté l'AFP. *« Le pétrole tue, arrêtez les bateaux de croisière »*, avaient-il inscrit.

Ces paquebots sont, de fait, très polluants. Selon une étude de l'ONG Transport et Environnement, les 218 navires de croisière évoluant en Europe en 2022 ont émis plus de 8 millions de tonnes de CO_2, soit l'équivalent de 50.000 vols Paris-New York. Et autant d'oxydes de soufre qu'un milliard de voitures sur la même période.

Amsterdam a décidé, début juillet, de mesures de restriction du flux de bateaux. Mais le sujet continue d'attiser les tensions. Certes, les croisiéristes ont entrepris un verdissement de leur flotte. Un impératif, alors que l'Organisation maritime internationale (OMI) a fixé un objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre provenant du transport maritime à horizon 2050.

« Les efforts les plus simples consistent à opérer les bateaux de manière plus efficace, en réduisant leur vitesse, en utilisant la force du vent et des courants ou en optant pour des coques plus ergonomiques », explique Constance Dijkstra, chargée du transport maritime chez Transport & Environnement.

Manque de biocarburants

Les acteurs du secteur ont aussi réduit l'utilisation de carburants lourds pour du gazole marin moins riche en soufre, ou du gaz naturel liquéfié (GNL). L'Association internationale des compagnies de croisières CLIA recense aujourd'hui 19 navires propulsés au GNL sur un total de 303 (la flotte mondiale en compte 445), et elle continue à y investir massivement. Si le GNL permet de limiter les émissions de soufre et de CO_2, les ONG environnementales s'inquiètent des fuites de méthane qui accompagnent son utilisation. Car, assure Constance Dijkstra, le méthane a des incidences *« 80 fois pire que le CO_2 sur le court terme »* en matière de réchauffement climatique. *« Nous travaillons à développer des moteurs qui évitent au maximum ces fuites »*, répond Marie-Caroline Laurent, directrice générale de CLIA Europe.

Pour elle, l'utilisation des biocarburants – compatibles avec les navires actuels – reste aussi une option. Mais celle-ci se heurte à une production insuffisante pour répondre à la demande. Selon Constance Dijkstra, il faudrait utiliser de l'hydrogène liquide produit à partir d'électricité renouvelable. Mais, admet-elle, *« cela nécessite de changer les moteurs, les cuves et dans certains cas l'infrastructure de ravitaillement dans les ports »*. *« Le problème de l'hydrogène liquide, c'est son volume par rapport à son intensité énergétique »*, complète Marie-Caroline Laurent. Selon elle, c'est une solution adaptée pour de petits navires réalisant des escales fréquentes, pas pour de très gros bateaux.

8
MILLIONS DE TONNES
de CO_2 ont été émis par les 218 navires de croisière naviguant en Europe en 2022, soit l'équivalent de 50.000 vols Paris-New York.

L'équipement des ports en connexions électriques, pour éviter que les bateaux restent le moteur allumé, est aussi un sujet central. Aujourd'hui 60 % de la flotte mondiale de CLIA est connectable à quai. Mais une quinzaine de grands ports européens proposent des bornes, les ports de Méditerranée étant en retard sur ceux situés plus au nord. Toulon ou Gênes devraient être équipés prochainement, suivis de Marseille fin 2025, et Barcelone en 2026 ou 2027. Le mouvement s'accélère sous la contrainte : l'Union européenne a obligé, l'an dernier, tous les grands ports à s'équiper de connexions électriques à horizon 2030.

Reste enfin le problème des « scrubbers », ces dispositifs de filtrage des fumées installés à la sortie des cheminées des bateaux encore propulsés au fuel lourd. Le plus souvent à circuit ouvert, ils sont contestés pour leurs rejets polluants dans l'eau. *« Ils étaient une réponse adaptée à un moment donné et ont permis de réduire fortement les émissions de soufre »*, estime Erminio Eschena, président de la branche française de CLIA.

Mais il admet qu'aujourd'hui, il est nécessaire d'explorer d'autres voies. D'autant que les Etats montent au créneau. Le Danemark a, par exemple, décidé de l'interdiction, à compter de 2025, du rejet des eaux de lavage de ces épurateurs dans ses eaux territoriales. L'utilisation de carburants plus verts va cependant permettre de réduire l'utilisation des scrubbers.

Toujours plus de passagers

En attendant, Transport & Environnement estime que les émissions de CO_2 des bateaux de croisières européens sont aujourd'hui supérieures d'au moins 20 % à celles de 2019. La directrice générale de CLIA Europe relativise ce chiffre : cette hausse s'est faite avec un peu plus de 15 % de bateaux en plus. Reste que le développement inexorable de la croisière est un sujet de préoccupation pour les défenseurs de l'environnement. CLIA – qui concentre 95 % des passagers au niveau mondial – en a recensé 31,7 millions à bord de ses bateaux en 2023. Elle en attend 35,7 millions cette année. ■

Premier coup de frein pour la fusée de l'e-commerce chinois Temu

E-COMMERCE

PDD Holdings, la maison mère du géant chinois a annoncé que la croissance de son chiffre d'affaires et sa rentabilité seraient amenées à baisser à l'avenir.

Le titre a chuté en Bourse lundi.

Sarah Dumeau
(avec Bloomberg)

Pour la première fois de sa courte histoire, la déferlante Temu connaît des signes de ralentissement. Le site chinois d'e-commerce, concurrent direct d'Amazon ou d'AliExpress, avait réussi en un peu plus d'un an à se hisser par exemple à la cinquième place des sites marchands les plus fréquentés de France, selon Médiamétrie et NetRatings, avec 17 millions de visiteurs uniques par mois, soit autant que Leclerc et Cdiscount.

Mais, alors que le généraliste connu pour ses prix cassés inquiète des professionnels de l'e-commerce à travers le monde, sa maison mère, PDD Holdings, a annoncé lundi que la croissance de ses revenus était inévitablement amenée à diminuer.

Croissance « soumise à des pressions »

« Une forte croissance des revenus n'est pas durable et une tendance à la baisse de la rentabilité est inévitable », a déclaré Chen Lei, le PDG du groupe chinois, après la présentation de ses résultats du deuxième trimestre clôt en juin. *« La concurrence est là pour durer et devrait s'intensifier dans notre secteur »*, a-t-il ajouté. Son compatriote ByteDance, propriétaire de l'application TikTok experte du téléachat en streaming, a lancé récemment en Chine son propre site d'e-commerce. En conséquence, le cours de PDD Holdings avait chuté de 28 %, quelques heures après l'ouverture de la Bourse de New York.

Lors du deuxième trimestre, PDD Holdings a fait état d'un chiffre d'affaires de 97 milliards de yuans (près de 12 milliards d'euros), en deçà des prévisions des analystes à 100 milliards de yuans. Le chiffre d'affaires a augmenté de 86 % par rapport à la même période l'année dernière. Une croissance impressionnante mais en baisse par rapport aux 131 % d'augmentation du premier trimestre.

« A l'avenir, la croissance du chiffre d'affaires sera inévitablement soumise à des pressions en raison de l'intensification de la concurrence et des défis externes », a estimé Jun Liu, vice-présidente des finances de PDD Holdings, citée dans le communiqué du groupe. Le bénéfice net a quant à lui connu une hausse à 32 milliards de yuans (environ 4 milliards d'euros), contre 27,5 milliards initialement prévus.

En Chine, PDD Holdings a gagné du terrain ces dernières années face aux détaillants traditionnels comme Alibaba – maison mère d'AliExpress – et JD.com grâce à ses stratégies de prix cassés. Mais le groupe a fait face en juillet à la révolte de centaines de commerçants chinois qui ont protesté contre des pénalités imposées de plus en plus fréquemment par Temu et qualifiées d'*« injustes »*.

> Le groupe a fait face à la révolte de centaines de commerçants chinois qui ont protesté contre des pénalités imposées de plus en plus fréquemment.

Le groupe a également investi beaucoup d'argent dans la division e-commerce Temu pour renforcer sa présence mondiale et échapper à une économie chinoise en difficulté. Mais en Europe, la résistance à l'égard de cette plateforme commence à s'organiser. L'Union européenne envisage de s'attaquer à la règle selon laquelle les marchandises achetées sur Internet dans un pays tiers pour moins de 150 euros sont exemptées de droit de douane. Cette lacune fiscale avantage directement les plateformes d'achat de produits bon marché que sont Shein, Temu et AliExpress. En France, un projet de loi anti fast fashion était sur le point d'être discuté avant la dissolution de l'Assemblée nationale.

Lire « Crible »
Page 28

Pour Couche-tard, 7-Eleven pourrait être un Carrefour bis

DISTRIBUTION

Les dirigeants de la chaîne de supérettes auraient demandé que leur activité soit classée parmi les activités essentielles du pays.

En 2021, le gouvernement français avait refusé pour la même raison l'acquisition de Carrefour par le groupe québécois.

Philippe Bertrand



Sopa Images/Sipa

7-Eleven est implanté dans une vingtaine de pays dont les Etats-Unis, les Pays-Bas ou encore la Suède.

L'histoire pourrait se répéter pour Couche-Tard. Le spécialiste québécois des supérettes et des stations-service pourrait voir son offre sur le japonais 7-Eleven bloquée par un gouvernement. Les dirigeants de Seven & i, le holding propriétaire de la chaîne de petits supermarchés de proximité auraient, selon une source citée par l'agence Bloomberg, demandé au gouvernement japonais de la classer dans la catégorie des activités essentielles pour lesquelles un droit de veto peut s'exercer contre une opération de rachat. L'argument serait de considérer que le commerce alimentaire de proximité est vital pour la population, notamment pour les personnes âgées.

C'est exactement ce qui avait été opposé par le gouvernement français à Couche-Tard lors de sa tentative d'OPA sur Carrefour, fin 2021. Le refus du ministre de l'Economie avait entraîné le retrait de la proposition de rachat à 16 milliards d'euros. *« Ma position, c'est un non courtois, mais clair et définitif »*, avait alors déclaré Bruno Le Maire, alors ministre de l'Economie. Pendant la crise du Covid, la distribution alimentaire avait été considérée comme stratégique pour le pays.

Au Japon, le ministre des Finances peut user de son droit de veto lors de toute acquisition de plus de 10 % du capital d'une entreprise située au cœur de la vie économique du pays. Mais pour que 7-Eleven bénéficie de cette protection, il faudrait que l'entreprise soit inscrite sur la liste de ce type d'activités qui ne couvre aujourd'hui que les industries aérospatiales, le nucléaire et l'extraction des métaux rares.

C'est le 20 août que le quotidien japonais « Nikkei » a révélé l'offre de Couche-Tard qui s'élève à 38 milliards de dollars, selon la valeur boursière de Seven & i. Si elle se concrétisait, il s'agirait de la plus grosse acquisition étrangère jamais réalisée au Japon.

L'offre encore considérée comme « préliminaire » doit être examinée par un comité spécial du conseil d'administration composé d'administrateurs externes qui n'a pas encore décidé s'il l'accepterait ou la rejetterait, a indiqué la direction de Seven & i dans un communiqué. Le ministère des Finances japonais n'a pas exprimé sa position ni fait de commentaire. Seven & i est l'objet de critiques de la part d'actionnaires activistes qui estiment que son cours de Bourse est sous-évalué. Selon Bloomberg, Couche-Tard aurait l'intention de financer le rachat par la dette.

> **80**
> **MILLIARDS DE DOLLARS CANADIENS**
> (58,5 milliards d'euros), c'est la valeur boursière de Couche-Tard.

Couche-Tard, dont la valeur boursière est estimée à 80 milliards de dollars canadiens (58,5 milliards d'euros), exploite des supérettes – appelées « dépanneurs » au Québec – et des stations-service en Amérique du Nord, mais aussi en Suède, en Finlande, en Pologne et dans d'autres pays. Le groupe aux 14.000 magasins possède aussi la marque Circle K et Ingo. De son côté, 7-Eleven est implanté dans une vingtaine de pays dont les Etats-Unis, les Pays-Bas ou encore la Suède. L'entreprise nippone aux 85.000 points de vente exploite également les restaurants Denny's, les supermarchés Ito-Yokado et sa propre banque. ■

à suivre

Le constructeur chinois Xpeng veut construire une usine en Europe

AUTOMOBILE Partenaire de Volkswagen, le constructeur chinois Xpeng a débuté la recherche d'un site de production en Europe, a indiqué son patron, He Xiaopeng à l'agence Bloomberg. Les plans de développement de la marque ne sont pas remis en cause par la hausse des droits de douane européens, mais, a-t-il reconnu, les bénéfices générés dans les pays européens en seront réduit d'autant.

Ecole Polytechnique : Patrick Pouyanné pas poursuivi

JUSTICE L'enquête pour prise illégale d'intérêts visant le PDG de TotalEnergies Patrick Pouyanné a été classée sans suite. Greenpeace, Anticor et l'association d'anciens élèves La Sphinx l'accusaient d'avoir *« abusé de sa position »* de membre du conseil d'administration de Polytechnique pour tenter d'y implanter un centre de recherches.

A l'heure de la Mostra, le cinéma italien sort peu à peu la tête de l'eau

● Alors que s'ouvre ce mercredi la Mostra de Venise, le cinéma italien a entamé un rebond timide.
● Avec 9.000 entreprises et 65.000 emplois, pour un chiffre d'affaires de 13 milliards, l'industrie cinématographique transalpine est la troisième d'Europe après celles de l'Allemagne et de la France.

CINÉMA

Olivier Tosseri
— Correspondant à Rome

Du 28 août au 7 septembre, Venise sera la capitale mondiale du cinéma. Acteurs, cinéastes et producteurs se presseront sur la Lagune à l'occasion de la 81e Mostra, l'un des plus importants rendez-vous internationaux pour le septième art. Mais les paillettes, les flashs et les tapis rouges masquent mal une industrie cinématographique italienne qui peine à retrouver ses fastes d'antan, malgré quelques bonnes nouvelles ces derniers mois.

2023 a redonné un peu d'espoir au cinéma italien. Le box-office a enregistré 495,6 millions d'euros de recettes pour un total de 70,6 millions d'entrées, ce qui représente des hausses respectives de 61,6 % et 58,6 % par rapport à 2022. Ce rebond est notamment dû au triomphe d'un film en noir et blanc, « C'è ancora domani » (« Il reste encore demain »), plus grand succès au box-office transalpin. Sorti à l'automne, il a engrangé plus de 5,5 millions d'entrées en Italie, dépassant juste avant les fêtes les 27 millions d'euros de recettes. Un cas d'école dans un pays où les films italiens qui atteignent 1 million d'entrées font figure d'exceptions.

Fermeture de salles

« Le public est revenu en masse dans les salles après les années noires de la pandémie », s'est récemment félicité dans la presse italienne Luigi Lonigro, le président de l'Anica, l'organisme représentatif des acteurs du cinéma et de l'audiovisuel. La fréquentation avait en effet chuté de plus de 50 % en 2022 par rapport à 2019, soit la pire baisse en Europe. Les salles de cinéma ferment les unes après les autres dans la péninsule. Le chiffre de plus de 70 millions d'entrées qui déclenche l'enthousiasme de l'Anica reste loin des 181 millions de tickets vendus l'an dernier dans l'Hexagone.

Si les spectateurs désertent les salles obscures, ils ont pourtant l'embarras du choix avec 298 films italiens sortis en 2023. C'est certes un record mais, pour 236 d'entre eux, ils ont pu arriver sur le grand écran grâce à une coproduction dans laquelle les étrangers étaient majoritaires. Les coproducteurs français ont investi l'an dernier plus de 1 milliard d'euros dans des productions italiennes, contre un peu moins de 240 millions d'euros par d'autres investisseurs étrangers.

La production de films en Italie reste néanmoins essentiellement financée par de l'argent public ou des taxes affectées : l'Etat italien injecte ainsi près de 200 millions d'euros par an hors fonds des régions et hors investissements de Rai Cinema, principal producteur de films Made in Italy. Pour son président, Paolo Del Brocco, *« le cinéma italien a montré une grande résilience. Le tax credit a été une bonne chose »*.



L'actrice française Isabelle Huppert préside, cette année, le jury de la Mostra de Venise. *Photo Gabriel Bouys/AFP*

495,6
MILLIONS D'EUROS
Les recettes du box-office italien en 2023, pour un total de 70,6 millions d'entrées.

Les sociétés de production étrangères utilisant de la main-d'œuvre italienne bénéficient d'un crédit d'impôt dans la limite de 25 à 40 % du budget global. *« Mais il faut désormais prendre en compte l'inflation que cela a suscitée sur le secteur avec une augmentation de 40 % des coûts de production »*, déclare Paolo Del Brocco.

Un modèle économique à définir

Les studios romains de Cinecittà ont connu une période d'expansion depuis l'introduction en 2014 de crédits d'impôts pour attirer les productions étrangères. Le ministre de la Culture a récemment annoncé 300 millions d'euros d'investissements pour soutenir la croissance de Cinecittà grâce au plan de relance européen. Le gouvernement mise à l'horizon 2026 sur 25 studios actifs et une capacité de production en hausse de 60 % par rapport à 2019 pour favoriser notamment les films italiens. Leur part dans le box-office a en effet chuté à environ 20 % du total en 2022.

Le modèle italien n'est pas le meilleur qui soit lorsqu'il s'adresse au marché national, estiment Silvio Bianchi Martini, Ugo Di Tullio et Giacomo Rosini, professeurs à l'université de Pise. Auteurs d'une recherche sur les retombées économiques de l'industrie cinématographique, ils pointent les limites du système transalpin. Seulement 45 % du budget des sociétés de production sont couverts par des fonds nationaux ou régionaux. Pour le reste, elles doivent s'en remettre aux diffuseurs comme la Rai, Mediaset et Sky.

Les films produits attirent difficilement les investissements étrangers et leurs budgets atteignent en moyenne 1,8 million d'euros. La propriété intellectuelle reste l'apanage d'un producteur italien, ce qui constitue une limite pour le rayonnement de l'œuvre.

Pour les auteurs de la recherche, un autre modèle consisterait à confier la propriété intellectuelle du film à un producteur étranger qui souscrirait un « Production Service Agreement » (PSA) avec une société de production italienne. Dans ce cas, le budget du film serait couvert à 57,5 % par le producteur étranger et le reste par des fonds nationaux et régionaux, portant le budget moyen des films à 5 millions d'euros.

Mais le modèle assurant les meilleures retombées économiques demeure celui de la production de films italiens destinés avant tout au marché international. La propriété intellectuelle reste entre les mains d'une société italienne et le budget de l'œuvre est en moyenne couvert à 54,5 % par les ventes à l'étranger. Le reste est assuré par celles sur le marché domestique et par des aides de l'Etat.

Parmi les sociétés qui se sont illustrées dans ce domaine, la Iervolino & Lady Bacardi Entertainment (Ilbe) est l'une des plus en vue. Cette société de production fondée par Andrea Iervolino et cotée à la Bourse de Paris et de Milan compte parmi ses récents succès le film « Ferrari », avec Adam Driver dans le rôle principal. ■

Mediawan investit aux côtés de deux producteurs italiens de renom

Le groupe audiovisuel investit dans la société Our Films, fondée par Mario Gianani et Lorenzo Mieli. Une nouvelle étape dans la stratégie d'expansion internationale du studio.

Stéphane Loignon

Mediawan étend sa toile en Italie. Alors que s'ouvre ce mercredi la 81e Mostra de Venise, le groupe dirigé par Pierre-Antoine Capton annonce un investissement majoritaire dans une nouvelle société de production, Our Films, cocréée avec deux pointures de la production de films en Italie, Mario Gianani et Lorenzo Mieli.

Le montant reste confidentiel, pour ce qui constitue un pari sur l'avenir, le savoir-faire et le réseau de ces deux producteurs, le catalogue de Our Films restant à construire. *« Cet investissement dans Our Films est avant tout un partenariat avec deux grands producteurs, Mario Gianani et Lorenzo Mieli, réputés dans le monde entier et qui font de la relation avec les talents une priorité. Ils affichent de plus une très forte appétence pour la coproduction internationale et les synergies, ce qui fait partie intégrante de notre ADN et de notre stratégie »*, commente Elisabeth d'Arvieu, la directrice générale de Mediawan Pictures.

Coproductions internationales

Mario Gianani était jusqu'au début de l'année à la tête de la société de production Wildside, derrière notamment le phénomène au box-office italien « Il reste encore demain » ou le film présenté à Cannes « Limonov : la ballade », de Kirill Serebrennikov. Il avait cofondé l'entreprise en 2009 avec Lorenzo Mieli, produisant notamment ensemble la série « The Young Pope » avec Jude Law pour HBO, avant que la compagnie ne soit rachetée en 2015 par Fremantle, filiale de RTL Group. Son compère Lorenzo Mieli a ensuite créé en 2020, au sein de Fremantle, la société The Apartment, derrière des productions comme « Priscilla » de Sofia Coppola ou « Bones and All » de Luca Guadagnino, avec Timothée Chalamet. Les deux producteurs ont quitté Fremantle au début de l'année.

C'est donc chez Mediawan qu'ils lancent cette nouvelle aventure commune. Our Films a vocation à développer aussi bien des longs-métrages de fictions que des documentaires et des séries, en langue anglaise ou en italien, avec un potentiel international, des castings de premier plan et en collaborant au besoin, au gré des projets, avec d'autres filiales de Mediawan. *« Cette décision s'inscrit dans la stratégie internationale de Mediawan, consistant à monter des projets très ambitieux à l'international, quelle que soit leur langue d'origine, tout en construisant des ponts avec les marchés locaux, et en créant des synergies avec l'ensemble des filiales du groupe »*, résume Elisabeth d'Arvieu, qui voit dans cette opération une manière de *« poursuivre le développement important de notre line-up de productions internationales en Europe »*.

Cinq films à la Mostra

Présent dans 13 pays avant tout en Europe, mais aussi via des sociétés en Afrique, en Asie et aux Etats-Unis, Mediawan avait pris une participation majoritaire dans la société de production de Brad Pitt, Plan B, en décembre 2022.

Plus récemment, le groupe a absorbé l'allemand Leonine Studios, auparavant majoritairement détenu par le fonds américain KKR qui demeure l'un des principaux actionnaires de Mediawan, avec ses fondateurs, Pierre-Antoine Capton, Xavier Niel et Matthieu Pigasse. *« Après l'acquisition de Plan B et celle de Leonine, l'arrivée de Mario Gianani et Lorenzo Mieli dans le groupe constitue une nouvelle étape de développement de notre studio européen »*, considère Elisabeth d'Arvieu.

L'année 2024 est un bon cru pour les activités de cinéma de Mediawan, entre le succès du « Comte de Monte-Cristo » en France, qui a récemment dépassé les 7 millions d'entrées selon le site spécialisé Boxoffice Pro, plusieurs films présentés au festival de Cannes – dont celui d'ouverture de Quentin Dupieux, « Le Deuxième acte » – et une riche édition de la Mostra, avec 5 films présentés, dont le très attendu « Beetlejuice Beetlejuice » de Tim Burton et « Leurs Enfants après eux » de Ludovic et Zoran Boukherma, adapté du roman de Nicolas Mathieu. ■

Paramount : Bronfman se retire et ouvre la voie à Skydance

CINÉMA

Le milliardaire a retiré son offre sur le conglomérat du divertissement.

Est-ce enfin l'épilogue du rachat de Paramount ? L'offensive menée par le milliardaire Edgar Bronfman Jr., héritier de Seagram, pour ravir le studio hollywoodien à Skydance, a finalement tourné court. L'ex-patron de Warner Music Group, qui était accompagné d'un consortium d'investisseurs, a annoncé lundi, dans une déclaration relayée par les agences et la presse anglo-saxonne, l'abandon de sa proposition de rachat pour 6 milliards de dollars de Paramount Global.

« Nous continuons à croire que Paramount Global est une entreprise extraordinaire, avec une collection sans égale de marques, d'actifs et de personnes, a-t-il déclaré. *Même si des différences ont pu exister, nous croyons que toutes les personnes impliquées dans le processus de vente sont unies dans la conviction que les meilleurs jours de Paramount sont à venir. »* Selon une source de Bloomberg, les délais serrés pour fournir certains documents financiers auraient contribué à la décision du retrait.

Désormais seul en lice, David Ellison est bien parti pour devenir le futur propriétaire de Paramount.

Dans un communiqué, le comité spécial de Paramount Global a confirmé avoir été informé de ce retrait et a acté la fin de la fenêtre d'examen des offres alternatives, qui avait été ouverte début juillet au lendemain de l'accord de reprise conclu avec le studio Skydance, fondé par David Ellison, puis étendue de deux semaines après la réception de la proposition d'Edgar Bronfman Jr.

En conséquence, c'est donc le producteur de « Top Gun : Maverick » qui devrait prendre le contrôle du groupe Paramount Global. *« Ayant rigoureusement exploré les opportunités disponibles pour Paramount pendant presque huit mois, notre comité spécial continue de croire que la transaction que nous avons acceptée avec Skydance génère une valeur immédiate et offre le potentiel pour une participation continue dans la création de valeur dans un paysage industriel en évolution rapide »*, commente le comité spécial.

La transaction devrait être clôturée au premier semestre 2025, après l'obtention des autorisations réglementaires et l'achèvement des formalités de rigueur, indique Paramount. Si elle va bien à son terme, il appartiendra à David Ellison et à ses équipes de mener à bien la transformation de ce conglomérat en difficulté, présent à la fois dans la production de cinéma, le streaming avec Paramount+ et la télévision traditionnelle avec des chaînes comme Nickelodeon, MTV ou Comedy Central. Le producteur entend à terme fusionner Paramount avec son studio Skydance. — ***S. Lo.***

La résurrection encore fragile de Lens, au cœur de l'ancien bassin minier

● Depuis dix ans, la symbolique agglomération des Hauts-de-France connaît un renouveau économique.
● Le projet de gigafactory ACC monte en puissance, mais reste sous la menace d'un retournement du marché du véhicule électrique.

HAUTS-DE-FRANCE

Olivier Ducuing
— Correspondant à Lille

« Lens Liévin : a place to invest and innovate ». Il y a quelques années, le slogan aurait fait sourire. L'ancienne ville phare du bassin minier brillait plutôt par ses ratios socio-économiques et sanitaires désastreux, tandis que ses élus avaient pour principale politique de tendre la sébile à l'Etat. Et pourtant, c'est à Londres, il y a quelques mois, qu'une délégation lensoise très œcuménique est venue plaider sous cette formule l'attractivité de la région de Lens, pour attirer des start-up et autres biotechs britanniques. Autour de la table : le maire et président de l'agglomération, la directrice du musée du Louvre-Lens, le patron de l'université, celui de l'hôpital, la directrice de l'office de tourisme, mais aussi le président du RC Lens, Joseph Oughourlian, qui réside à Londres.

L'opération était conduite en parallèle à un match de la Ligue des Champions de football entre Arsenal et le RC Lens. La petite histoire se souvient d'une cuisante défaite des nordistes (6-0). Mais Sylvain Robert, le maire PS de Lens, veut y voir le début d'une nouvelle étape. *« La présence de toute cette délégation montrait que la vision du territoire est partagée et que tous tirent dans le même sens, entre tourisme, sport, numérique, enseignement ou culture. Nos forces vives s'investissent au quotidien pour être un terreau fertile pour les entreprises »*, plaide-t-il.

« Une utopie réalisée »

Un discours qui s'appuie sur une réelle embellie économique, illustrée par le reflux du chômage : la proportion de sans-emplois est repassée sous la barre des 10 % fin 2022 avant de remonter très légèrement depuis, mais bien loin des 16,8 % enregistrés en 2013. Symboliquement, cette décennie d'amélioration correspond au déploiement du prestigieux musée du Louvre-Lens, ouvert en décembre 2012. Le lieu, qui a déjà accueilli 6 millions de visiteurs, est devenu l'emblème de la transformation de l'ancien bassin minier (ce passé de « gueules noires », dont témoignent toujours les terrils autour de la ville). *« Ce musée, c'est une utopie réalisée. Le Louvre-Lens est un moteur de transformation urbanistique et paysagère et de structuration territoriale »*, célèbre sa directrice, Annabelle Ténèze.

La mue du territoire repose aujourd'hui sur l'arrivée de la première gigafactory française, ACC, coentreprise (entre Stellantis, TotalEnergies et Mercedes Benz) spécialisée dans les batteries pour voitures électriques. Un investissement de plus de 2 milliards d'euros qui *« écrit l'avenir »*, selon une formule du président des Hauts-de-France, Xavier Bertrand. Quelque 1.800 emplois sont attendus pour 2030. Les grues s'activent pour déployer la deuxième phase du projet, un retournement du marché du véhicule électrique pouvant contrarier les vents porteurs. Au début de l'été, ACC a déjà mis « sur pause » ses projets d'usine en Allemagne et en Italie.

Ces dernières années, les implantations sur la même zone d'activité Artois-Flandres se sont multipliées, entraînant un lourd contentieux de recettes fiscales entre collectivités. *« Il existe sur ce territoire une volonté clairement affichée de maintenir une industrie dans cet environnement périurbain, qui va à contresens de beaucoup d'autres régions où on veut repousser l'industrie le plus loin possible »*, se réjouit Frédéric Heymans, directeur de Recytech, entreprise de recyclage de zinc et président du pôle de compétitivité de l'économie circulaire Team2. Un volontarisme aussi apprécié par le belge Galloo, qui investit 32 millions d'euros dans une unité de traitement d'équipements en fin de vie à Harnes.

Le territoire, qui mise aussi sur la logistique (incarné par la plateforme multimodale Delta 3) et l'innovation (via le parc d'innovation de l'Artois, réparti entre trois sites, et Vivalley, dans le sport, le bien-être et la Silver economy) joue crânement ses cartes. Avec aussi un très gros gisement de friches ; des verrues que le zéro artificialisation nette a transformées en atout. *« On est riches de nos friches, même en plein cœur urbain… quand elles ne sont pas classées Unesco »*, grince Sylvain Robert.

> « On imagine facilement Paris sans le PSG ou Lille sans le LOSC. Mais on aurait plus de mal à imaginer Lens sans le Racing. »
> **JOSEPH OUGHOURLIAN**
> Président du RC Lens

« Manifeste de Bollaert »

Les moyens de Lens sont certes sans comparaison avec ceux du grand voisin, Lille, auquel il souhaite s'adosser. Avec, en ligne de mire, l'arlésienne d'un Service express régional métropolitain qui offrirait un lien cadencé entre Lens et la capitale régionale, contre une liaison ferrée plus que poussive aujourd'hui. Quelque 350 acteurs du grand Lille et de l'agglomération lensoise ont symboliquement signé un « manifeste de Bollaert » appelant à la réalisation rapide de cette infrastructure.

La ville du Pas-de-Calais a un autre levier structurant : le Racing Club de Lens. *« On imagine facilement Paris sans le PSG ou Lille sans le LOSC. Mais on aurait plus de mal à imaginer Lens sans le Racing »*, sourit Joseph Oughourlian, rappelant que le stade de 39.000 places est plein à chaque match depuis deux ans dans une ville de 30.000 habitants.

Le club affiche sa volonté de s'impliquer dans la vie économique, un engagement traduit par l'ouverture récente de son capital à l'AFM (famille Mulliez), au conseil régional et au patronat régional, via la société Side Invest. *« J'ai trouvé ici un remarquable environnement pour le business. Les gens autour de la table ont toujours été très aidants »*, témoigne Joseph Oughourlian. L'homme d'affaires, qui souhaite racheter le stade Bollaert pour y développer l'événementiel et créer un gros pôle de restauration, est devenu l'un des plus ardents ambassadeurs de Lens. ■



Le carreau de fosse réhabilité de la mine 11-19 de Lens est inscrit aux Monuments historiques depuis le 6 mai 1992. Les terrils entourant la sous-préfecture du Pas-de-Calais continuent de témoigner du passé de « gueules noires » du territoire. *Photo Olivier Joly/Sipa*

Un territoire en quête d'innovation

Depuis deux ans, le pôle métropolitain de l'Artois déploie un parc d'innovation partagé entre trois agglomérations autour du thème de l'écotransition. Avec 24 premiers porteurs de projets et 12 entreprises accélérées.

Bassin minier et innovation : ce qui fut longtemps un oxymore est désormais une priorité de l'ancien territoire charbonnier du Pas-de-Calais. Les trois agglomérations de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay ont utilisé leur outil de gouvernance large, le Pôle métropolitain de l'Artois, pour porter un parc d'innovation consacré à l'écotransition. Labellisé par le conseil régional, celui-ci est piloté depuis deux ans par un consortium réunissant le cabinet EY et RSE Inside (issu du campus interprofessionnel Maisons & Cités).

Le Parc d'innovation de l'Artois se déploie sur trois sites, à Oignies, Lens et Béthune, avec pour vocation d'agréger, voire de créer, un écosystème fertile. Celui-ci ne part pas de rien puisque l'agglomération de Lens, positionnée de longue date sur les écomatériaux et l'économie circulaire, accueille le pôle de compétitivité Team2, qui lui est dévolu.

Pôle de recherche sur l'IA

La ville compte aussi un pôle de recherche méconnu sur l'intelligence artificielle. Liévin est orienté sur le sport et le bien-être, et Béthune sur l'industrie, l'ex-usine Bridgestone étant reconvertie en une plateforme de l'économie circulaire.

Après un démarrage en douceur avec une promotion de dix porteurs de projets, le parc de l'innovation de l'Artois accélère, au rythme de deux promotions annuelles de sept à huit projets. S'y ajoute un dispositif d'accélération qui cible 12 entreprises. *« On s'appuie sur la richesse du territoire, avec ses laboratoires, ses pôles d'excellence et de compétitivité, mais on accueille aussi des projets venant de la métropole lilloise, voire de la région parisienne, intéressés par le positionnement stratégique de l'Artois, au nord de Paris et à la porte de l'Europe du Nord »*, précise Virginie Credoz, directrice de RSE Inside.

Un flux encore fragile

Les projets commencent à fleurir, comme Cycling Tour Company (séminaires d'entreprise à vélo) ou Fusion Tech, qui relocalise en France la fabrication de prothèses dentaires amovibles.

> L'agglomération de Lens est positionnée de longue date sur les écomatériaux et l'économie circulaire.

Signe de maturation, la structure a participé au salon VivaTech cette année avec 11 porteurs de projets. Pour cristalliser cette dynamique nouvelle, une communauté « Innovinartois » a été créée il y a un an, associant université, recherche, pôles d'excellence et de compétitivité, soit une centaine de membres.

Reste que le flux est encore fragile. La structure pilotant le parc d'innovation avait été mandatée pour trois ans, et les fortes crispations entre agglomérations pourraient nuire à des coopérations futures. — ***O. D.***

Bras de fer autour d'Artois-Flandres, le plus grand parc d'activité du Pas-de-Calais

Une délibération adoptée par l'agglomération de Béthune pour supprimer 9 millions d'euros par an de dotation intercommunale à ses voisins lensois a mis le feu aux poudres.

La hache de guerre est déterrée entre les communautés d'agglomération de Béthune-Bruay (100 communes, 280.000 habitants) et sa voisine de Lens-Liévin (36 communes, 250.000 habitants). Au cœur du conflit : la gestion du plus gros parc d'activité du Pas-de-Calais, Artois-Flandres, et véritable locomotive pour ces deux territoires.

Les deux collectivités se déchirent depuis une délibération adoptée en février à Béthune, qui vise à cesser de verser une dotation de solidarité intercommunale, de 9 millions d'euros par an, à son homologue de Lens. Derrière la question technique, il s'agit en fait d'une redistribution des retombées fiscales des entreprises implantées sur le parc Artois-Flandres.

« Casse du siècle »

Cet espace, partagé entre 20 communes et deux intercommunalités, a été aménagé dès les années 1960 pour favoriser le rebond économique en anticipation de la fin des mines. Il est géré depuis l'origine par un syndicat mixte, le Siziaf, qui a également accompagné la plus importante implantation récente, celle de la gigafactory de batteries ACC.

C'est précisément ce dossier qui a suscité de vives critiques de la chambre régionale des comptes. Si cette dernière ne mettait pas en question l'ampleur des aides publiques des collectivités (121 millions d'euros), elle pointait en revanche les chevauchements de compétences entre les subventions du Siziaf (20 millions), de l'agglo de Béthune-Bruay (12 millions) et de Lens-Liévin (9 millions). Allant jusqu'à appeler à l'intégration du syndicat par l'agglomération de Béthune.

Pour le maire et président de l'agglo de Lens Sylvain Robert (PS), il s'agit du « casse du siècle ». Face à cette perte brutale qui met à mal, selon lui, les finances locales, il a lancé un contentieux devant la juridiction administrative.

Gratuité des transports

Olivier Gacquerre, maire (UDI) et président de l'agglomération de Béthune, défend, lui, une décision indispensable pour *« sortir de l'insécurité juridique »* et souligne avoir proposé *« un dialogue pour établir une extinction progressive »*. Pour l'heure, il a gagné la première manche puisque la demande de suspension de la délibération en référé a été déboutée en juin. Mais la communauté d'agglo lensoise a immédiatement annoncé poursuivre le dossier sur le fond.

Le sujet plombe en tout cas le climat de l'ancien bassin minier. Le Pôle métropolitain de l'Artois – l'instance de coopération territoriale, impliquant également l'agglo d'Hénin-Carvin – *« a bien plus que du plomb dans l'aile »*, admet Olivier Gacquerre. Tout récemment, c'est sans les voix contraires du Béthunois que le syndicat mixte Artois Mobilités (150 communes et 650.000 habitants) vient d'adopter la gratuité des transports en commun à partir de 2026. — ***O. D.***

Bois : Hunsinger s'étend dans le nord de l'Alsace

GRAND EST

Le spécialiste des bâtiments à ossature bois a déménagé son activité de menuiserie dans un site plus grand.

Bénédicte Weiss
— Correspondante à Strasbourg

Gagner de la place, produire plus et être encore plus efficient sur le plan énergétique. C'est le triple objectif que s'est donné le spécialiste alsacien de la construction de bâtiments à ossature bois Hunsinger en construisant une deuxième unité de production à Thal-Drulingen, dans le Bas-Rhin, tout à côté de son hall de production de charpentes.

Elle lui a permis de déménager son activité de menuiserie, jusqu'alors réalisée à Weislingen, à une quinzaine de kilomètres. « *Vétuste* » et « *étriqué* », selon son président-directeur général, Harald Schork, l'ancien site ne permettait plus de suivre la cadence dans de bonnes conditions. « *Cela engendrait de la casse et le personnel devait tout le temps ranger* », relate le dirigeant.

Plus de 4 millions d'euros investis

Le nouveau site s'étend sur 4.150 m², contre 1.500 à Weislingen. Il a nécessité l'investissement de plus de 4 millions d'euros, aidé à hauteur de 328.000 euros par des fonds européens et de la région Grand Est. Une augmentation de la capacité de production à hauteur de 50 % est visée.

Il s'agit aussi de disposer d'un démonstrateur pour cette entreprise qui s'est lancé dans l'ossature bois il y a seize ans, quand elle n'était encore guère connue. Cela en allant encore plus loin en termes d'économies d'énergie que pour le hall consacré aux charpentes.

> Sur son nouveau site de 4.150 m², l'entreprise vise une augmentation de la capacité de production à hauteur de 50 %.

Bâti il y a douze ans en cellulose et en bois, il se voulait alors novateur avec des panneaux rayonnants pour le chauffage et un extracteur d'air. « *L'extracteur est obligatoire aujourd'hui, mais ça ne se faisait pas encore couramment à l'époque* », insiste Harald Schork. Le bureau de ce hall, passif, n'est chauffé que de deux à six semaines par an et le hall de production en tant que tel, tout au plus huit semaines, assure le dirigeant, satisfait d'avoir engagé pour cela un surcoût de 300.000 euros.

La nouvelle unité aura, elle, demandé un surcoût de 800.000 euros pour pousser les curseurs plus loin. Ses parois sont par exemple davantage isolées et son chauffage est au sol. Il est également modulable par zones de production afin d'ajuster la chauffe en fonction des besoins de chaque atelier. Hunsinger réalise un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros avec 49 salariés, principalement auprès de collectivités de l'est de la France. ■

Wattalps maximise les performances des batteries par immersion

INNOVATEURS

Florian Espalieu
— Correspondant à Grenoble


Grâce à sa technologie, Wattalps cible les engins industriels lourds, à usage intensif, mais aussi les voitures de sport. *Photo Wattalps*

Capable de maintenir les performances des batteries optimales dans le cadre d'usages intensifs, la technologie par immersion de Wattalps attire de nouveaux investisseurs. Mardi, la jeune entreprise a annoncé le bouclage d'une levée de fonds de 11 millions d'euros, qui voit entrer au capital Supernova Invest, le néerlandais Move Energy, Ring Capital et, de manière minoritaire, CASRA Capital, géré par le Crédit Agricole. Ils rejoignent les actionnaires historiques : les fonds européens EIC Fund et EIT InnoEnergy, ainsi que le family office Eximium.

Issue d'une dizaine d'années de recherche au CEA, la société fondée en 2018 à Grenoble (Isère) et désormais installée en périphérie commercialise des batteries modulaires. « *Nous ne nous occupons pas d'électrochimie, nous achetons des cellules lithium-ion classiques, aujourd'hui en Asie et bientôt peut-être en France, pour les assembler. Mais nous maximisons leurs performances et leur durée de vie* », détaille Matthieu Desbois-Renaudin, président et cofondateur de Wattalps.

Spécialiste de la gestion thermique, l'entreprise dispose de plusieurs brevets relatifs au refroidissement des batteries : « *Nous immergeons les cellules dans un bain d'huile que nous faisons circuler. La limite globale étant déterminée par la cellule la plus faible, il faut assurer une homogénéité tout en évitant les températures basses qui conduisent à une baisse de rendement, comme les hautes qui dégradent la durée de vie de la batterie.* »

Cette technologie permettrait une durée de vie jusqu'à deux fois plus longue et une charge deux à trois fois plus rapide que les batteries classiques. De quoi cibler les engins industriels lourds à usage intensif, d'une dizaine d'heures d'utilisation par jour à une vingtaine dans l'exploitation minière. « *Près de la moitié de nos ventes se fait dans le secteur de la construction* », précise Matthieu Desbois-Renaudin. Les flottes de véhicules municipaux ou les voitures de sport figurent aussi parmi les applications ciblées. Le dirigeant assure en outre avoir de nombreux contacts avec le domaine de la logistique, en particulier portuaire.

Afin de croître sur cette segmentation large, « *une bonne moitié* » de cette enveloppe financière permettra à Wattalps d'augmenter ses capacités de production : « *Notre ligne actuelle n'est pas encore au maximum et dupliquer les équipements clés doit nous permettre de quadrupler sa capacité.* »

Etendre la gamme de produits

Cette première étape se fera dans les dix-huit prochains mois, accompagnée d'un doublement de l'effectif pour atteindre 40 personnes. Avant l'intégration d'un bâtiment plus grand où une deuxième ligne sera installée.

Un tiers des fonds levés sera investi dans l'extension de la gamme de produits : « *Il s'agira à la fois d'élargir le spectre, mais aussi de diminuer les coûts de fabrication* », appuie Manuel Ronco, directeur général et cofondateur. De nouvelles certifications sont envisagées mais nécessitent « *un gros ticket d'entrée* », pour aller vers le maritime et le fluvial. Enfin, la société veut accélérer sur le plan commercial : sa première vente sur le continent américain date de mai dernier, et elle vise 15 % de ses revenus outre-Atlantique d'ici à cinq ans. A cet horizon, son objectif de chiffre d'affaires – confidentiel pour l'heure – est fixé à 100 millions d'euros. ■

Il a dit


DR

> « Près de la moitié de nos ventes se fait dans le secteur de la construction. »
>
> **MATTHIEU DESBOIS-RENAUDIN**
> Président et cofondateur de Wattalps

Pop-corn : Sphère rebondit après un incendie

NOUVELLE-AQUITAINE

Le fabricant a dû déplacer son activité sur son site de production secondaire de Pons, en Charente-Maritime.

Léa Delpont
— Correspondante à Bordeaux

A Saint-Genis-de-Saintonge, en Charente-Maritime, il ne reste que des cendres (et les bureaux) de l'usine de pop-corn Sphère. Mais dès le lendemain de l'incendie qui a ravagé 8.000 m² d'ateliers le 31 juillet dernier – causant plusieurs millions d'euros de dégâts –, les salariés étaient accueillis sur le site secondaire de Pons, acquis il y a deux ans pour développer cette filiale de la coopérative agricole Océalia. L'enquête n'est pas terminée, mais il s'agit sans doute une défaillance matérielle.

L'activité s'est déplacée sur la petite ligne d'éclatement de Pons, immédiatement passée en 3x8, et des installations de fortune montées avec des achats de matériel en urgence, grâce aux avances de l'assurance et au soutien d'Océalia (un milliard d'euros de chiffre d'affaires).

En sachets micro-ondables

« *Coup de chance, on avait de la place* », reconnaît le directeur, Guillaume Lamy, qui devra repousser à plus tard les projets « *innovants* » qu'il avait pour ce site. « *Pour l'instant, on se bat pour produire 20 ou 30 kilos de plus chaque heure* », dit-il, espérant retrouver des capacités de production à 100 % début 2025. « *On a pris un gros coup mais on a rebondi immédiatement, sans chômage technique* », affirme-t-il. La partie agricole – les silos – n'ayant pas été touchée, la production est « *seulement retardée, pas entamée* ». « *Les clients sont à nos côtés, ils sont compréhensifs et vont patienter* », assure-t-il. Le redéploiement sur Pons devrait rester « *temporaire* », avant de reconstruire une usine neuve à Saint-Genis.

Sphère – presque 20 millions d'euros de chiffre d'affaires et 27 salariés – a été créé de toutes pièces par Océalia en 1998 en introduisant le maïs à pop-corn (américain) chez ses adhérents. Ils sont 150 aujourd'hui à cultiver le « Mushroom » et le « Butterfly », des variétés « *à la peau dure et au grain plus petit que celui consommé en boîte ou dans l'alimentation animale* », explique Guillaume Lamy. « *Quand on les fait monter en température, l'eau en ébullition contenue à l'intérieur de la carapace grimpe en pression et finit par éclater le grain* », détaille-t-il.

Sphère, qui exporte à 40 %, est le leader français du pop-corn prêt-à-consommer (salé, sucré ou caramélisé), vendu en grandes surfaces. Il représente l'essentiel de son chiffre d'affaires en valeur. Mais pas la principale activité en volume, réalisée avec des grains à éclater. Ils existent en sachets micro-ondables pour les particuliers ou en gros pour les professionnels, notamment les cinémas. Loin cependant derrière le champion européen du pop-corn en grain, Nataïs, un groupe basé dans le Gers.

> **40 %**
> La part d'exportations de Sphère, leader français du pop-corn (salé, sucré ou caramélisé), prêt-à-consommer.

La prochaine récolte, 10 à 12.000 tonnes selon les années, arrive en septembre. Sphère est en approvisionnement exclusif avec ses agriculteurs. « *Ils sont impliqués dans une démarche de filière depuis les expérimentations jusqu'aux choix commerciaux, et rémunérés aussi sur les performances économiques de l'entreprise* », met en avant Guillaume Lamy. ■

Socri Limited refinance le Polygone de Béziers

OCCITANIE

Le propriétaire de centres commerciaux de centre-ville dans le sud de la France a décroché un prêt de 103 millions d'euros.

Hubert Vialatte
— Correspondant à Montpellier

A la tête de plusieurs centres commerciaux de centre-ville dans le sud de la France, Socri Limited consolide son principal actif. L'opérateur vient de souscrire un prêt hypothécaire à impact de 103 millions d'euros auprès d'un groupement bancaire composé de La Banque Postale, Natixis et NBK France. Cette opération permet de refinancer le Polygone Béziers, un centre commercial de 39.000 m² et 123 commerces qui a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros, avec 5 millions de visites annuelles. « *Socri a un crédit lourd sur le Polygone Béziers, qui représente à lui seul la moitié de la valorisation du groupe* », explique Pierre-Antoine Desplan, directeur général de Socri Limited.

Le prêt à impact inclut un mécanisme de réduction des marges des banques, conditionné à des efforts, côté Socri Limited, « *notamment l'amélioration des consommations d'eau, d'énergie et de consommation carbone* ». Trois millions d'euros vont ainsi être investis d'ici à 2027 pour améliorer l'empreinte environnementale du Polygone Béziers. « *Nous avons déjà réduit les consommations énergétiques de 30 %. La prochaine étape, c'est la production d'énergie pour tendre vers l'autoconsommation* », avec l'installation de panneaux photovoltaïques dans les deux prochaines années. De quoi aussi « *réduire nos charges* », ajoute Pierre-Antoine Desplan.

La vente d'une première villa de luxe

Présent sur l'arc méditerranéen avec La Coupole à Nîmes, Galeries Lafayette Béziers et Avignon, Socri Limited mise sur des emplacements urbains, ce qui rentre dans les objectifs réglementaires de réduction de consommation de foncier. Son dirigeant affirme de ne pas être inquiet de la crise du prêt-à-porter. « *Ce qui change, c'est le fait que le secteur devient international, et que les enseignes s'expriment sur des surfaces de vente plus grandes. On est passés de surfaces comprises entre 75 et 200 m² à de nouvelles, allant de 500 m² pour Mango à 3.000 m² pour Zara. Ce qui suppose de restructurer les cellules commerciales* », détaille-t-il.

Présidé par Nicolas Chambon, unique actionnaire, Socri Limited, basé à Montpellier, au Luxembourg et à Miami, emploie 60 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros. L'activité devrait doubler en 2025 avec la vente d'une première villa de luxe (mise en vente à environ... 30 millions de dollars) à Miami, un axe de diversification pour le groupe immobilier, porté par sa filiale américaine Cokuo. L'objectif est de vendre une villa par an à partir de 2025, Socri entendant faire parler, outre-Atlantique, de son expérience d'opérateur commercial en termes de conception et de détails.

Le groupe assure par ailleurs à Monaco la maîtrise d'ouvrage déléguée pour une ambitieuse opération de restructuration urbaine de 400 millions d'euros, dans le quartier de Fontvieille, portée par le gouvernement princier. Entre 30.000 m² et 40.000 m² de commerces et logements sont prévus d'ici à 2028, sous la houlette des architectes Deverini (Monaco), Fuksas (Rome) et L35 (Barcelone). ■

La production de sucre menacée par des mégafeux au Brésil

● Des incendies spectaculaires touchent la principale région productrice de canne à sucre autour de Sao Paulo.
● Les agriculteurs craignent que leur production soit davantage pénalisée que par la terrible vague de froid en 2021.

MATIÈRES PREMIÈRES

Etienne Goetz

Coup de chaud sur le marché à terme du sucre à New York. Les cours de la livre ont pris plus de 4 % lundi en raison des incendies au Brésil. Pour le moment, le sucre cote encore à des niveaux relativement bas puisqu'il se facture à 19 centimes la livre, contre 28 centimes en novembre dernier – les cours étaient alors à leur plus haut depuis 2011. Mais la tendance pourrait changer dans les semaines à venir si la situation se dégrade au Brésil, premier exportateur au monde de canne à sucre.

Impossible encore de dresser un bilan de ces mégafeux, mais ils ravivent le mauvais souvenir de la terrible vague de froid qui avait frappé l'industrie sucrière en 2021. « *L'ampleur des dégâts actuels est plus grande* », estime d'ores et déjà Mauro Virgino, du négociant Alvean, interrogé par Bloomberg. « *Les feux de 2024, c'est comme le gel en 2021, mais dopé aux stéroïdes* », ajoute-t-il.

Appels à l'aide

« *En vingt ans de carrière, je n'ai jamais rien vu de tel* », s'alarme Almir Torcato, directeur général de l'association des producteurs Canoeste. Cette organisation rassemble 2.000 agriculteurs autour de Sao Paulo, la région la plus touchée. Dans les communes de Sertãozinho et Bebedouro, « *nous avons reçu de nombreux appels à l'aide* », rappelle le représentant.

Les feux se propagent surtout dans la région de Sao Paulo, principale zone de production de canne à sucre au Brésil. La faible humidité et une vague de chaleur ont entraîné plus de 2.000 départs de feux rien que ce week-end, selon Orplana, l'association nationale des producteurs de canne brésiliens. L'impact s'annonce d'autant plus fort et durable que les incendies ont frappé certaines plantations où les cannes bourgeonnent. Concrètement, cela veut dire que les exploitants devront soit replanter de la canne pour la saison suivante, soit assumer une récolte moins abondante l'an prochain.

Cinq millions de tonnes brûlées

Quelques acteurs se sont essayés à estimer les pertes globales. Environ 5 millions de tonnes pourraient être parties en fumée d'après Green Pool Commodity Specialists et FG/A, une société spécialisée dans les services financiers. Ces chiffres, calculés grâce à des images satellites, doivent néanmoins être pris avec précaution.

Le géant du sucre brésilien Raizen a de son côté annoncé que les incendies avaient touché 1,8 million de tonnes de canne à sucre. Sao Martinho, un autre mastodonte du secteur brésilien, a, lui, indiqué dans un document boursier que 20.000 hectares avaient été frappés par les feux. Quelles seront les conséquences sur la production finale ? L'incertitude domine, car même les cannes brûlées peuvent être broyées et transformées en sucre ou en éthanol. D'ailleurs, l'industrie sait transformer des cannes incendiées puisqu'elle l'a fait pendant des décennies. Il y a un peu plus de dix ans, on mettait le feu aux plantations avant la récolte pour faciliter le travail. Cette pratique controversée pour son impact environnemental a toutefois été abandonnée grâce à de nouvelles technologies, mais aussi parce que cela dégrade rapidement la qualité de la récolte. Raizen et Sao Martinho vont d'ailleurs prioritairement transformer les cannes incendiées.

Sao Martinho a maintenu ses objectifs de production pour la saison 2024-2025 tout en prévenant que les feux vont dégrader la transformation de la canne en sucre. « *En conséquence, une baisse de 110.000 tonnes de sucre est prévue, compensée par une augmentation proportionnelle de la production d'éthanol* », a indiqué le producteur auprès du régulateur. ■



La faible humidité et une vague de chaleur ont entraîné au Brésil plus de 2.000 départs de feux rien que ce week-end. *Photo Joel Silva/Reuters*

La demande de robusta résiste malgré l'envolée des cours

Les exportations du Vietnam, premier producteur au monde, ont chuté de 50 % en raison d'une sécheresse. La tonne de robusta approche ainsi la barre des 5.000 dollars, un plus haut historique. Mais la consommation de café soluble va atteindre un record en 2024.

Le café robusta a beau ne jamais avoir été aussi cher depuis les années 1970, la demande, elle, ne faiblit pas. Sur le marché à terme de Londres, la tonne s'approche des 5.000 dollars alors qu'en janvier, elle ne se facturait que 3.275 dollars, soit une hausse de plus de 50 %.

Dans le même temps, la consommation de robusta ne cesse de progresser. C'est d'autant plus étonnant que le robusta est une variété jugée moins noble que l'arabica, et donc non seulement moins chère, mais aussi à destination d'une clientèle plus sensible au prix.

Ce paradoxe s'explique d'abord du côté de l'offre : le Vietnam, premier exportateur au monde de robusta, a connu une sécheresse sévère en début d'année qui va sensiblement diminuer la production de grains cette saison. La chute des exportations vietnamiennes est estimée à 50 %, selon les douanes. Impossible à compenser par le Brésil, qui s'est davantage spécialisé dans l'arabica. L'offre de cette deuxième variété n'est d'ailleurs pas aussi abondante qu'espéré.

Gérer les coûts de production

Si la demande continue de progresser, c'est d'abord parce que les consommateurs ont pris l'habitude de boire davantage de café soluble depuis la pandémie, un type de café qu'on boit plus à la maison qu'au restaurant. Malgré la réouverture des lieux de restauration, la consommation de café soluble ne reflue pas et devrait même enregistrer un record en 2024. Le robusta est recherché pour ce type de préparation car il est plus intense en caféine.

La demande de robusta a également été très soutenue dans le sillage de la pandémie. Les torréfacteurs ont l'habitude de mélanger arabica et robusta, qui peut donner du corps malgré son amertume plus prononcée, pour optimiser leurs coûts de production. Le ratio entre les deux variétés a ainsi été revu en faveur du robusta au moment où les chaînes d'approvisionnement étaient fortement perturbées. Les attaques des Houthis en mer Rouge ont aussi contribué à la hausse des cours.

L'inflation et la recherche d'alternatives moins chères à l'arabica ont également tiré vers le haut la consommation de robusta, tout comme l'engouement des Chinois pour le café soluble et le café en général. Enfin, le café en canette et en bouteille aux Etats-Unis explose et représente désormais 4 milliards de dollars, un marché gourmand en robusta.

Hausse de l'expresso italien

Sur les marchés à terme, le robusta est si cher que la prime pour l'arabica est au plus bas depuis 2019. Normalement, cet écart est faible quand les prix des deux variétés sont bas. Pour abaisser leurs coûts, les torréfacteurs, qui s'approvisionnent sur le marché physique, se tournent désormais vers l'arabica de moins bonne qualité, des fèves plus petites ou avec beaucoup d'imperfections. Cet arabica se vend à des prix moins élevés que sur les marchés à terme.

Dans ce contexte, les consommateurs vont eux aussi être mis à contribution. Les Italiens ont vu passer leur traditionnel expresso au comptoir de 1 euro à 1,2 euro en moyenne, voire à 1,5 euro selon les données de l'association de consommateurs Assoutenti.
— *E. Go.*

4

MILLIARDS DE DOLLARS
Le marché du café en canette et en bouteille, gourmand en robusta, explose aux Etats-Unis.

Klarna améliore sa rentabilité avant son introduction en Bourse

PAIEMENT

Le géant du paiement fractionné a annoncé mardi un bénéfice ajusté d'environ 59 millions d'euros au premier semestre, contre une perte de près de 40 millions l'an dernier.

Rachel Cotte

Porté par sa forte croissance aux Etats-Unis, Klarna a vu sa rentabilité largement s'améliorer au premier semestre. Le géant suédois du paiement fractionné, qui prépare depuis plusieurs mois son introduction en Bourse, a annoncé mardi un bénéfice ajusté de 59 millions d'euros (673 millions de couronnes suédoises), contre une perte d'environ 40 millions d'euros l'an dernier sur la même période.

La fintech a par ailleurs réduit ses pertes nettes à environ 29 millions d'euros, alors qu'elles s'élevaient à 183 millions d'euros l'an dernier. Le chiffre d'affaires de l'entreprise est en hausse de 27 % sur les six premiers mois de l'année.

Ses résultats sont en grande partie tirés par ses bénéfices bruts aux Etats-Unis, qui ont explosé de 93 % au premier semestre. Klarna profite du fort engouement des Américains pour le paiement fractionné – ou « Buy Now, Pay Later » (BNPL), qui permet au consommateur d'acheter un article et de le rembourser en plusieurs échéances.

« *Après seulement cinq ans, Klarna a réussi à rentabiliser son investissement sur le marché américain* », s'est félicité l'entreprise dans un communiqué. Entre sa création en 2005 et jusqu'en 2019, l'entreprise a été constamment rentable, mais son développement rapide aux Etats-Unis a ensuite causé de lourdes pertes. Elle a enregistré au troisième trimestre 2023 son premier bénéfice net trimestriel en plus de quatre ans.

Réduction des effectifs

La société a aussi dopé sa rentabilité en continuant à investir dans l'intelligence artificielle (IA), qui a vocation à remplacer de plus en plus de salariés. Dans une interview au « Financial Times », son directeur général assume vouloir « *faire plus avec moins* ». L'entreprise, qui a déjà réduit ses effectifs de 5.000 à 3.800 au cours de l'année écoulée, pourrait n'employer plus que 2.000 personnes dans les années à venir.

Alors qu'elle cherche aussi à diversifier ses sources de revenus, la fintech a annoncé mi-août un enrichissement de son offre de nouveaux produits dans une douzaine de pays. Ses clients pourront transférer des fonds de leur compte bancaire vers un portefeuille numérique baptisé « Klarna Balance ». Le développement de ce portefeuille devrait permettre à Klarna de moins dépendre des banques et des réseaux de paiement afin de réduire encore ses coûts. Les investisseurs suivent de près la stratégie et les résultats de Klarna, qui continue à se préparer pour une éventuelle introduction en Bourse aux Etats-Unis l'an prochain, qui pourrait valoriser l'entreprise à 20 milliards de dollars.

Pression réglementaire

Cette valorisation représenterait une forte hausse par rapport à celle de 6,7 milliards de dollars atteinte lors d'un tour de table en 2022. Elle reste toutefois bien loin de la valorisation record de 45,6 milliards de dollars obtenue auprès d'investisseurs en 2021, avant que la brutale remontée des taux d'intérêt ne vienne susciter des craintes quant à la capacité des consommateurs à rembourser leurs emprunts.

Les ambitions de Klarna pourraient aussi être freinées par de nouvelles contraintes réglementaires. Alors que le paiement fractionné échappe aux règles encadrant le crédit consommation, certains superviseurs craignent que ses adeptes, souvent jeunes et précaires, ne s'enfoncent dans la spirale du surendettement. Au Royaume-Uni, le nouveau gouvernement travailliste devrait bientôt proposer des règles pour encadrer davantage le secteur, tandis qu'aux Etats-Unis, le régulateur veut soumettre les fournisseurs de BNPL aux mêmes contraintes que les fournisseurs de cartes de crédit. En Europe, le BNPL devra selon une récente directive répondre aux strictes règles du crédit à la consommation d'ici à 2026. ■

L'offensive de Kiev en territoire russe fait plonger le rouble

DEVISE

Malgré les taux d'intérêt relevés à 18 % fin juillet par la Banque de Russie, le rouble a chuté depuis le choc de l'offensive ukrainienne sur le territoire russe.

Nessim Aït-Kacimi

C'est un signe de plus de l'isolement de Moscou vis-à-vis d'une partie de l'économie mondiale et des marchés. La Banque de Russie a relevé de 200 points de base ses taux fin juillet pour les porter à 18 %. Le pays est l'un des cinq avec la Turquie, le Japon, Taïwan et l'Indonésie à avoir augmenté les taux cette année. La grande majorité des autres banques centrales ont débuté leur cycle d'assouplissement monétaire depuis des mois ou envisagent de le faire prochainement, comme les Etats-Unis.

Grâce à des taux très supérieurs à l'inflation (9 % en rythme annuel et en juillet) cette année, la monnaie russe avait gagné jusqu'à 7 % contre le dollar et 9 % par rapport à l'euro à la mi-juin. Mais le rouble a été rattrapé par la géopolitique, un risque qui pèse sur la devise russe depuis le début de la guerre en Ukraine en 2022.

Sous l'effet de l'offensive ukrainienne du 6 août sur le territoire russe, le rouble a perdu 8 % par rapport au dollar et au renminbi chinois, désormais la principale monnaie étrangère du marché des changes russe. La monnaie a bien moins résisté que lors de la tentative de putsch et la marche sur Moscou menée fin juin 2023 par Evgueni Prigojine, le chef du groupe Wagner.

Les neuf banques interrogées par l'agence Bloomberg prévoient que le dollar, actuellement à 92 roubles, se repliera vers 90 roubles en septembre. Standard Chartered est la plus négative sur la monnaie russe. Elle voit le dollar atteindre le niveau de 100 roubles. Le billet vert n'a pas franchi ce niveau depuis octobre dernier, quand il avait fait une brève incursion à 101 roubles. Mais la Banque de Russie veillera sans aucun doute à brider la volatilité et le repli de sa monnaie, un enjeu à la fois financier et de fierté nationale face aux *« adversaires de la Russie »*.

Vol New York-Moscou

Au ban de la finance internationale et boycotté par les banques étrangères, le pays est de ce fait épargné par les flux spéculatifs du « carry trade » qui ont provoqué le chaos sur les marchés cet été. Cette stratégie consisterait dans le cas de la Russie à emprunter dans des monnaies à faible taux d'intérêt comme le yen pour ensuite investir sur la dette russe et profiter de l'écart de taux.

> La Russie n'exclut pas de nouveaux resserrements monétaires, à rebours du cycle mondial de baisse des taux lancé en Europe et bientôt amorcé aux Etats-Unis.

Un carry trade « New York-Moscou » en empruntant des dollars pour profiter de la future baisse des taux outre-Atlantique et investir en roubles, n'est pas plus envisageable malgré son intérêt économique. En réponse à l'invasion de l'Ukraine, les Etats-Unis ont coupé la Russie de l'accès à la première monnaie mondiale.

Les dernières sanctions américaines contre le pays à la mi-juin avaient fait plonger de 6 % le dollar face au rouble en cinq séances. En accélérant encore la dédollarisation de la Russie, elles avaient accéléré le report vers les devises des pays jugés « amis » par le Kremlin, comme les autres BRICS (Brésil, Chine, Inde et Afrique du Sud). ■

Quel impact sur la croissance ?

Les taux élevés et le coût de la guerre en Ukraine vont-ils remettre en cause la prévision de croissance de la Banque de Russie ? La banque centrale constate que l'économie du pays continue d'être bien orientée. Elle anticipe une hausse du produit intérieur brut de 2,5 % à 3,5 % cette année. Le Fonds monétaire international a pour sa part revu à la hausse ses prévisions de croissance pour la Russie en avril dernier, les faisant passer à 3,2 %.

Russie : la sortie des banques européennes vire au bras de fer

● A compter du 1er septembre, la BCE exige des banques européennes encore actives en Russie qu'elles mettent fin à leurs paiements internationaux.
● Un coup de pression qui envenime les relations avec les entreprises russes, mais aussi occidentales.



Cet été, Raiffeisen (RBI), la banque européenne la plus active sur le sol russe, a annoncé à ses clients qu'elle couperait les flux en provenance de Russie sous quinze jours. *Photo Sergei Tarpukhin/Tass/Sipa USA*

BANQUE

Anne Drif

Gros coup de pression pour sortir le cash de Russie. A compter du 1er septembre, la BCE exige des banques européennes encore actives dans ce pays qu'elles interrompent leurs paiements internationaux. Conséquence : en pleine torpeur estivale, Raiffeisen (RBI), la banque européenne la plus active en Russie, a adressé un mail à ses clients pour annoncer qu'elle coupera les flux en provenance de Russie sous quinze jours. Ses activités seront restreintes *« à un nombre limité de clients sélectionnés selon les critères imposés par la BCE »*, a justifié le groupe autrichien dans son courrier.

Une décision qui touche durement les entreprises occidentales encore présentes en Russie. Selon le décompte du KSE Institute, une entité de l'université d'économie de Kiev, elles sont encore au nombre de 1.674, dont près de 90 sont françaises, comme Auchan et Leroy Merlin. *« La plupart des grands groupes français de secteurs épargnés par les sanctions, comme la santé ou l'agroalimentaire, travaillent avec RBI »*, explique un membre de l'Association française des trésoriers d'entreprises (AFTE).

Or les plans B *« sont très limités et désormais exclusivement en euros vers la France »*, reconnaît un représentant d'une entreprise tricolore. Certaines entreprises envisagent de se tourner vers Gazprombank et ont commencé des tests de transferts d'euros via le Luxembourg. *« Mais il y a un débat "moral", car la banque est partiellement sanctionnée »*, nuance un autre responsable financier. Une autre piste serait de faire appel à la banque hongroise OTP. Les banques turques et chinoises, dans le viseur de possibles sanctions américaines, ne sont, elles, plus une option assurée.

Ces difficultés liées au départ des banques européennes ont été mises en exergue en juin par le porte-parole du Kremlin Dmitry Peskov : *« De nombreuses sociétés occidentales opèrent en Russie et utilisent des services bancaires. Si cela s'arrête, ces sociétés seront aussi pénalisées que les entreprises russes »*.

Contre-attaque d'UniCredit

Si Raiffeisen a préféré s'exécuter sous la pression de la BCE, la deuxième banque la plus active en Russie, UniCredit, a, elle, choisi de contre-attaquer. Le groupe bancaire italien, qui a réalisé dans la Fédération russe des bénéfices record l'an dernier, a porté l'affaire auprès de la Cour de justice européenne. *« Du jamais-vu »*, réagit un banquier concurrent, spécialisé dans le contrôle des sanctions visant la Russie.

D'après le compte rendu publié mi-août au journal de l'Union européenne, UniCredit demande à la BCE de retirer toutes ses exigences prudentielles ou, de *« façon alternative »*, celles visant notamment à interdire au 1er septembre les paiements en euro, dollar, yuan et livre sterling de filiales russes d'entreprises occidentales.

La banque italienne conteste à la fois la compétence *« géographique »* de la BCE concernant ses activités en Russie, l'absence d'investigation préalable et de raisons dûment invoquées, et défend sa liberté commerciale. Le problème est que, si les banques occidentales sortent de Russie de manière précipitée, les risques de contentieux augmentent, notamment de la part de clients contraints de rompre leurs relations. *« Le droit russe permet de plus en plus aux parties de faire entendre en Russie les litiges relatifs aux sanctions, plutôt que devant les tribunaux européens*, souligne Francis Bond, avocat du cabinet MacFarlanes. *En refusant de procéder à des transactions en raison des sanctions occidentales, les banques européennes s'exposent aux contre-mesures russes »*.

Et l'issue est rarement favorable aux Occidentaux devant les juridictions russes. Un tribunal de Saint-Petersbourg a récemment ordonné la saisie de 463 millions d'euros d'actifs d'UniCredit sur des garanties liées à un projet gazier à 10 milliards d'euros porté par une filiale de Gazprom, alors que la banque italienne avait eu gain de cause au Royaume-Uni.

> **1.674**
> **ENTREPRISES OCCIDENTALES**
> sont encore présentes en Russie.

Nouvelle loi

Les relations deviennent conflictuelles au sein même des groupes bancaires. La propre filiale russe d'UniCredit, AO Bank, a lancé des poursuites contre l'unité allemande du même groupe devant un tribunal de Moscou. AO Bank avait émis des garanties en faveur d'une société russe, qu'elle avait réassurées avec l'unité allemande d'UniCredit. Mais celle-ci a refusé de verser les contre-garanties à cause des sanctions.

Une situation qui risque encore de se dégrader. Début août, selon l'agence russe Interfax, Vladimir Poutine a signé une nouvelle loi visant les succursales de banques étrangères en Russie. Celles-ci ne sont désormais autorisées à ouvrir qu'une seule succursale dans la Fédération et elles doivent respecter les lois russes relatives à la politique anti-sanctions. La banque centrale russe aura le droit d'y nommer des représentants autorisés à participer aux réunions concernant la gestion de la succursale, et même à demander des informations sur les transactions. ■

Clap de fin pour la banque VTB en Europe

En liquidation, l'entité allemande du numéro deux de la finance russe, renommée « OWH », s'est vu retirer sa licence. Son propriétaire russe est jugé « peu fiable », estime le superviseur.

Le numéro deux de la finance russe n'a plus de banque en Europe. La Banque centrale européenne et l'autorité de supervision allemande, la BaFin, ont retiré sa licence à VTB (renommé « OWH ») depuis le 20 août. La banque, qui comptait encore 160.000 clients via ses activités en ligne sur le territoire européen fin 2021 et quelque 7,3 milliards d'euros d'actifs, est en liquidation depuis avril de l'an dernier. Mais l'autorité de régulation est allée un cran plus loin en supprimant son droit d'exercer. *« Le superviseur observe une raison supplémentaire de révoquer sa licence dans le fait que son propriétaire russe n'est pas classifié comme fiable au sens de la loi bancaire allemande »*, indique OWH, sans plus de précisions.

L'entité financière, qui ne compte plus que 1,5 milliard d'euros d'actifs, va toutefois conserver un compte à la banque centrale allemande pour faciliter les remboursements de clients de pays tiers. *« Si la Bundesbank est impliquée, les débiteurs étrangers ont encore plus confiance dans le respect de la conformité aux sanctions »*, a indiqué Peter Petrik, le responsable de la banque d'investissement d'OWH.

En août 2022, la banque avait engagé un bras de fer avec Crédit Agricole, banque intermédiaire dans le versement d'un remboursement de 24,5 millions d'euros dû par la Côte d'Ivoire, à cause des risques de sanctions occidentales. Un contentieux qu'elle avait emporté.

En avril dernier, la décision de l'Ofac, l'autorité américaine chargée des sanctions, de retirer OWH de la liste des entités sanctionnées a levé un dernier obstacle majeur. Si la banque était restée sur cette liste, ses débiteurs auraient pu refuser les remboursements, sans quoi ils pouvaient s'exposer à des sanctions américaines.

Filiales en Ukraine et en Chine

« C'est un signal clair des Américains qu'ils ont compris à quel point OWH est protégée de l'influence russe. Cela nous aide énormément à poursuivre la gestion de la société, notamment en ce qui concerne nos créances en dollars américains », a expliqué Miro Zadro, Chief Financial & Risk Officer de la banque auprès du quotidien allemand « Börsen-Zeitung ». Depuis le coup d'arrêt à ses opérations en Europe, le numéro deux de la finance russe VTB tente cependant de poursuivre son expansion ailleurs à l'international. Le groupe bancaire a lancé une filiale en Ukraine, dans les territoires occupés, et à Shanghai en Chine. Les autorités américaines ont dans la foulée sanctionné l'entité chinoise.

« Les sanctions américaines visant Moscou compliquent le commerce international des banques russes, mais elles s'adaptent graduellement aux nouvelles réalités », a réagi le directeur financier de VTB. La banque russe affirme continuer d'ouvrir des comptes malgré les mesures américaines et les dernières menaces de sanctions visant les banques étrangères, notamment chinoises.
— ***A. D.***

en bref

Le procès du braquage d'une agence bancaire Milleis s'ouvre ce mercredi

BANQUE L'affaire avait fait grand bruit en 2019, ce type d'attaque physique étant devenu rarissime dans les agences bancaires. Cinq hommes doivent comparaître, à partir de ce mercredi et jusqu'à vendredi devant le tribunal correctionnel de Paris, pour leur rôle présumé dans le braquage d'une banque Milleis (l'ex-Barclays France rachetée en 2017 par le fond AnaCap) dans le quartier des Champs-Elysées. Selon « Le Parisien », les cinq prévenus sont poursuivis pour « vol en réunion et association de malfaiteurs ». Ils sont soupçonnés d'avoir mis en œuvre, avec la complicité du chef de l'agence, un vrai-faux braquage. Au total, 68 coffres ont été vidés pour un butin qui se monterait à plusieurs dizaines de millions d'euros. Un butin qui n'a jamais été retrouvé, rappelle le quotidien.

Trump veut relocaliser la production de bitcoin aux Etats-Unis

- Alors que la plupart des bitcoins sont minés outre-Atlantique, les infrastructures nécessaires sont ultra-majoritairement chinoises.
- Le candidat républicain à la présidentielle américaine a fait du soutien aux cryptos un des chevaux de bataille de sa campagne.



Il y a à peine cinq ans, Donald Trump tirait à boulets rouges sur le petit monde privilégié des cryptomonnaies. Il semble désormais en être devenu le plus fervent défenseur. *Photo Mark Humphrey/AP/Sipa*

CRYPTOMONNAIES

Joséphine Boone

Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. Donald Trump, qui, il y a à peine cinq ans, tirait à boulets rouges sur le petit monde privilégié des cryptomonnaies, semble désormais en être devenu le plus fervent défenseur. Et pour cause. Les jeunes et riches investisseurs de la Silicon Valley, convaincus de l'avenir du bitcoin, sont séduits par l'ex-président américain au point de multiplier les dons pour sa campagne électorale.

Le candidat promet monts et merveilles, en cas de victoire, à la cryptosphère et aux 50 millions d'Américains qui investissent dans cet actif controversé. Au point de faire de ce sujet un nouveau cheval de bataille contre Pékin, ennemi juré de Washington en matière de business comme de géopolitique.

Elans protectionnistes

L'ambition de l'ex-président ? L'« America first », comme en 2016, et la relocalisation de l'intégralité de la filière du minage – la série d'opérations sécurisant les transactions et générant des cryptos en récompense – aux Etats-Unis. Lors d'un déplacement à Nashville (Tennessee) fin juillet, Donald Trump affirmait devant un parterre réunissant la fine fleur de la communauté crypto que le bitcoin devait être *« miné, frappé et fabriqué »* sur le territoire américain. A l'heure qu'il est, si la plupart des jetons de la reine des cryptos sont minés aux Etats-Unis. Mais ce sont des machines chinoises qui sont ultra-majoritairement utilisées dans les fermes de minage américaines.

Pour créer une unité de bitcoin, dont la valeur oscille aujourd'hui autour de 62.500 dollars (55.990 euros), des infrastructures informatiques spécifiques, familièrement appelées « rigs », tournent sans interruption pour effectuer des séries de calculs et résoudre des équations complexes sur la blockchain. Les spécialistes du minage, qui ont bâti d'immenses hangars remplis de ces ordinateurs très gourmands en énergie, se rémunèrent essentiellement grâce à la hausse des cours des cryptos et à la récompense associée à la création de ces nouvelles unités (le « hashprice », divisé par deux tous les quatre ans).

Les élans protectionnistes de Donald Trump pourraient-ils signer la fin de la domination de la Chine sur ces précieux ordinateurs ? C'est Bitmain, une entreprise chinoise fondée en 2013 à Pékin, qui détient aujourd'hui 90 % du marché des ordinateurs de minage, selon Bloomberg. Le fabricant est unanimement reconnu dans le domaine et ses machines ultra-performantes permettent de minimiser la consommation d'énergie, très importante mais aussi très coûteuse dans ce domaine, tout en maximisant la production de bitcoin. Ce qui permet des gains plus importants pour les mineurs.

Activité interdite en Chine

Fort de son succès dans cette industrie, Bitmain a même envisagé une introduction en Bourse en 2018 à Hong Kong. L'entreprise était alors valorisée entre 40 et 50 milliards de dollars, soit l'IPO la plus attendue du secteur des cryptos à l'époque. Mais la correction du cours du bitcoin cette année-là, passé de 20.000 à environ 5.000 dollars, avait eu raison des ambitions du géant chinois.

L'entreprise ne possède aujourd'hui aucun site de production aux Etats-Unis. Ses usines ont été transférées de Chine vers l'Asie du Sud-Est, d'après Bloomberg, afin d'échapper aux droits de douane faramineux que les Etats-Unis imposent désormais aux produits chinois. Depuis 2018, l'administration américaine est en guerre contre les biens importés depuis la Chine, notamment les puces et autres produits technologiques, accusant régulièrement Pékin de les utiliser à des fins d'espionnage, sans avancer pour autant de preuves tangibles. C'est pour cette raison que l'industrie du minage a été massivement rapatriée sur les terres de l'Oncle Sam. La Chine a pour sa part interdit cette activité sur son sol ainsi que le trading de cryptos.

Le secteur du minage provoque d'ores et déjà la méfiance de l'administration Biden, qui a ordonné en mai à l'entreprise chinoise MineOne, installée en 2022 à côté d'une base militaire dans le Wyoming, de quitter le site sous cent vingt jours. Elle utilisait supposément des infrastructures de Bitmain. Le « New York Times » a, de son côté, identifié 12 Etats dans lesquels sont installées des usines de minage chinoises.

Selon Bloomberg, certains mineurs de cryptos américains ont déjà commencé à se tourner vers d'autres fournisseurs que Bitmain. Core Scientific, un des acteurs phares de la filière, a passé commande auprès de Block (anciennement Square), l'entreprise de Jack Dorsey, pour des machines de minage. Un autre acteur, australien cette fois, Auradine, a levé 80 millions de dollars en avril pour concurrencer le mastodonte chinois. ■

Le nombre de cryptomillionnaires a explosé en un an

Selon un rapport de New World Wealth et Henley & Partners, le nombre de personnes détenant plus de 1 million de dollars en cryptomonnaies est passé de 88.200 à 172.300. Si nombre d'investisseurs ont fait fortune, d'autres ont beaucoup perdu.

Rachel Cotte

Le monde compte toujours plus de « cryptomillionnaires ». Selon un rapport de New World Wealth et Henley & Partners, le nombre de personnes détenant plus d'un million de dollars en cryptoactifs a bondi de 95 % au cours de l'année écoulée, pour atteindre 172.300, contre 88.200 l'an dernier.

Le bitcoin – première crypto en termes de valorisation – a franchi un record en dépassant les 73.000 dollars au mois de mars dernier, porté par l'engouement pour les ETF (fonds indiciels cotés) en bitcoin lancés en janvier. Si le cours de la reine des cryptos a depuis dégringolé – il évolue désormais autour de 65.000 dollars – il est de nouveau tiré à la hausse ces derniers jours par les espoirs de baisse imminente des taux de la Réserve fédérale américaine, qui favorisent aussi l'intérêt pour les autres cryptoactifs.

Avec l'augmentation de la valeur des différents jetons, la capitalisation des cryptos a atteint 2.300 milliards de dollars, selon Henley & Partners, contre 1.200 milliards de dollars l'été dernier. Le rapport estime à 560 millions le nombre total de détenteur de cryptomonnaies, en hausse de 32 %.

Exil fiscal

Les « crypto-riches » sont aussi plus nombreux dans les échelons de fortune supérieurs : le nombre d'investisseurs détenant 100 millions de dollars ou plus en cryptos a grimpé de 79 %, à 325, tandis que les milliardaires en cryptos sont désormais 28 (+27 %). Ils sont aussi de plus en plus à chercher à quitter leur pays pour des territoires à la fiscalité avantageuse, selon Henley & Partners.

28

MILLIARDAIRES EN CRYPTOS
sont recensés dans le rapport publié par New World Wealth et Henley & Partners.

« Nous avons constaté une augmentation significative du nombre de clients crypto-riches à la recherche d'options alternatives de résidence et de citoyenneté », souligne le rapport.

Certains pays permettent d'obtenir le droit de résider, voire la citoyenneté, en échange d'un placement significatif. Parmi les terres d'accueil privilégiées, le Moyen-Orient continue d'attirer les crypto-riches, en particulier les Emirats arabes unis, où les plus-values sont exonérées d'impôt.

Pertes et escroqueries

Si l'essor des cryptomonnaies a fait la fortune de nombreux investisseurs, d'autres y ont aussi beaucoup perdu. Certains particuliers peu avertis sont parfois séduits par des discours tenus sur les réseaux sociaux vantant des gains rapides et des retours sur investissement garantis. Or la possibilité d'un rendement élevé est nécessairement liée à un risque de pertes important.

L'engouement pour les monnaies virtuelles a aussi poussé de nombreux escrocs à proposer de faux services d'investissement pour capter l'épargne des consommateurs, qui perdent chaque année des milliards de dollars dans ce type de fraude. ■

euronext

SÉANCE DU 27 - 08 - 2024
CAC 40 : 7565,78 (-0,32 %) NEXT 20 : 11012,81 (0,21 %)
CAC LARGE 60 : 8145,39 (-0,30 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5608,74 (-0,30 %)
DATE DE PROROGATION : 27 AOÛT

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
ACCOR (AC) ◆ FR0000120404 05/06/24 1,18	A	37,3 466721 243.622.860	37,55 37,63 37,23	+ 0,62 + 3,79 + 16,11	+ 8,53 43,74 31,73	 3,14
AIR LIQUIDE (AI) ◆ FR0000120073 20/05/24 3,2	A	166,22 254980 578.131.063	165,52 166,8 165,52	- 0,4 - 1,08 + 11,81	+ 3,38 179,473 150,618	 1,93
AIRBUS GROUP (AIR) ◆ NL0000235190 16/04/24 2,38	A	141,38 676234 792.283.683	140,86 142,02 140,8	- 0,2 + 7,61 + 8,45	+ 0,77 172,78 126,66	3,4 41,49 1,99
ARCELORMITTAL (MT) ◆ LU1598757687 16/05/24 0,2	A	21,01 1461919 852.809.772	20,8 21,16 20,8	- 1 + 0,29 - 13,6	- 18,99 26,95 18,435	
AXA (CS) ◆ FR0000120628 30/04/24 1,98	A	33,99 2230053 2.200.619.258	34,05 34,2 33,97	+ 0,3 + 4,83 + 24,29	+ 15,46 35,19 29,04	 5,82
BNP PARIBAS (BNP) ◆ FR0000131104 21/05/24 4,6	A	61,39 1394488 1.130.810.671	61,99 62,2 61,39	+ 0,88 - 3,83 + 6,31	- 0,96 73,08 53,08	 7,42
BOUYGUES (EN) ◆ FR0000120503 30/04/24 1,9	A	31,95 375097 379.243.267	31,97 32,22 31,95	+ 0,13 - 1,24 + 2,17	- 6,3 38,26 29,82	 5,94
CAP-GEMINI (CAP) ◆ FR0000125338 29/05/24 3,4	A	183,2 177896 172.608.113	184,85 185,15 183,2	+ 0,87 - 2,12 + 13,72	- 2,07 227,4 170,15	 1,84
CARREFOUR (CA) ◆ FR0000120172 28/05/24 0,87	A	14,32 1820079 677.969.188	14,61 14,685 14,32	+ 2,24 + 5,07 - 19,77	- 11,8 16,92 13,14	 5,96
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆ FR0000045072 29/05/24 1,05	A	13,685 1938298 3.025.902.350	13,72 13,79 13,67	+ 0,18 - 1,19 + 19,66	+ 6,75 15,925 12,118	 7,65
DANONE (BN) ◆ FR0000120644 03/05/24 2,1	A	61,3 772574 679.553.991	61,48 61,66 61,22	+ 0,39 + 4,13 + 14,89	+ 4,77 63,8 56,14	 3,42
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ FR0014003TT8 27/05/24 0,23	A	34,1 477140 1.338.435.363	34,31 34,46 34,1	+ 0,32 - 1,58 - 3,91	- 22,44 48,875 32,25	 0,67
EDENRED (EDEN) ◆ FR0010908533 10/06/24 1,1	A	38,05 304436 249.588.059	37,97 38,43 37,94	- 0,29 + 1,06 - 35,36	- 29,87 58,76 34,7	 2,9
ENGIE (ENGI) ◆ FR0010208488 02/05/24 1,43	A	15,655 2945400 2.435.285.011	15,66 15,73 15,6	+ 0,48 + 8,49 + 5,85	- 1,62 16,64 13,07	1,21 12,99 9,13
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆ FR0000121667 06/05/24 3,95	A	214,7 369308 457.318.291	213,4 214,8 213	- 0,47 + 3,04 + 22,62	+ 17,51 216,2 172,82	 1,85
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆ FR0014000MR3 03/07/19 2,45	A	52,04 368610 190.742.750	52,46 52,8 51,96	+ 0,65 - 2,2 - 6,09	- 11,05 62,1 39,47	 0,95
HERMES INTL (RMS) ◆ FR0000052292 02/05/24 21,5	A	2198 44041 105.569.412	2133 2199 2133	- 2,69 + 2,8 + 13,26	+ 11,16 2436 1788,8	 1,01
KERING (KER) ◆ FR0000121485 02/05/24 9,5	A	259,3 202099 123.420.778	259,45 264,2 259	- 0,25 - 8,71 - 46,79	- 34,97 438,6 246,7	 3,66
L.V.M.H. (MC) ◆ FR0000121014 23/04/24 7,5	A	683,9 293654 500.141.700	669,8 686,4 668,3	- 1,79 + 1,01 - 14,71	- 8,7 886,4 611,5	 1,12
LEGRAND (LR) ◆ FR0010307819 31/05/24 2,09	A	99,5 272237 262.245.733	98,62 99,56 98,54	- 1,02 + 4,91 + 10,66	+ 4,8 104,9 88,44	 2,12
L'ORÉAL (OR) ◆ FR0000120321 26/04/24 6,6	A	396,25 176738 534.955.898	392,25 397,15 392,25	- 0,77 - 1,64 - 2,29	- 12,96 461,85 374	 1,68
MICHELIN (ML) FR001400AJ45 22/05/24 1,35	A	35,7 849161 714.958.226	35,56 35,81 35,56	- 0,17 - 2,5 + 25,12	+ 9,55 38,52 30,06	 3,8
ORANGE (ORA) ◆ FR0000133308 04/06/24 0,42	A	10,33 3190028 2.660.056.599	10,38 10,41 10,31	+ 0,58 + 1,07 + 1,15	+ 0,74 11,37 9,192	 4,05
PERNOD-RICARD (RI) ◆ FR0000120693 17/07/24 2,35	A	126,85 311704 253.328.748	127,4 128,95 126,7	+ 0,32 - 0,27 - 34,06	- 20,25 164,55 119,95	 1,85
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆ FR0000130577 01/07/24 3,4	A	96,82 229023 268.723.468	97,68 97,72 96,8	+ 0,76 - 0,37 + 37,08	+ 16,29 108,4 83,16	 3,27
RENAULT (RNO) ◆ FR0000131906 22/05/24 1,85	A	43,25 427140 295.722.284	43,21 43,74 43,19	- 0,14 - 1,37 + 18,69	+ 17,08 54,54 33,265	 4,28
SAFRAN (SAF) ◆ FR0000073272 28/05/24 2,2	A	197 232350 427.260.541	196,5 197,45 195,6	- 0,05 - 3,39 + 35,42	+ 23,23 218,9 156,68	 1,12
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆ FR0000125007 10/06/24 2,1	A	77,7 416325 504.005.802	77,02 77,9 77,02	- 1,31 - 3,24 + 32,7	+ 15,54 82,76 61,27	 2,73
SANOFI (SAN) ◆ FR0000120578 13/05/24 3,76	A	100,96 1037332 1.268.607.152	100,72 101,18 100,6	- 0,1 + 4,03 + 2,04	+ 12,21 101,22 84,93	 3,73
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆ FR0000121972 28/05/24 3,5	A	226,55 537550 575.627.026	225,65 226,6 223,85	- 0,16 + 2,78 + 44,17	+ 24,13 239 171,1	 1,55
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆ FR0000130809 27/05/24 0,9	A	21,32 2756172 812.035.548	21,61 21,72 21,315	+ 1,17 - 9,77 - 16,61	- 10,05 27,95 19,37	 4,17
STELLANTIS NV (STLAP) NL00150001Q9 22/04/24 1,32	A	14,956 2476112 3.023.129.879	15,016 15,296 14,95	+ 0,52 - 7,16 - 10,17	- 28,99 27,345 13,694	 10,32
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆ NL0000226223 24/06/24 0,08	A	27,775 1216990 911.281.920	28 28,165 27,71	+ 0,34 - 8,85 - 34,02	- 38,11 45,815 25,9	0,23 123,21 0,32
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ FR0000051807 28/05/24 3,85	A	105,5 95092 60.738.823	106,75 107,4 105,5	+ 1,14 + 0,85 - 9,99	- 19,16 153,8 80,76	 3,61
THALES (HO) ◆ FR0000121329 21/05/24 2,6	A	148,8 76914 210.210.140	149 149,8 148,6	+ 0,24 + 3,4 + 12,28	+ 11,24 174,5 131,45	 1,75
TOTALENERGIES (TTE) ◆ FR0000120271 19/06/24 0,79	A	63,28 1876471 2.397.679.661	62,72 63,44 62,71	- 0,22 + 0,95 + 9,42	+ 1,82 70,11 57,45	 1,26
UNIBAIL-R/WFD (URW) FR0013326246 14/05/24 2,5	A	72,52 201646 139.364.104	72,52 73,08 72,08	- 0,25 + 7,21 + 54,27	+ 8,37 82,16 63,96	 3,45
VEOLIA ENV. (VIE) ◆ FR0000124141 08/05/24 1,25	A	29,46 962442 726.148.514	29,34 29,66 29,34	- 0,37 + 1,52 + 4,56	+ 2,73 31,6 26,47	 4,26
VINCI (DG) ◆ FR0000125486 23/04/24 3,45	A	106,2 395687 588.519.218	106,65 107,2 106,1	- 0,09 - 1,3 + 4,21	- 6,2 120,62 97,44	 3,24
VIVENDI (VIV) ◆ FR0000127771 30/04/24 0,25	A	10 1450690 1.029.918.125	10,035 10,05 9,974	+ 0,75 + 1,22 + 22,65	+ 3,71 11,17 9,026	 2,49

SRD — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
AB SCIENCE (AB) △ FR0010557264	B	0,97 13765 52.375.019	0,978 0,98 0,97	- 0,2 - 5,23 - 65,01	- 72,49 4,465 0,88	
ABC ARBITRAGE (ABCA) △ FR0004040608 23/04/24 0,1	B	4,29 27968 59.608.879	4,235 4,29 4,225	- 0,94 + 7,22 - 29,88	- 11,86 4,87 3,58	
ABIVAX (ABVX) △ FR0012333284	B	10,5 4745 63.276.925	10,34 10,58 10,32	- 0,77 - 7,84 - 39,18	+ 5,3 15,42 9,35	
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △ FR0012616852	B	1,294 23697 34.931.012	1,284 1,3 1,282	- 0,62 + 3,72 + 7	- 0,31 1,482 0,91	
ADOCIA (ADOC) △ FR0011184241	B	5,9 31952 15.043.513	5,78 5,9 5,74	 - 9,97 - 54,2	- 49,91 12,4 5,11	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆ FR0010340141 10/06/24 3,82	A	117,1 34119 98.960.602	116,7 117,5 116,4	- 0,34 - 4,34 - 1,93	- 0,43 133,2 109,6	 3,27
AIR FRANCE-KLM (AF) ■ FR001400J770	A	7,66 1430633 262.769.869	7,82 7,89 7,63	+ 2,09 - 6,14 - 43,84	- 42,47 13,828 7,412	
AKWEL (AKW) △ FR0000053027 03/06/24 0,3	B	10,4 3587 26.741.040	10,3 10,4 10,28	+ 0,2 - 3,2 - 32,24	- 36,26 17,44 9,83	 2,91
AYVENS (AYV) ▲ FR0013258662 31/05/24 0,47	A	6,15 259819 816.960.428	6,06 6,165 6,035	- 1,7 - 2,65 - 33,81	- 5,97 7,51 5,11	 7,76
ALPES (CIE DES) (CDA) △ FR0000053324 20/03/24 0,91	B	13,9 16216 50.622.242	13,64 13,9 13,64	- 1,45 + 3,02 + 6,07	- 3,4 16,28 12,32	 5,87
ALTAREA (ALTA) ▲ FR0000033219 11/06/24 8	A	101 3891 21.893.754	100,6 103,4 100,4	- 0,79 + 4,68 + 16,03	+ 25,75 111,8 66,8	
ALSTOM (ALO) ■◆ FR0010220475 17/07/23 0,25	A	18,385 717054 461.509.585	18,695 18,73 18,37	+ 1,44 + 3,86 - 26,17	+ 53,49 19,88 10,66	
ALTAREIT (AREIT) FR0000039216	B	450 1 1.750.487	450 450 450	 - 16,67	 480 440	
ALTEN (ATE) ▲ FR0000071946 24/06/24 1,5	A	99,6 15251 35.209.501	99,8 101 99,5	+ 0,15 - 1,77 - 20,6	- 25,85 146,9 92,15	 1,5
AMUNDI (AMUN) ▲ **EX-DS 15/03/17** FR0004125920 03/06/24 4,1	A	67,4 65267 204.647.634	67,3 67,75 67,3	- 0,15 + 0,82 + 26,98	+ 9,25 72,35 58,75	 6,09
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲ FR0014005AL0 17/06/24 0,39	A	12,24 13528 179.193.288	12,26 12,44 12,24	- 0,16 - 0,33 - 7,54	- 11,03 17,28 10,1	 3,18
ARAMIS (ARAMI) FR0014003U94	A	5,39 45782 82.856.671	5,32 5,39 5,04	- 0,38 +16,03 + 33,67	+ 22,3 5,53 3,3	
ARGAN (ARG) FR0010481960 27/03/24 3,15	A	78,2 3802 25.402.673	77,5 78,6 77,5	- 0,9 + 0,13 + 4,03	- 9,04 86,1 70,7	
ARKEMA (AKE) ■◆ FR0010313833 17/05/24 3,5	A	82,15 69672 75.043.514	82 82,6 81,5	+ 0,24 - 1,8 - 12,13	- 20,39 104,4 76,7	 4,27
ARTMARKET.COM (PRC) △ FR0000074783	C	4,62 397 6.651.515	4,64 4,64 4,58	+ 1,75 - 1,28 - 30,12	- 8,48 6,15 4,11	
ASSYSTEM (ASY) **OPA 24/11/17** FR0000074148 10/07/24 5,5	B	51,8 5534 15.668.216	51,3 51,9 51,2	- 0,58 + 4,8 + 15,28	+ 3,64 61,2 44,45	 10,72
ATOS SE (ATO) FR0000051732 14/05/21 0,9	A	0,83 1179313 112.136.778	0,805 0,84 0,805	- 3,15 -13,21 - 87,89	- 88,58 0,637	
AUBAY (AUB) △ FR0000063737 17/05/24 0,7	C	35,75 2085 13.064.446	35,85 36 35,75	+ 0,28 - 3,5 - 13,3	- 13,93 47,35 33,9	 1,95
AVENIR TELECOM (AVT) FR001400CFI7	C	0,092 74754	0,09 0,093 0,09	- 2,39 -10,89 - 49,61	- 21,47 0,198 0,074	
AXWAY SOFTWARE (AXW) △ FR0011040500 05/06/23 0,4	B	23,3 2773 21.633.597	23 23,3 22,7	- 1,29 + 4,55 - 3,36	- 12,88 30,9 20	
BAINS MER MONACO (BAIN) MC0000031187 10/10/23 1,2	B	108 56 24.516.661	106 108 106	- 0,94 + 2,42 - 4,5	+ 3,92 111 93,4	 1,13
BALYO (BALYO) △ FR0013258399	C	0,536 23436 34.356.767	0,594 0,594 0,536	- 0,17 + 2,59 - 29,2	- 28,35 0,839 0,441	
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △ FR0000035370 07/01/22 0,27	C	22,35 5134 7.358.328	22,8 22,95 22,35	+ 2,24 +11,76 - 16,64	- 14,93 28 13,8	
BELIEVE (BLV) ▲ FR0014003FE9	A	14,52 17671 100.708.785	14,52 15,16 14,52	- 3,07 + 5,52 + 56,97	+ 38,29 16,92 8,79	
BÉNÉTEAU (BEN) ▲ FR0000035164 12/06/24 0,73	B	9,35 33939 82.789.840	9,28 9,4 9,28	- 0,86 + 1,31 - 32,66	- 25,64 14,38 7,95	 7,87
BIC (BB) ▲ FR0000120966 10/06/24 2,85	A	60,9 15785 42.270.689	60,5 61,4 60,5	- 0,66 + 4,85 + 4,04	- 3,74 71,5 50,6	 4,71
BIGBEN INT. (BIG) △ FR0000074072 27/07/22 0,3	C	2,23 22287 18.538.970	2,235 2,27 2,195	+ 0,22 - 0,67 - 47,41	- 35,4 3,88 2,09	
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲ FR0013280286 07/06/24 0,85	A	103,6 101907 118.361.220	104,5 104,5 103,6	+ 0,97 + 6,63 + 9,24	+ 3,88 108,9 88,25	 0,81
BOIRON (BOI) △ FR0000061129 03/06/24 1,35	A	33 381 17.545.408	32,3 33 32,2	- 1,67 - 0,31 - 38,94	- 19,69 42,8 29,3	 4,18
BOLLORÉ (BOL) ▲ FR0000039299 25/06/24 0,05	A	5,875 569685 2.852.174.816	5,88 5,925 5,865	- 0,17 + 3,61 + 10,63	+ 3,98 6,425 5,28	 0,85
BONDUELLE (BON) △ FR0000063935 02/01/24 0,25	B	6,77 33730 32.630.114	6,86 6,92 6,71	+ 1,33 +11,91 - 38,09	- 37,29 10,94 6	 3,64
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆ FR0006174348 02/07/24 0,83	A	29,44 586940 453.871.520	29,52 29,66 29,28	+ 0,27 + 2,29 + 21,08	+ 29,08 29,66 22,52	 2,81
CARMILA (CARM) △ FR0010828137 29/04/24 1,2	C	17,04 24039 142.441.073	16,96 17,12 16,9	- 0,7 + 2,54 + 16,16	+ 8,86 18 14,72	
CASINO GUICHARD (CO) FR0014000KR3	A	3,824 94758 395.740.444	3,625 3,918 3,625	- 4,42 - 0,01 - 98,96	- 95,37 80 2,71	
CATANA GROUP (CATG) △ FR0010193052 05/03/24 0,15	C	5,17 39983 30.706.178	5,05 5,17 5,02	- 2,32 + 1 - 30,44	- 11,71 5,92 4,085	 2,97
CEGEDIM (CGM) FR0000053506 29/06/22 0,5	B	12,65 4189 14.097.155	12,65 12,7 12,5	 - 3,44 - 38,59	- 29,17 18,8 11,3	
CHARGEURS (CRI) △ FR0000130692 02/05/23 0,54	C	11,88 14595 24.862.314	12,42 12,9 11,88	+ 3,5 +18,74 + 19,19	+ 6,34 13,3 9,14	
CHRISTIAN DIOR (CDI) **EX D OP 08/06/17** FR0000130403 23/04/24 7,5	A	631 2164 180.507.516	624 635,5 622	- 0,95 + 0,73 - 15,96	- 11,8 832,5 569	 1,2
CLARANOVA SE (CLA) △ FR0013426004	B	1,482 26771 57.206.910	1,462 1,488 1,46	- 1,22 -15,69 - 16,74	- 31,2 3,05 1,37	
CLARIANE (CLARI) ▲ FR0010386334 21/06/23 0,25	A	1,917 1735296 355.980.761	1,947 2,052 1,901	+ 1,72 + 2,15 - 67,41	- 19,01 5,45 1,321	
COFACE (COFA) ▲ FR0010667147 22/05/24 1,3	A	14,54 107697 150.179.792	14,48 14,61 14,45	- 0,28 + 4,85 + 13,84	+ 22,3 15,95 11,53	 8,98
COVIVIO (COV) ▲ FR0000064578 19/04/24 3,3	A	51,65 55643 111.623.468	51,1 51,8 51,1	- 1,07 +10,18 + 21,84	+ 4,97 51,8 39,54	
DASSAULT AV. (AM) FR0014004L86 20/05/24 3,37	A	188 28820 78.595.561	188,8 190 187,3	+ 0,53 + 4,08 + 7,64	+ 5,36 212,4 160,9	 1,79
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ FR0014003TT8 27/05/24 0,23	A	34,1 477140 1.338.435.363	34,31 34,46 34,1	+ 0,32 - 1,58 - 3,91	- 22,44 48,875 32,25	 0,67
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △ FR0010417345	B	0,842 15902 96.498.927	0,835 0,844 0,833	- 0,71 - 7,43 - 71,25	- 54,84 1,896 0,764	
DEEZER SA (DEEZR) FR001400AYG6	2	1,8 338 117.054.347	1,8 1,8 1,79	 + 2,27 - 12,83	- 15,29 2,4 1,64	
DERICHEBOURG (DBG) △ FR0000053381 14/02/24 0,16	B	5,02 82874 159.397.489	5,03 5,09 5	 + 5,32 + 2,57	- 0,98 5,295 3,858	 3,18
DMS (DGM) △ FR0012202497	C	0,938 111 16.120.556	0,938 0,938 0,938	+ 0,43 - 2,29 - 30	- 17,36 1,37 0,884	
EDENRED (EDEN) ◆ FR0010908533 10/06/24 1,1	A	38,05 304436 249.588.059	37,97 38,43 37,94	- 0,29 + 1,06 - 35,36	- 29,87 58,76 34,7	 2,9
EIFFAGE (FGR) ■◆ FR0000130452 20/05/24 4,1	A	93,2 218061 98.000.000	94,08 94,34 93,2	+ 0,86 + 0,51 + 2,31	- 3,03 107,75 84,56	 4,36
EKINOPS (EKI) △ FR0011466069	B	3,5 6430 26.994.049	3,5 3,5 3,45	+ 0,29 +17,25 - 50,91	- 40,27 5,94 2,82	
ELIOR (ELIOR) ▲ FR0011950732 07/04/20 0,29	B	3,29 252908 253.611.809	3,292 3,33 3,246	 + 4,24 + 59,34	+ 12,28 3,98 2,136	
ELIS (ELIS) ▲ FR0012435121 27/05/24 0,43	A	21,6 218705 235.567.817	21,78 21,78 21,48	+ 0,74 + 1,78 + 25,68	+ 15,3 23,58 18,08	 1,97
EMEIS (EMEIS) ▲ FR001400NLM4	A	9,038 364514 160.723.308	9,005 9,402 8,95	- 0,1 -33,54 - 91,99	- 46,36 17,979 8,45	
ERAMET (ERA) ▲ FR0000131757 04/06/24 1,5	B	72,65 25727 28.755.047	72,4 73,6 72,15	+ 0,28 -11,92 - 3,27	+ 1,26 114,5 58,5	 2,07
ESSO (ES) △ FR0000120669 08/07/24 15	C	130 5686 12.854.578	128,4 131,6 128,4	- 1,08 -14,06 +144,57	+134,09 205 48,98	 11,68
EURAZEO (RF) ▲ FR0000121121 14/05/24 2,42	A	71,9 69756 76.081.874	71,05 72,25 71,05	- 1,32 - 2,34 + 34,69	- 1,11 86,75 63,95	 3,41
EUTELSAT COM. (ETL) ▲ FR0010221234 17/11/22 0,93	A	4,5 60550 475.178.378	4,564 4,616 4,5	+ 1,15 - 6,86 - 15,48	+ 7,39 4,96 3,382	
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △ FR0000062671 23/06/21 0,32	B	17,62 3446 17.424.747	17,5 17,8 17,36	- 1,58 + 5,29 - 12,72	- 9,33 24,6 15,7	
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN) FR0014005DA7 05/07/22 0,2	A	23,15 158706 91.670.286	23,2 23,2 23,1	+ 0,22 - 0,43 + 28,32	+ 19,46 23,7 16,9	
EXOSENS PROM (EXENS) FR001400Q9V2	A	19,6 11606 50.782.552	19,416 19,74 19,37	- 0,24 -10,65 - 2,92	- 2,92 24,945 18,86	
FDJ (FDJ) ▲ FR0013451333 03/05/24 1,78	A	36,6 65732 185.270.000	36,44 36,62 36,32	- 0,38 + 3,05 + 11,85	+ 10,96 39,46 30,7	 4,89
PHAXIAM TX (PHXM) FR0011471135	C	1,74 5807 60.751.054	1,734 1,74 1,68	- 0,35 - 9,69 - 64,72	- 62,3 4,7 1,68	
FNAC DARTY (FNAC) ▲ FR0011476928 03/07/24 0,45	A	30,3 12607 27.778.578	29,8 30,3 29,35	- 1,33 - 1,16 + 4,27	+ 8,36 35,95 23,1	 1,51
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY) FR0000033409 18/04/24 2,4	A	63 680 42.950.800	64 65 63	 + 0,31 - 5,33	- 4,48 72 62	
FORVIA (FRVIA) ■◆ FR0000121147 04/06/24 0,5	A	9,74 650160 197.089.340	9,558 9,926 9,558	- 1,63 - 9,27 - 50,05	- 53,19 21,17 8,72	 5,23
GECINA (GFC) ■◆ FR0010040865 02/07/24 2,65	A	98,95 54851 76.670.861	98,6 99,5 98,55	- 0,56 +10,6 + 4,28	- 10,45 111,1 85,15	
GENFIT (GNFT) ▲ FR0004163111	B	3,91 57380 49.939.043	3,895 3,97 3,875	- 0,26 - 3,95 + 22,68	+ 10,03 5,79 3,025	
GENSIGHT (SIGHT) △ FR0013183985	B	0,41 2479314 103.800.959	0,45 0,496 0,405	+ 8,83 +39,97 + 3,21	- 2,17 0,598 0,282	
GERARD PERRIER (PERR) FR0000061459 10/06/24 2,3	B	92,6 68 3.973.148	92,4 92,6 92	- 0,22 - 5,71 - 12,83	- 7,41 102 87,2	 2,49
GETLINK (GET) ■◆ FR0010533075 30/05/24 0,55	A	16,345 372481 550.000.000	16,39 16,415 16,3	+ 0,21 - 0,64 + 9,16	- 1,06 16,89 14,915	 3,36

SRD Suite — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
GL EVENTS (GLO) △ FR0000066672 02/07/24 0,7	B	17,04 16328 29.982.787	17 17,22 16,88	- 0,35 - 7,71 - 3,74	- 13,35 23,55 16,2	 4,12
GRAINES VOLTZ (GRVO) FR0000065971 29/03/22 2	C	22,8 353 1.480.265	22,8 23,6 22,8	- 0,44 - 1,3 - 37,02	- 21,92 30,6 21,8	
GROUPE CRIT (CEN) △ FR0000036675 03/07/24 1	B	62,4 143 11.250.000	62,4 62,4 62,4	 - 5,74 - 14,99	- 20,61 79,6 59,8	 1,6
GTT (GTT) ■▲ FR0011726835 18/06/24 2,51	A	134 48032 37.078.357	132 134,3 131,8	- 1,12 - 0,23 + 16,5	+ 10,09 151,1 117,3	 1,9
GUERBET (GBT) △ FR0000032526 01/07/24 0,5	B	33,4 5076 12.641.115	34,05 34,05 33,2	+ 1,64 - 2,71 + 52,69	+ 74,62 40,25 17,02	 1,47
GUILLEMOT (GUI) △ FR0000066722 07/06/23 0,25	C	5,58 23558 15.087.480	5,7 5,7 5,56	+ 2,15 - 6,25 - 18,8	- 16,05 7,48 4,405	
ICADE (ICAD) ▲ FR0000035081 02/07/24 2,42	A	20,96 53315 76.234.545	20,78 20,98 20,64	- 0,76 + 0,29 - 36,26	- 41,53 35,9 19,36	
ID LOGISTIC (IDL) FR0010929125	A	459,5 2559 6.173.328	452 460,5 448,5	- 1,85 + 1,92 + 91,53	+ 47,71 466 298	
IMERYS (NK) ▲ FR0000120859 21/05/24 1,35	A	29,8 96381 84.940.955	30,06 30,2 29,7	- 0,99 -10,27 - 0,92	+ 5,55 38,5 24,96	 4,49
INFOTEL (INF) △ FR0000071797 29/05/24 2	C	39 457 6.934.791	38,7 39 38,7	- 0,77 - 2,03 - 26,7	- 26,98 53,6 33,7	 5,17
INNATE PHARMA (IPH) △ FR0010331421	B	2,09 21304 80.967.407	2,12 2,13 2,06	+ 0,47 - 18,93	- 19,08 2,8 1,862	
INTERPARFUMS (ITP) ▲ FR0004024222 26/04/24 1,15	A	45,2 22563 83.035.884	44,7 45,35 44,7	- 1,11 - 5,6 - 18,32	- 2,44 50,182 37,7	 2,57
INVENTIVA (IVA) △ FR0013233012	B	2,23 15897 52.477.188	2,215 2,25 2,195	- 0,67 - 1,34 - 32,47	- 45,91 4,44 2,04	
IPSEN (IPN) ▲ FR0010259150 30/05/24 1,2	A	106,6 42005 83.814.526	107,2 107,4 106,6	+ 0,66 + 3,88 - 9,99	- 0,65 126,7 99,7	 1,12
IPSOS (IPS) ▲ FR0000073298 01/07/24 1,65	A	56,25 20742 43.203.225	56,15 56,35 55,95	- 0,18 - 2,52 + 25,28	- 1,06 68,2 53,85	 2,94
JACQUET METALS (JCQ) △ FR0000033904 03/07/24 0,2	B	15,4 12374 22.016.467	15,46 15,5 15,34	+ 0,78 + 1,71 - 14,49	- 21,12 20 14,5	 1,29
JCDECAUX (DEC) ▲ FR0000077919 21/05/19 0,58	A	18,98 50305 213.161.658	18,94 19,06 18,88	- 0,21 - 0,11 + 12,67	+ 4,07 22,36 16,65	
KAUFMAN & BROAD (KOF) △ FR0004007813 09/05/24 2,4	B	31,35 7823 19.862.022	31 31,65 31	- 1,12 - 2,52 + 24,5	+ 2,99 34,4 25,45	 7,74
KLEPIERRE (LI) ■◆ FR0000121964 09/07/24 0,9	A	27,1 297537 286.861.172	27,14 27,2 26,98	 + 8,47 + 14,9	+ 9,97 27,62 22,69	
LAGARDÈRE (MMB) ▲ FR0000130213 26/04/24 0,65	A	22,25 5455 141.133.286	22,2 22,35 22,1	+ 0,91 - 0,89 + 2,54	+ 20,78 23 17,8	 2,93
LDC (LOUP) FR0013204336 27/08/24 3,6	A	139,5 869 17.635.433	141 141,5 139,5	+ 2,62 - 0,35 + 8,88	+ 0,71 159 125	 2,55
LNA SANTÉ (LNA) △ FR0004170017 08/07/24 0,6	B	27,2 4176 10.709.416	26,15 27,2 26,15	- 4,21 - 0,38 - 11,66	+ 30,1 28,4 18,14	 2,29
LECTRA (LSS) △ FR0000065484 30/04/24 0,36	B	27,55 6995 37.832.965	27,7 27,8 27,55	+ 0,73 + 3,36 - 1,77	- 11,36 35,2 24,3	 1,3
LHYFE (LHYFE) FR0014009YQ1	B	3,865 2101 47.943.848	3,815 3,87 3,815	- 1,29 - 3,54 - 32,72	- 24,31 5,49 3,445	
LINEDATA SERVICES (LIN) △ FR0004156297 08/07/24 1,75	B	70,2 130 4.960.807	70,4 70,8 70,2	- 1,12 - 3,3 + 35,91	+ 26,62 81,6 55,6	 2,49
LISI (FII) △ FR0000050353 30/04/24 0,31	A	27,85 7499 46.538.313	28,2 28,35 27,85	+ 1,26 +17,5 + 28,77	+ 19,49 29,3 20,85	 1,1
LUMIBIRD (LBIRD) △ FR0000038242	C	10,8 1125 22.466.882	10,8 10,9 10,8	+ 0,94 + 8 - 30,32	- 11,33 15,48 9,5	
M6-MÉTROPOLE TV (MMT) ▲ FR0000053225 30/04/24 1,25	A	12,16 33718 126.414.248	12,14 12,26 12,14	 - 5,82	- 6,18 14,96 11,48	 10,3
MAISONS DU MONDE (MDM) △ FR0013153541 03/07/24 0,06	B	3,7 13542 39.189.288	3,695 3,735 3,65	- 0,14 - 1,07 - 56,98	- 34,83 5,73 3,26	 1,62
MANITOU (MTU) △ FR0000038606 17/06/24 1,35	B	19 7913 39.668.399	18,82 19,1 18,78	- 0,95 -18,53 - 20,08	- 18,88 29 18,72	 7,17
MAUREL ET PROM (MAU) △ FR0000051070 03/07/24 0,3	B	5,38 143687 201.261.570	5,31 5,425 5,31	- 0,56 - 7,73 + 15,59	- 12,81 6,865 4,7	 5,65
MEDINCELL (MEDCL) FR0004065605	B	18,06 66765 29.103.380	17,82 18,16 17,74	- 1,11 +14,52 +168,37	+147,5 18,74 6,91	
MERCIALYS (MERY) ▲ FR0010241638 29/04/24 0,99	B	11,91 72995 93.886.501	11,83 11,91 11,78	- 0,59 + 4,69 + 45,33	+ 18,95 11,96 9,775	
MERSEN (MRN) ▲ FR0000039620 02/07/24 1,25	B	30,8 18923 24.418.312	30,85 31,35 30,6	+ 0,16 - 5,66 - 25,75	- 12,36 40,25 29,1	 4,05
METABOLIC EXPLORER (METEX) △ FR0004177046	C	/060524 50.919.133		 - 84,05	- 68,71 0,578 0,05	
MONCEY (FIN.) NOM. (FMONC) FR0000076986 25/06/24 28	B	8300 3 182.871	8300 8300 8300	+ 1,22 + 6,41 + 7,1	+ 8,5 8650 6550	 0,34
NACON (NACON) FR0013482791	B	1,114 98785 105.321.937	1,092 1,12 1,09	- 1,98 - 7,46 - 32,59	- 34,53 1,838 1,05	
NANOBIOTIX (NANO) △ FR0011341205 13/05/19	B	4,678 29416 47.133.328	4,638 4,782 4,596	- 0,39 - 2,89 - 52,67	- 30,15 7,93 3,816	
NEOEN (NEOEN) ▲ FR0011675362 20/05/24 0,15	A	38,66 126389 152.848.774	38,68 38,68 38,6	+ 0,16 + 0,52 + 39,94	+ 27,74 38,68 21,8	 0,39
NEURONES (NRO) FR0004050250 12/06/24 1,2	B	43,8 2513 24.278.716	44,75 44,75 43,8	+ 2,17 + 6,8 + 20,78	+ 2,29 48,15 39,45	 2,68
NEXANS (NEX) ▲ FR0000044448 21/05/24 2,3	A	118,1 77407 43.753.380	116,3 118,2 116,1	- 1,61 - 0,51 + 54,96	+ 46,75 124,9 72,1	 1,98
NEXITY (NXI) ▲ FR0010112524 24/05/23 2,5	A	10,15 130889 56.129.724	10 10,3 9,92	- 1,48 + 0,96 - 30,94	- 40,65 17,19 8,335	
ODET (CIE DE L') (ODET) FR0000062234 25/06/24 4	A	1486 332 6.585.990	1492 1492 1482	+ 0,68 + 8,27 + 1,22	+ 2,61 1626 1294	 0,27
OSE IMMUNO (OSE) △ FR0012127173	C	7,27 73193 21.817.777	7,39 7,39 7,15	+ 2,5 - 2,89 +164,87	+ 72,66 8,63 3,115	
OVH (OVH) △ FR0014005HJ9	A	6,07 27049 188.532.591	6,075 6,135 6,05	+ 0,08 + 3,93 - 32,01	- 29,48 11,28 4,43	
PEUGEOT INVEST (PEUG) △ FR0000064784 19/05/23 1	A	83,6 4847 24.922.589	81 83,8 81	- 2,99 - 4,82 - 19,8	- 20,12 119,6 76,7	 4,01
PHARMAGEST INT. (PHA) △ FR0012882389 02/07/24 1,25	A	47,1 2588 15.174.125	47,5 47,6 47,1	+ 0,85 - 7,59 - 35,98	- 22,26 67,4 42,95	 2,63
PIERRE & VACANCES (VAC) △ FR0000073041 19/03/12 0,7	C	1,382 49984 454.447.336	1,372 1,394 1,372	- 1,15 + 0,88 + 3,47	- 11,6 1,668 1,142	
PLANISWARE PROM (PLNW) FR001400PFU4	A	28,995 38337 69.391.000	29 29,285 28,545	 + 9,48 + 81,25	+ 44,35 31,2 19,306	
PLASTIC OMNIUM (OPM) ▲ FR0000124570 25/07/24 0,24	A	8,86 80450 145.522.153	8,845 9,065 8,8	- 0,11 -10,57 - 44,93	- 26,29 13,2 8	 2,71
POXEL (POXEL) △ FR0012432516	C	0,577 144546 52.584.227	0,574 0,584 0,569	- 1,38 - 0,17 - 4,97	+ 4,17 0,898 0,364	
QUADIENT (QDT) △ FR0000120560 05/08/24 0,65	B	17,44 19945 34.468.912	17,3 17,44 17,24	- 0,46 - 6,18 - 9,8	- 9,99 23,1 16,34	 3,76
RALLYE (RAL) FR0000060618 20/05/19 1	A	/220424 52.925.203		 - 76,79	- 66,84 0,169 0,015	
RAMSAY GDS (GDS) FR0000044471 02/12/14 1,4	A	15,75 9 110.389.690	15,8 15,8 15,75	+ 0,64 + 1,94 - 22,93	- 16,84 19,9 12	
RÉMY COINTREAU (RCO) ◆ FR0000130395 24/07/24 2	A	72,8 85272 51.252.969	72,95 73,5 72,25	+ 0,41 - 0,34 - 50,96	- 36,57 114,9 67,4	 2,74
REXEL (RXL) ■◆ FR0010451203 15/05/24 1,2	A	22,91 407344 301.735.000	22,51 22,96 22,51	- 1,92 -10 + 8,17	- 9,12 28,88 20,3	 5,33
ROBERTET S.A. (RBT) FR0000039091 27/06/24 8,5	B	848 367 2.167.745	849 852 845	+ 0,12 - 0,24 + 0,47	+ 2,29 907 762	 1
RUBIS (RUI) ▲ **DIV 2 28/07/17** FR0013269123 14/06/24 1,98	A	28,82 72691 104.156.127	29 29,12 28,8	+ 0,69 + 0,97 + 32,18	+ 28,89 34,3 22,5	 6,83
SARTORIUS STED. BIO. (DIM) ▲ **DIV 6 10/05/16** FR0013154002 02/04/24 0,69	A	176,9 34414 97.330.405	180,4 181,5 176,8	+ 1,81 + 3,77 - 27,4	- 24,68 281 139,1	 0,38
SAVENCIA (BH) FR0000120107 13/05/24 1,4	B	51,2 893 14.032.930	50,2 51,2 50,2	- 1,95 - 9,06	- 8,73 55,2 48,2	 2,79
SCOR (SCR) ■▲ FR0010411983 21/05/24 1,8	A	18,77 513581 179.362.195	18,99 19,04 18,77	+ 1,06 -10,42 - 33,99	- 28,23 32,48 16,91	 9,48
SEB (SK) ▲ FR0000121709 03/06/24 2,62	A	92,25 35409 55.337.770	92,1 92,75 91,25	- 0,22 - 2,49 - 7,3	- 18,5 120,2 85,1	 2,85
SECHE ENVIRONNEMENT (SCHP) △ FR0000039109 08/07/24 1,2	B	100,6 2060 7.857.732	99,5 101,4 99,1	- 0,7 + 1,63 - 16,81	- 9,55 121,4 85,5	 1,21
SERGEFERRARI GROUP (SEFER) △ FR0011950682 28/06/24 0,12	C	5,99 138 12.299.259	5,99 6 5,99	 - 0,17 - 45,35	- 25,68 8,2 5,38	 2
SES-IMAGOTAG (VU) ▲ FR0010282822 25/06/24 0,3	B	138,4 12899 16.071.708	135,5 138,4 135,5	- 2,45 - 1,45 + 29,29	- 0,22 175,1 120,2	 0,22
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) △ FR0013006558	B	1 5251 118.902.909	1,005 1,02 0,99	- 1,47 +28,52 - 19,21	- 5,72 1,17 0,7	
SOITEC (SOI) ▲ **EX-DS 13/05/16 REGR.1P20** FR0013227113	A	106,1 39375 35.724.746	105,7 108,4 105,5	- 1,22 -10,2 - 36,97	- 34,67 164,1 86	
SOLOCAL GROUP (PAJ) FR0014000609	B	0,003 21175670 129.505.837	0,003 0,003 0,003	- 3,33 -88,85 - 97,53	- 96,7 0,15 0,003	
SODEXO (SW) ■◆ FR0000121220 27/08/24 6,24	A	82,05 175252 147.454.887	81,9 82,7 81,8	- 0,5 - 4,43 + 9,8	+ 9,41 89,4 71,94	 7,62
SOLUTIONS 30 (ALS30) FR0013379484	A	1,5 220780 107.127.984	1,502 1,548 1,5	- 0,13 - 5,48 - 45,82	- 43,66 2,896 1,3	
SOPRA STERIA GP (SOP) ▲ FR0000050809 28/05/24 4,65	A	170,7 20179 20.547.701	170,4 171,6 169,2	 - 1,39 - 13,77	- 13,85 239,6 159,5	 2,73
SMCP (SMCP) △ FR0013214145	B	2,33 220909 75.591.187	2,31 2,385 2,25	- 1,49 +18,46 - 61,69	- 32,46 3,555 1,72	
SPIE (SPIE) ■▲ FR0012757854 14/05/24 0,61	A	34,74 99244 166.907.584	34,32 34,84 34,3	- 1,27 - 4,77 + 27,68	+ 21,27 38,6 27,32	 1,78
STEF (STF) △ FR0000064271 30/04/24 5,1	B	143,4 4364 12.850.000	144 144,6 141,8	+ 0,56 +10,6 + 31,39	+ 26,09 144,6 112,6	 3,54
SWORD GROUP (SWP) △ FR0004180578 30/04/24 1,45	B	31,2 6215 9.544.965	31,1 31,4 30,9	- 0,32 - 8,66 - 25,86	- 21,96 40 30,75	 5,47
SYNERGIE (SDG) △ FR0000032658 29/06/23 0,8	B	32,4 729 24.362.000	32,1 32,4 32,1	- 0,93 - 2,13 + 1,26	- 8,81 36,8 29,15	
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ FR0000051807 28/05/24 3,85	A	105,5 95092 60.738.823	106,75 107,4 105,5	+ 1,14 + 0,85 - 9,99	- 19,16 153,8 80,76	 3,61
TERACT (TRACT) FR001400BMH7	B	0,818 824 73.394.562	0,81 0,818 0,81	- 0,74 +20,9 - 80,71	- 56,68 1,885 0,376	
TF1 (TFI) ▲ FR0000054900 22/04/24 0,55	A	7,96 57093 211.001.575	8,015 8,11 7,955	- 0,19 - 1,41 + 9,64	+ 12,33 9,17 7,105	 6,86
TFF GROUP (TFF) ▲ FR0013295789 08/11/23 0,6	B	38,3 1806 21.680.000	38 38,4 37,9	- 1,04 - 1,55 - 8,21	- 15,37 47,5 36,7	 1,58
THERMADOR GROUPE (THEP) FR0013333432 12/04/24 2,08	B	78,1 718 9.200.849	78 78,4 77,6	- 0,51 - 0,38 - 4,18	- 7,69 90,9 73,2	 2,67
TIKEHAU CAPITAL (TKO) △ **EX D S 03/07/17** FR0013230612 09/05/24 0,75	A	22,5 5917 176.192.916	22,25 22,5 22,25	- 1,11 - 5,92 + 2,77	+ 8,01 24,45 19,82	 3,37
TRANSGÈNE (TNG) △ FR0005175080	C	1,09 268958 132.293.932	1,178 1,21 1,082	+ 11,55 +11,13 - 31,59	- 14,01 1,52 0,985	
TRIGANO (TRI) ▲ FR0005691656 22/05/24 1,75	A	107,4 7660 19.336.269	106,4 108 106,4	- 0,93 - 1,39 - 15,08	- 28,25 163,8 99,5	 1,65
UBISOFT ENTERTAINMENT (UBI) ◆ FR0000054470	A	17,7 627053 128.399.295	17,405 18,055 17,405	+ 0,64 - 7,42 - 38,61	- 24,69 24,6 16,34	
VALEO (FR) ■◆ FR0013176526 28/05/24 0,4	A	9,932 586128 244.633.504	10 10,155 9,922	+ 0,85 - 3,38 - 42,73	- 28,14 14,75 8,842	 4
VALLOUREC REG (VK) ▲ FR0013506730	B	13,595 291801 229.947.719	13,53 13,67 13,49	+ 0,37 - 8,58 + 12,24	- 3,53 18,2 12,785	
VALNEVA (VLA) ▲ FR0004056851	B	3,476 254223 139.276.901	3,38 3,484 3,38	- 2,76 + 3,17 - 45,75	- 28,39 4,996 2,93	
VERALLIA (VRLA) △ FR0013447729 14/05/24 2,15	A	26,62 118525 120.805.103	26,2 26,72 25,82	- 1,58 - 0,3 - 36,38	- 24,84 39 24,98	 8,21
VERIMATRIX (VMX) △ FR0010291245	B	0,41 181198 85.535.147	0,402 0,412 0,39	- 2,66 + 6,91 - 38,15	- 12,23 0,626 0,33	
VETOQUINOL (VETO) FR0004186856 04/06/24 0,85	B	94 3038 11.881.902	94 94,9 93,3	+ 1,18 - 7,11 + 4,56	- 8,2 110 92	 0,9
VICAT (VCT) △ FR0000031775 29/04/24 2	A	31,5 10049 44.900.000	31,4 31,65 31,35	+ 0,16 - 5,14 + 0,96	- 4,41 38,4 29,35	 6,37
VIRBAC (VIRP) ▲ FR0000031577 25/06/24 1,32	A	346,5 1555 8.458.000	341 347 340,5	- 1,16 - 1,59 + 26,53	- 5,15 377,5 316,5	 0,39
VIRIDIEN (VIRI) ▲ FR001400PVN6	B	38,83 23353 7.161.465	38,545 39,45 38,28	- 1,39 -21,3 - 47,08	- 35,54 63,86 35,225	
VIVENDI (VIV) ◆ FR0000127771 30/04/24 0,25	A	10 1450690 1.029.918.125	10,035 10,05 9,974	+ 0,75 + 1,22 + 22,65	+ 3,71 11,17 9,026	 2,49
VOLTALIA (VLTSA) ▲ FR0011995588	A	8,64 169717 131.318.716	8,52 8,86 8,52	- 1,39 -17,76 - 46,21	- 18,23 12,1 5,82	
WAVESTONE (WAVE) △ FR0013357621 31/07/24 0,38	B	56,2 15574 24.906.332	55,9 57,3 55,9	- 1,41 + 3,52 + 5,67	- 4,77 67,2 49,25	 0,68
WENDEL (MF) ▲ FR0000121204 21/05/24 4	A	89,8 20419 44.430.554	89,65 90,25 89,15	- 0,33 + 0,5 + 8,67	+ 11,16 97,6 77,55	 4,46
WORLDLINE (WLN) ■▲ FR0011981968	A	8,24 629087 283.391.667	8,306 8,384 8,172	+ 0,75 -17,48 - 71,99	- 46,99 15,96 7,426	
XILAM ANIMATION (XIL) △ FR0004034072	C	4,46 1596 5.893.799	4,46 4,47 4,445	- 0,22 +12,91 - 80,27	+ 12,63 5,92 3,265	

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

EURONEXT (ENX) ■◆ NL0006294274 21/05/24 2,11	A	95,5 89338 104.235.507	95,95 96,05 94,85	+ 0,89 + 3,17 + 44,61	+ 22 96,05 76,35	 2,59
NOKIA (NOKIA) ◆ FI0009000681 22/07/24 0,02	A	3,74 98975 5.613.496.565	3,754 3,8 3,736	+ 0,48 + 6,26 + 7,35	+ 22,52 3,8 3,012	0,3 12,68 0,8
PLUXEE (PLX) NL0015001W49	A	21,245 80218 147.174.692	21,23 21,33 21,045	+ 0,12 - 1,14	 31,82 19,094	
SES (SESG) ■◆ LU0088087324 16/04/24 0,43		4,75 251377 371.457.600	4,824 4,88 4,75	- 0,12 - 2,82 - 26,41	- 19,06 6,395 4,132	 10,37
X-FAB SILICON (XFAB) △ BE0974310428	A	5,555 78800 130.781.669	5,52 5,615 5,475	- 0,9 - 6,76 - 46,46	- 45,78 10,3 5,11	

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

SCHLUMBERGER (SLB) AN8068571086 USD 05/06/24 0,28	A	/160824 1.427.000.000		 - 8,46 - 22,84	- 13,69 52,3 38,05	3,45
TOTAL ENERGIES GABON (EC) GA0000121459 26/06/24 20,55	A	161,5 373 4.500.000	162 162 161	 + 1,57 - 13,37	+ 3,18 180,5 149,5	 12,69

carnet

EN PARTENARIAT AVEC nomination SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

ENTREPRISES

HPE
Laurent Degré
est nommé vice-président et directeur général de Hewlett Packard Enterprise (HPE) France. A compter du 2 septembre, il intègrera l'entreprise internationale spécialisée dans les solutions edge-to-cloud.

Laurent Degré, 56 ans, titulaire d'un MBA de HEC, est diplômé de l'Institut des techniques informatiques (ITIN). Il bénéficie de plus de quatorze ans d'expérience dans le management d'entreprises technologiques. Il a notamment assumé les fonctions de vice-président et directeur général de Cisco France et directeur des ventes France chez Juniper Networks.

ELMY
Stéphane Cicolella
prend la direction générale d'elmy, fournisseur d'électricité verte français.

Stéphane Cicolella, 51 ans, est diplômé de l'IEP de Paris et de l'Essec Business School. Il a œuvré durant plus de vingt-cinq ans au sein du groupe Shell. En 2017, il est devenu directeur de la transition énergétique pour Shell en France avant de prendre la tête du développement éolien offshore en Europe, Moyen-Orient et Afrique. En 2022, il a accédé à la présidence de la filiale énergies renouvelables pour la France.

APL DATA CENTER
Emmanuel Artigue
devient directeur des systèmes d'informations et membre du comité de direction de la société de conseil et d'ingénierie spécialisée dans les data centers.

Emmanuel Artigue, 42 ans, est titulaire d'une maîtrise informatique. En 2002, il a fondé ESN Tech Innovation. Il a assumé les fonctions de responsable des SI filiales de Petit Forestier, de l'ordre des géomètres-experts. Il a ensuite occupé le poste de DSI de Toupret SA et enfin du groupe Quartus.

BUREAU VERITAS
Maria Lorente Fraguas
sera vice-présidente exécutive et directrice des ressources humaines de la société d'industrie des essais, de l'inspection et de la certification, à compter du 1er octobre.

Maria Lorente Fraguas, 47 ans, est titulaire d'une maîtrise en génie industriel et électrique de l'université Polytechnique de Valence (Espagne) et de l'Ecole supérieure d'électricité en France. Elle a travaillé chez SLB jusqu'au poste de directrice des ressources humaines - systèmes de production. Elle est ensuite devenue directrice des ressources humaines et de la responsabilité sociétale d'entreprise et membre du comité exécutif de Nexans.

COGEDIM
Matthieu Mayer
accède au poste de directeur général adjoint de l'acteur de l'immobilier neuf à vivre.

Matthieu Mayer, 39 ans, est diplômé de Kedge après un cursus en droit privé. Débutant chez Kaufman & Broad, il a ensuite développé la Côte d'Azur pour 1001 Vies Habitat. C'est en 2014 qu'il a intégré Cogedim. D'abord directeur développement Var Ouest, il est promu directeur de l'agence de Toulon. Depuis 2020, il était directeur régional Grand Lyon Auvergne Bourgogne.



Ils sont nés un 28 août

- **Ai Weiwei**, artiste, 67 ans.
- **Anne-Isabelle Barrère**, cofondatrice de l'opération Pièces jaunes, 70 ans.
- **Jack Black**, acteur et musicien, 55 ans.
- **Billy Boyd**, acteur, 56 ans.
- **Jennifer Coolidge**, actrice, 63 ans.
- **Janet Evans**, championne olympique de natation, 53 ans.
- **Dominique Faure**, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales, 65 ans.
- **David Fincher**, réalisateur, 62 ans.
- **Cédric Grolet**, chef pâtissier, 39 ans.
- **Luis Guzmán**, acteur, 68 ans.
- **Stéphanie Janicot**, journaliste et écrivaine, 57 ans.
- **Catherine Jentile**, journaliste, 63 ans.
- **Dominique Loiseau**, présidente du groupe Bernard-Loiseau, 71 ans.
- **Sheryl Sandberg**, ex-COO de Facebook, 55 ans.
- **Joann Sfar**, dessinateur, réalisateur, 53 ans.
- **Satoshi Tajiri**, concepteur de jeux vidéos, créateur de « Pokémon », 59 ans.
- **Shania Twain**, chanteuse de country, 59 ans.



Envoyez vos nominations à
carnetlesechos@nomination.fr

EURONEXT HORS SRD — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013185857	ABEO △	C 10,05	10,05	9,88	**9,9**	-1,49	1091
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B 1,294	1,3	1,282	**1,284**	-0,62	23697
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C 0,378	0,378	0,378	**0,378**	-0,26	3125
FR0000076861	ACTEOS △	C 1,375	1,38	1,35	**1,38**		1572
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B 1,905	1,915	1,9	**1,915**	+0,79	1138
FR0000062465	ALAN ALLMAN	C 6,5	6,5	6,15	**6,3**	-4,55	373
FR0000053837	ALTAMIR	B 24,5	24,5	24,3	**24,4**	-0,41	122
FR0011992700	ATEME △	B 3,8	3,97	3,8	**3,96**	+4,21	16644
FR0013455482	ATLAND	B 43,8	44	43,6	**44**	+0,46	84
FR0000061780	AUGROS CP.	C 4,9	4,9	4,9	**4,9**	-25,76	100
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C 0,092	0,093	0,09	**0,09**	-2,39	74754
FR0013258399	BALYO △	C 0,536	0,594	0,536	**0,594**	-0,17	23436
FR0004023208	BASSAC	B 42,9	42,9	42,5	**42,6**	+0,24	94
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C 22,35	22,95	22,35	**22,8**	+2,24	5134
FR0000039299	BOLLORE ▲	A 5,875	5,925	5,865	**5,88**	-0,17	569685
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C 5,18	5,32	5,18	**5,32**	+1,53	1683
FR0000061137	BURELLE	A 370	370	370	**370**		106
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C 65,3	65,3	63,3	**64,29**	-1,56	828
FR0010151589	CAFOM	C 8,64	8,64	8,58	**8,6**	-0,23	1137
FR0012969095	CAPELLI △	3,2	3,2	3,17	**3,17**	-0,94	292
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C 3,53	3,53	3,51	**3,53**	+0,28	2121
FR0000053506	CEGEDIM	B 12,65	12,7	12,5	**12,65**		4189
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B 1,482	1,488	1,46	**1,462**	-1,22	26771
FR0004031763	COHERIS △	C 6,44	6,44	6,44	**6,44**	+0,31	124
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A 17,9	18,05	17,8	**18**	-0,55	3861
FR0000185506	CRCAM ATL. VENDEE	C 82,43	82,43	81,4	**82,4**	-0,05	31
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B 17,802	17,938	17,602	**17,602**	-1,11	3197
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C 48	48,01	47,75	**47,8**	-0,42	133
FR0000045239	CRCAM LOIRE HAUTE	C 55	55,94	55	**55**		72
FR0000045551	CRCAM MORBIHAN	C 65,1	65,38	64,5	**64,5**	-0,92	148
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B 12,64	12,8	12,64	**12,752**	+0,89	2653
FR0000044364	CRCAM NORM. SEINE	C 74,49	74,51	74,49	**74,5**	+0,01	170
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B 60,9	60,98	60,7	**60,97**	-0,03	249
FR0000045346	CRCAM SUD RHONE	C 113,28	113,5	113	**113,5**	+0,19	214
FR0000045304	CRCAM TOUR.POITOU	C 67,49	67,49	66,51	**67,49**		67
FR001400AYG6	DEEZER	2 1,8	1,8	1,79	**1,8**		338
FR0000062978	DEKUPLE △	C 35,4	35,4	35	**35**	-0,57	78
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP △	B 72	72	71	**71**	-0,84	7125
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL△	C 0,938	0,938	0,938	**0,938**	+0,43	111
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR.△	C 2,22	2,23	2,17	**2,2**	-0,45	2468
FR0000035719	ELECT ET EAUX MAD.	C 3,54	3,54	3,54	**3,54**	+9,94	99
FR0000031023	ELECT.STRASBOURG	B 108,5	108,5	108	**108**	-0,46	87
FR0000038184	F.I.P.P.	C 0,13	0,13	0,13	**0,13**	-10,35	1850
FR0011271600	FERMENTALG △	0,44	0,468	0,438	**0,46**	+4,91	363199
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C 5,78	5,78	5,7	**5,7**	-1,38	1249
FR0010341032	FONCIERE INEA	B 30,9	30,9	30,5	**30,7**	-0,65	420
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B 1,004	1,04	0,95	**0,95**	-3,85	73604

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C 29	29	28	**28,35**	-1,05	6995
FR0010588079	FREY	B 28,8	28,8	28,8	**28,8**	+0,7	136
FR0000061459	GERARD PERRIER	B 92,6	92,6	92	**92,4**	-0,22	68
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C 22,8	23,6	22,8	**22,8**	-0,44	353
FR0012612646	GROUPE PARTOUCHE	B 18,9	18,9	18,85	**18,85**	-0,27	32
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C 75,8	75,8	74,6	**75,8**		99
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C 2	2,02	2	**2**		9151
FR0000066722	GUILLEMOT △	C 5,58	5,7	5,56	**5,7**	+2,15	23558
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B 2,73	2,73	2,6	**2,7**	-1,1	17554
FR0000054231	HIGH CO. △	C 2,59	2,63	2,59	**2,6**		1958
FR0012821916	HIPAY GROUP △	C 7,04	7,12	6,94	**7,12**	+0,28	633
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △	23,2	23,5	23,2	**23,4**	+0,86	327
FR0004165801	HOTELS DE PARIS	C 2,24	2,24	2,24	**2,24**	+6,67	102
FR0014003VY4	HYDROGÞNE FRANCE ▲	B 5,97	6,05	5,94	**5,96**	-1,16	7522
FR0000051393	IDI	B 70,4	70,6	70,2	**70,4**		271
FR0000033243	IMMO. DASSAULT	B 50,8	50,8	50	**50**	-1,19	239
FR0000071797	INFOTEL △	C 39	39	38,7	**38,7**	-0,77	457
FR0013233012	INVENTIVA △	B 2,23	2,25	2,195	**2,215**	-0,67	15897
FR0000075343	LABO EUROMEDIS	C 5,16	5,26	5,16	**5,22**	+1,16	480
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C 21	21	20,3	**20,6**	-1,91	1857
FR001400JY13	LATECOERE △	C 0,008	0,009	0,008	**0,008**	-1,19	1097341
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B 116	116,5	115,5	**115,5**	-0,86	171
FR0014009YQ1	LHYFE	B 3,865	3,87	3,815	**3,815**	-1,29	2101
FR0012634822	MAAT PHARMA	C 7,4	7,4	7,14	**7,14**	-3,51	512
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C 0,377	0,387	0,377	**0,381**	+1,06	124229
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B 5,38	5,425	5,31	**5,31**	-0,56	143687
FR0000060873	MBWS △	C 3,9	3,91	3,89	**3,9**	-0,26	3005
FR0004065605	MEDINCELL	B 18,06	18,16	17,74	**17,82**	-1,11	66765
FR0010298620	MEMSCAP △	C 6,35	6,36	6,19	**6,23**	-1,74	2370
FR00140085W6	MRM	C 16	16	16	**16**		131
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C 0,419	0,489	0,419	**0,441**	+5,25	57142
FR0013482791	NACON SAS	B 1,114	1,12	1,09	**1,092**	-1,98	98785
FR0004050250	NEURONES	B 43,8	44,75	43,8	**44,75**	+2,17	2513
FR0000121691	NRJ GROUP	B 8	8,02	7,96	**8,02**	+0,25	2341
FR0000052680	OENEO △	B 10	10,15	10	**10,15**	+1,7	7680
FR0010609206	OREGE	C 0,364	0,385	0,363	**0,376**	+4,16	35737
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C 7,27	7,39	7,15	**7,39**	+2,5	73193
FR0004038263	PARROT	B 2,08	2,1	2,04	**2,1**	+5,53	8031
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B 20,7	20,7	20,5	**20,6**	-0,48	539
FR0011471135	PHAXIAM TX	C 1,74	1,74	1,68	**1,734**	-0,35	5807
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C 1,79	1,795	1,78	**1,795**	+0,28	6207
FR0012432516	POXEL △	C 0,577	0,584	0,569	**0,574**	-1,38	144546
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C 0,52	0,534	0,52	**0,529**	-0,94	3054
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA ▲	B 46,2	46,8	45,5	**45,9**		771
FR0000054199	S.T. DUPONT	C 0,06	0,06	0,06	**0,06**	-0,33	5690
FR0000060071	SAMSE	B 161	164	161	**163**	+1,24	41
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B 100,6	101,4	99,1	**99,5**	-0,7	2060

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C 5,99	6	5,99	**5,99**		138
FR0000078321	SODITECH	C 1,27	1,27	1,27	**1,27**		100
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B 0,003	0,003	0,003	**0,003**	-3,33	21175670
FR0004188670	TARKETT ▲	B 9,08	9,08	8,7	**8,84**	-1,78	812
FR001400BMH7	TERACT	B 0,818	0,818	0,81	**0,81**	-0,74	824
FR0000033003	TOUAX △	C 4,78	4,78	4,74	**4,76**	-0,42	914
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B 8,9	9	8,84	**8,92**	+0,23	1209
FR0000035784	TRANSIT.EVERGREEN ▲	C 1,605	1,605	1,5	**1,54**	-3,75	5419
FR0000074197	UNION TECH.INFOR. △	C 0,18	0,183	0,18	**0,183**	+1,67	2801
FR0000050049	VIEL ET CIE	C 9,98	10	9,94	**9,98**		1969
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C 14,5	14,6	14,35	**14,4**	-0,35	1356
FR0012532810	WAGA ENERGY	B 15,2	15,36	15,18	**15,28**	+0,26	2445
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C 4,46	4,47	4,445	**4,46**	-0,22	1596

CHANGES — COURS AU COMPTANT

27-08-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,1167	0,05	1,18
LIVRE STERLING	0,8439	-0,28	-2,69
FRANC SUISSE	0,942	-0,42	1,41
COURONNE DANOISE	7,4602	-0,01	0,06
COURONNE NORV.	11,7029	-0,62	4,25
KUNA CROATE	7,532	-0,04	-4,64
COURONNE SUEDOISE	11,3654	-0,35	2,05
DOLLAR CANADIEN	1,5028	-0,17	2,73
YEN JAPONAIS	161,0285	-0,21	3,46
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6471	-0,09	1,64
ROUBLE RUSSE	102,1756	-0,50	3,73
ROUPIE INDIENNE	93,7198	0,07	2,08
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,7904	-0,50	2,52
COURONNE TCHEQUE	25,012	-0,18	1,30
FORINT HONGROIS	393,1235	-0,40	2,79
ZLOTY POLONAIS	4,2871	0,12	-1,08
LEV BULGARE	1,9558	-0,01	0,02
DOLLAR HONG-KONG	8,713	0,12	0,92
WON SUD COREEN	1486,94	0,29	4,08
PESO MEXICAIN	21,9474	1,33	17,17
REAL	6,146	0,17	14,73
DOLLAR SINGAPOUR	1,4549	-0,03	-0,27
RAND SUD-AFRICAIN	19,8087	0,09	-1,92
LIVRE TURQUE	37,9951	0,10	16,87
RENMIBI YUAN	7,9554	0,08	1,87
RUPIAH	17308,4687	0,23	1,91
PESO PHILIPPIN	62,8785	0,32	2,76
RINGGIT MALTAIS	4,8561	0,05	-4,24
BATH THALANDAIS	37,9619	0,04	-0,18

TAUX — MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

27-08-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,73/3,43	3,77/3,47	3,67/3,37	3,53/3,23	3,26/2,96

27-08-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,50	2,44	2,17	2,10	2,21
PORTUGAL	0	0,01	0,22	0,42	0,61
FRANCE	0,01	0,19	0,46	0,59	0,71
ESPAGNE	0,06	0,24	0,46	0,72	0,76
ITALIE	0,00	0,43	2,93	1,10	1,38

CERTIFICAT/FONDS — INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	170,45	0,08
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	125,49	0,42

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	MONT.	DATE
LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		156,9	26/08		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		126,94	26/08		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		95,99	26/08		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		83,85	26/08		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		125,32	26/08		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		140,42	26/08		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		176,38	26/08		

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos
Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS **Christophe Jakubyszyn**
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION **Dominique Seux** et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF **David Barroux** (Entreprises) **Julie Chauveau** (Entreprises) **Alexandre Counis** (Finance et Marchés) **Muriel Jasor** (Leadership et Management) **Arnaud Le Gal** (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales)
Etienne Lefebvre (France et International) **Clémence Lemaistre** (Information digitale) **Marie-Christine Sonkin** (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES **Cécile Cornudet**, **Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier** (Le Crible)

ÉDITRICE **Marie Van de Voorde-Leclerq**
ÉDITRICE ADJOINTE **Adéline Léger**
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS **Lise Benamou**
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION **Fabrice Février**

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT **Nicolas Danard**
DIRECTRICE COMMERCIALE **Emmanuelle Denis**
DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES **Xavier Genovesi**
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.
Ce numéro comporte un 3e cahier de 8 pages « Les Echos Entreprises & Collectivités »

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.



Les Echos

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr

// Budget de l'Etat 2024 : 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) **// PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) **// Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 **// SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 **// Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) **// Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 **// Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 **// Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

crible

EN **VUE**

Nantenin Keïta



Nantenin Keïta est albinos et malvoyante. Cette « différence » est un fait, alors autant régler la question d'entrée pour mieux en faire ensuite une « richesse ». A 4 ans, elle convoque sa classe, explique son cas, dit qu'elle est gentille, toujours partante et veut juste jouer comme les autres. Une récré plus tard, c'est fait. *« Je voulais être de la partie »*, dit la sprinteuse franco-malienne, au regard toujours malicieux. Assumer, dépasser, avancer. Un mantra est né. Il la mènera au sommet de sa discipline et, ce mercredi, des Champs-Elysées, où elle sera porte-drapeau (avec Alexis Hanquinquant) des athlètes Bleus pour l'ouverture des « JP », les Jeux Paralympiques. Elle tient au terme, n'aime pas trop qu'on dise les *« deuxièmes JO »* : *« Ce n'est pas un sujet de performance mais nous courons les JP car nous sommes en situation de handicap. Il est important de l'affirmer et d'en être fier pour montrer à tous ceux qui sont concernés que c'est possible. »* Comme c'est possible, elle l'a fait, et la gamine qui avait fait des médailles paralympiques l'objectif et le moteur de sa vie a été les chercher en courant. Quatre en tout, dont l'or sur 400 m, aux JP de 2008, 2012 et 2016. Son palmarès et sa longévité l'ont imposé comme porte-drapeau, sa personnalité et sa notoriété comme porte-voix. Elle veut œuvrer à *« l'avancée des mentalités sur le vivre-ensemble »* et sait utiliser les mots pour toucher. C'est de famille : elle est la fille du chanteur Salif Keïta. *« La force du paralympisme, c'est de réaliser que l'on est tous différents, et que c'est OK. Ça n'enlève rien à qui l'on est »*, insiste-t-elle. La fondation Salif Keïta pour les albinos du Mali, au sein de laquelle elle s'implique de plus en plus, attendra encore un peu. C'est l'heure des JP, ses cinquièmes, ceux *« où la différence à toute sa place »* et où elle est *« avant tout une athlète »*. Il ne lui manque rien.

Lire nos informations
Pages 2 à 4

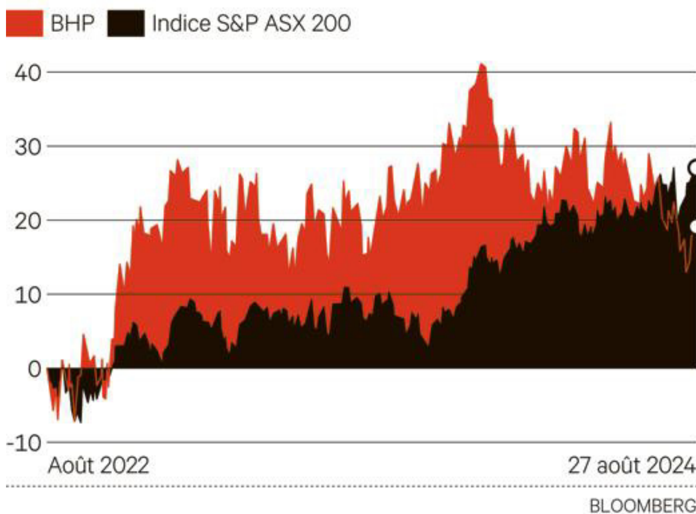
Le fer repassera

Premier producteur de fer, BHP doit convaincre la Bourse de son pivot vers le cuivre.

Il faut battre le fer quand il est chaud, le plus grand producteur du minerai, BHP, ne dira pas le contraire. Les investisseurs ne l'ont pas attendu pour opérer une petite réduction de son titre en Bourse afin d'accompagner la chute de 15 % des cours du minerai depuis fin mai. Sans surprise puisque grâce à un record de tonnage, celui-ci lui génère encore près des deux tiers de son excédent brut d'exploitation annuel. Le dégonflement sans fin de la bulle immobilière chinoise conserve à cette empreinte un caractère plus brûlant que jamais. L'avertissement lancé mi-août par l'aciériste chinois Baowu Steel, qui craint un « hiver » de la construction plus long que lors des crises de 2008 et 2015, a jeté le doute sur tout le secteur minier. Les cours de Bourse de BHP, mais aussi de Rio Tinto et de Vale, sont tombés à des niveaux qui impliqueraient un prix du minerai inférieur de 30 % à 50 % à son cours actuel, selon les calculs de Jefferies. Le patron du groupe de Melbourne, Mike Henry, s'emploie donc à convaincre ses actionnaires de la rapidité du pivot entamé vers le cuivre. Avec la potasse, le métal rouge devrait capter d'ici 2026 les deux tiers des investissements de BHP, en hausse de 55 % sur trois ans. Après l'échec de son OPA à 39 milliards de livres sur l'un de ses producteurs, Anglo American, « Meticulous Mike » assure ainsi que la croissance externe *« n'a jamais été le plan A »*. Ce qui ne l'a pas empêché d'effectuer une acquisition commune avec le canadien Lundin, d'un propriétaire de projets de mines de cuivre au Chili et en Argentine. Chassez le naturel…

BHP face à la Bourse australienne

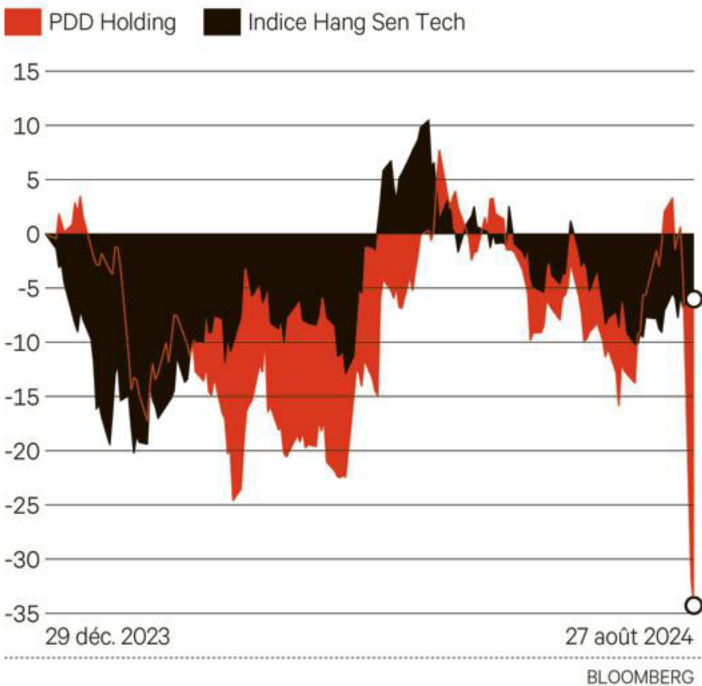
Variation en %, dividendes réinvestis, depuis le 26 août 2022



BLOOMBERG

PDD Holding face aux valeurs technologiques hong-kongaises

Variation en %, dividendes réinvestis en dollars américains



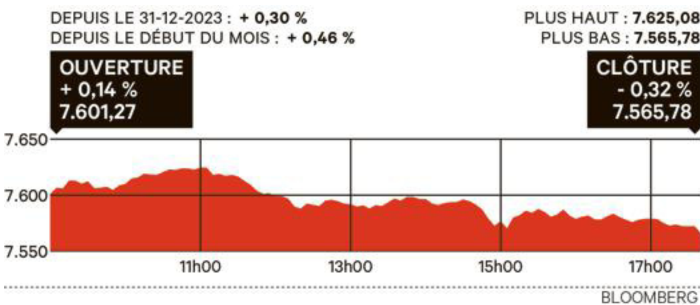
BLOOMBERG

Colis en souffrance

Confrontée au ralentissement de sa croissance, la maison mère de Temu a mangé son pain blanc.

La Roche tarpéienne est proche du Capitole, les milliardaires chinois n'échappent pas à la règle. Colin Huang, le cofondateur de PDD Holdings, a atteint au début du mois le faîte de sa fortune en devenant l'homme le plus riche de l'ex-empire du Milieu, le résultat de l'irrésistible et fulgurant succès de ses plateformes d'e-commerce, Pinduoduo lancée il y a six ans, puis Temu, qui l'a fait connaître depuis deux ans à l'international. Depuis la cotation, à New York en 2018, de l'entreprise dont il détient un quart du capital, l'ancien ingénieur de Google avait décuplé sa valeur en Bourse. Le chiffre d'affaires a été multiplié par 20, et sa marge nette a atteint l'an dernier un niveau insensé de 39 %. Le quadragénaire n'aura respiré l'air de cette cime que dix-huit jours. La descente, encore plus foudroyante que son ascension, le laisse encore dans le Top 5 des patrimoines du pays après l'effondrement de près de 30 % de son titre en deux séances, soit 68 milliards de dollars de valeur effacée, l'équivalent de celle de FedEx. Malgré le ralentissement de la consommation en Chine, l'e-commerçant avait prospéré sur la chasse aux prix bas de sa clientèle, une expansion dans les campagnes et les villes secondaires, et aussi l'absence de réaction suffisante de ses concurrents, d'Alibaba à JD.com. Une croissance trimestrielle du chiffre d'affaires tombée à 86 %, au lieu du quasi-doublement escompté, et l'avertissement sur l'insoutenabilité de sa rentabilité à moyen terme ont sonné l'hallali malgré un multiple de valorisation trois fois plus léger que celui d'Amazon. Un chapitre se tourne pour l'e-commerce chinois.

Le CAC 40 finit dans le rouge



BLOOMBERG

Journée dans le rouge pour la Bourse de Paris. Le CAC 40 a terminé la journée en recul de 0,32 % à 7.565,78 points, dans une journée sans événement majeur. Les investisseurs attendent les résultats de Nvidia, mercredi après Bourse à Wall Street, ainsi qu'une nouvelle série d'indicateurs macroéconomiques en fin de semaine.

Les autres grands indices européens ont terminé dans le vert. Le DAX allemand a progressé de 0,35 % et l'Euro Stoxx 50 de 0,04 %. Le Footsie britannique a gagné 0,21 %, au lendemain d'un lundi férié au Royaume-Uni. Côté valeurs, le luxe a perdu du terrain. **Hermès** a signé la plus mauvaise performance du CAC 40, lâchant 2,69 % pour sa troisième séance d'affilée dans le rouge. **LVMH** a cédé de son côté 1,79 %.

Les banques ont vécu une meilleure journée. **Société Générale** (+1,17 %), **BNP Paribas** (+0,88 %) et **Crédit Agricole SA** (+0,18) ont fini la séance dans le vert.

Carrefour a signé la meilleure performance de la journée, en hausse de 2,24 %. **Teleperformance** a gagné 1,14 %.